



**Un sommet de la Francophonie  
en Tunisie, pour quoi faire ?**

N° 124 - Septembre 2021 - 5 DT • www.leaders.com.tn

# Leaders



Politique, économique, sociale et scolaire

**Une rentrée  
en temps  
d'exception**



**Vie et mort d'un fondateur de dynastie Hussein Bey 1<sup>er</sup>**



# Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Taoufik Habaieb

DIRECTEUR DE LA REDACTION  
Hédi Behi

## COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia  
• Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira  
Chapoutot Remadi • Rafik Darragi • Samy  
Ghorbal • Azzedine Guellouz • Mohamed Ali  
Halouani • Fatma Hentati • Ferhat Horchani •  
Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed El Aziz Ben  
Achour • Ràfaa Ben Achour • Yadh Ben Achour  
• Sadok Belaid • Houcine Jaidi • Mohamed  
Jaoua • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem •  
Hatem Kotrane • Salsabil Klibi • Ammar  
Mahjoubi • Radhi Meddeb • Habib Mallakh •  
Afez Hammami Marrakchi • Anis Marrakchi •  
Samir Marrakchi • Khadija Moalla • Mansour  
Moalla • Slaheddine Sellami • Ahmed Ounaïes  
• Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiyène  
Zribi

## CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni  
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz  
(Designer)

## PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

## MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb  
(Système & Organisation)

## APPUI

Habib Abbassi • Firas Boukataya  
• Lamia Alayet • Leïla Mnif •  
Khouloud Kefi • Hamdi Mzoughi  
• Chaouki Riahi

## IMPRESSION

Simpact

## PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,  
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie  
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

• abonnement@leaders.com.tn  
• marketing@leaders.com.tn  
• redaction@leaders.com.tn

[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

## SOMMAIRE

### Opinion

**22** Que répondre à l'enthousiasme des foules qui exultent ?  
Par Riadh Zghal

### En couverture

**24** Politique, économique, sociale et scolaire une rentrée en temps d'exception

### Nation

**29** Présidence de la République : Chronologie

**38** Un sommet de la Francophonie en Tunisie, pour quoi faire ?  
Par Ferid Memmich

### Chronique

**45** La tentation présidentialiste  
Par Habib Touhami

### International

**46** Cinq enseignements à tirer de l'abominable  
gestion américaine de la tragédie afghane  
Par Mohamed Ibrahim Hsairi

### Société

**50** Vie et mort d'un fondateur de dynastie  
Hussein Bey 1er (1675-1740)

Par Mohamed El Aziz Ben Achour  
**58** Aux origines de la Nahda  
L'Expédition d'Égypte (1798-1801) - II  
La Nahda, ombres et lumières  
Par Abdelaziz Kacem

**66** Les Araméens  
Par Ammar Mahjoubi

**72** Révélation : La main de l'étranger  
dans le coup d'État médical contre Bourguiba

**77** Mohamed Moncef Barouni  
Djerba, Jendouba, Miami, Mascate... Récit de parcours

**81** Les secrets d'un art majeur : le protocole d'État

**84** Adel Kammoun  
Une rare alchimie de valeurs, de compétence et de savoir

**91** Ameur Horchani  
L'hydraulicien

**103** Hamda Hafsia  
Le forestier, le chercheur et le formateur

### Billet

**104** La chute d'Ennahdha : quand la justice immanente  
se manifeste  
Par Hédi Béhi



# DIM@NET CORPORATE

## CONNECTEZ-VOUS SUR LE MEILLEUR RÉSEAU 4G



Retrouvez les solutions business de TT sur [businessstawa.tn](https://businessstawa.tn)



[tunisiatelecom.tn](https://tunisiatelecom.tn)

## L'édito

# Résistance, rupture et refondation

**S'**ancrer dans le camp des démocraties et préserver la stabilité du pays. La déconstruction d'un système corrompu devenu aussi toxique qu'obsolète, engagée par le président Kaïs Saïed, garde ses balises. Deux frontières dessinent la nouvelle trajectoire donnée au pays depuis le 25 juillet dernier : respecter les droits et libertés, dans une démocratie participative à multiples



• Par Taoufik Habaieb

dividendes pour tous, et garantir la sécurité, la stabilité et la cohésion de la nation dans une union solidement scellée. C'est l'aspiration profonde des Tunisiens. C'est aussi le vif souhait de leurs frères et amis de par le monde.

**Point de retour en arrière, rien ne sera comme avant.** Kaïs Saïed impose un nouveau mode de gouvernance, faisant changer toutes les règles du jeu. Le rationnel n'est plus le même. Tout est caduc.

**Plus rien n'arrêtera Kaïs Saïed.** Changer d'institution, de gouvernance, de classe politique et de modèle de société, casser les monopoles de rente et les ententes illicites, traquer les malfrats, rétablir l'ordre et restaurer la justice : ses convictions profondes se mettent en œuvre. Tel un rouleau compresseur qui n'épargne aucune baronnie et ne tolère le moindre passe-droit, il avance d'un pas ferme et résolu, déclarant haut et fort la guerre contre l'impunité.

**Le mouvement Ennahdha est ébranlé.** Le 25 juillet lui est fatal.

**Faire le dos rond ou s'installer dans la résistance.** La classe politique déchu est partagée entre les deux. Montée au créneau dans les médias, jusqu'à l'étranger, et lobbying intensif se sont rapidement émoussés. Les plus souillés ont tenté de se rallier au nouvel homme fort. Ou cherché à se mettre au vert, espérant s'éloigner ainsi des radars. Les plus prudents observent l'évolution de la

situation de loin sans se permettre la moindre critique, restant à l'affût.

**Ceux qui choisiront la rupture feront fausse route.** S'opposer à cet élan populaire d'une rare intensité qui pousse Kaïs Saïed à aller plus de l'avant dans la réalisation de son projet pour la Tunisie, c'est se mettre dans le déni de la nouvelle réalité du pays. Le cyclone risque de tout emporter. Personne n'est capable de faire front à des revendications profondes de populations démunies, éprouvées et au bout du rouleau qui réclament le droit au strict minimum pour survivre et préserver leur dignité. Kaïs Saïed, lui-même, ne fait qu'y accéder.

**La société civile reste vigilante.** Acquise dans une large majorité à la plupart des mesures prises par Kaïs Saïed, elle ne manque pas cependant de multiplier mises en garde et inquiétudes. Le respect de la légalité, la garantie des droits et libertés et l'attachement à la démocratie demeurent au centre de ses préoccupations publiquement réitérées. Dans la nouvelle architecture qui se trame, ce sont les voix libres et indépendantes, individuelles ou sanctuarisées au sein de la société civile qui joueront un rôle de premier plan, dans l'avancée de la démocratie et la préservation des acquis de la nation.

**La refondation est impérative.** Le démantèlement de l'ancien système ne doit pas créer le vide ou provoquer le chaos. C'est l'occasion tant espérée pour rebondir sur de nouvelles bases. Une refonte totale et profonde s'impose, progressivement, sans saper les fondamentaux, ni sacrifier les compétences.

**Une nouvelle vision d'avenir est à débattre et concevoir.** Lorsqu'il s'agit de l'avenir du pays, la concertation doit être la plus large et la plus profonde possible. Ce n'est pas à un groupe restreint d'y réfléchir, mais à la nation tout entière de s'y mettre. En plus du schéma institutionnel, le rôle de l'Etat, le modèle de société, le système de redistribution des richesses, le revenu minimum, l'accès aux soins, la nouvelle économie, les pratiques du marché, l'éducation, l'environnement et bien d'autres fondamentaux sont à définir.

**Un nouveau monde se dessine à la sortie du Covid.** Avec de nouveaux acteurs, de nouvelles règles et de nouveaux enjeux. Nous devons nous y inscrire. La refondation de la Tunisie sera notre viatique pour y accéder. ■

T.H.



## Deux pour deux

Double promotion pour deux diplomates affectés à la cellule diplomatique du cabinet présidentiel à Carthage. Walid Hajjem et Mustapha Aoun Nabli, jusque-là secrétaires des Affaires étrangères, ont été promus, au titre d'un concours interne sur dossier, au grade de conseiller des Affaires étrangères. Sur un autre plan, tous deux, attachés à la présidence de la République, ont accédé au grade de conseiller à la Présidence.



## Les Tunisiens d'Abidjan

Beau palmarès pour l'ambassadeur de Tunisie à Abidjan, Nawfel Labidi, au terme d'une mission de près de cinq ans. Pas moins de 120 entreprises tunisiennes installées avec succès (elles n'étaient qu'au nombre de 46 lorsqu'il avait pris ses fonctions en 2017), plus de 2 000 ressortissants (qui n'étaient que 700 en 2014) et une haute décoration de commandeur de l'ordre national de la République de Côte d'Ivoire. Mais aussi un renforcement substantiel des relations bilatérales. Les diplomates tunisiens savent exceller.



## A Johannesburg

Elle vient de s'installer à Johannesburg d'où elle couvrira, en plus de l'Afrique du Sud, d'autres pays de la région. Leila Farah Mokaddem a, en effet, été nommée par le président de la Banque africaine de développement (BAD), Dr Adesina, directrice générale pour l'Afrique australe, une région très vaste, avec une mission très large et des objectifs ambitieux.

«C'est une professionnelle très respectée, qui a un solide parcours dans la gestion des engagements stratégiques de la Banque dans nos pays membres régionaux», a souligné Dr Adesina. Leila Farah Mokaddem avait en effet été notamment cheffe de bureau en Égypte, puis au Maroc, en 25 ans de carrière au sein de la BAD. Diplômée de l'Ihec, elle avait commencé sa carrière internationale avec le FMI à Haïti, après avoir fait ses débuts au ministère de l'Économie nationale.

  
**TUDOR**

**#BORN  
TODARE**

**\*Né pour oser**

Qu'est ce qui nous pousse à nous dépasser? À braver l'inconnu? À nous aventurer au-delà de nos propres limites? C'est l'état d'esprit à l'origine de la marque TUDOR. Celui incarné par chaque montre TUDOR. Certains se contentent de suivre, d'autres sont nés pour oser.



 **Boîtier 41 mm,**  
en acier inoxydable 316L

**Aiguilles « Snowflake »**  
Une signature des montres de plongée TUDOR depuis 1969

**Calibre Manufacture**  
MT5813 certifié par le COSC, avec réserve de marche de 70 heures dite « weekend-proof » et spiral en silicium

 **Cinq ans de garantie transférable,** sans inscription, ni contrôles intermédiaires requis

**BLACK BAY CHRONO**



**BEN JANNET & CO**  
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1, TÉL +216 71 860 475  
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1, TÉL +216 71 963 555  
TUNIS CITY «GÉANT», TÉL +216 70 863 224

# DANS UN MONDE QUI CHANGE, LA PROTECTION DEVIENT UNE PRIORITÉ



## ASSURANCE PRÉVOYANCE UBCI

Une offre diversifiée pour protéger votre avenir et celui de vos proches.

Pour plus d'informations, consultez le site [ubci.tn](http://ubci.tn) ou contactez votre conseiller UBCI au 70 000 050



**UBCI** GROUPE BNP PARIBAS

الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque  
d'un monde  
qui change



## Sonia Mabrouk cartonne

Elle gagne du galon et s'impose de plus en plus parmi les grandes voix d'Europe 1. Sonia Mabrouk est non seulement reconduite, après le grand chambardement opéré au sein de la station radiophonique à la reconquête d'une large audience, mais aussi elle hérite de l'émission dominicale phare «Le grand rendez-vous». En partenariat avec la chaîne télé CNews et le quotidien *Les Échos*, cette émission reçoit en direct le dimanche pendant une heure à partir de 10 heures une personnalité de premier plan. En semaine, du lundi au vendredi, Sonia reçoit à 8h15, dans son émission «L'interview politique», un acteur significatif de l'actualité.

Ces deux rendez-vous politiques prennent d'autant plus d'importance que l'année prochaine sera marquée par la présidentielle en France. Les Français seront en effet appelés aux urnes, fin avril prochain, pour choisir leur président de la République. Un scrutin qui s'annonce très serré notamment entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. **L**



## Mélanges en l'honneur du Pr Ferhat Horchani : ouverture des espaces et des droits

Précurseur en droit international de l'investissement, le Pr Ferhat Horchani est aussi un grand rassembleur. Pas moins d'une trentaine d'éminents juristes de différentes universités, spécialités, générations et nationalités ont tenu à lui offrir des *Mélanges* riches et denses, en hommage à son parcours universitaire et en expression d'amitiés et de considération. Sur plus de 1 080 pages (dont 840 en langue française), ils lui ont dédié des contributions de qualité, dans un ouvrage bien structuré, publié par la faculté de Droit et des Sciences politiques de Tunis, sous la direction du doyen Sami Bostangi, en collaboration avec Walid Ben Hamida et Samia Ben Ismail et l'assistance de Amel Brichni.

Si les thèmes librement choisis par les contributeurs sont divers, ils s'insèrent en fait dans la grande thématique de l'ouverture des espaces et des droits, ce qui correspond pleinement au nouveau contexte international. Le mérite des articles, relevant de diverses spécialités, est de se compléter, offrant ainsi au lecteur - pas nécessairement juriste - un panorama instructif de l'état des réflexions sur une vaste panoplie de questionnements. L'Europe, la Méditerranée, le corps, la religion, l'animal, la compétence pénale, l'investissement, la genèse du droit constitutionnel, la sécurité nationale, le droit international privé, l'abus de droit, l'IDE face au Covid-19, la femme, la faillite, les libertés, l'activité agricole, la sociologie du confinement-déconfinement, le RNE et bien d'autres questions bénéficient d'un traitement minutieux, érudit, mais accessible à tous. **L**

### Mélanges offerts en l'honneur du Professeur Ferhat Horchani

Publication de la faculté de Droit et des Sciences politiques de Tunis

Laboratoire DRIMAN, Université El Manar

Edition La Maison du Livre, 2021, 1080 pages



# HUAWEI

WISH YOU A SAFE BACK TO SCHOOL



Huawei Tunisie



Huawei Tunisie

Building a Fully Connected, Intelligent World



## Fakhreddine Karray met l'IA en turbo à Abu Dhabi

Chercheur de renommée mondiale en Intelligence artificielle (IA), Fakhreddine Karray quitte Waterloo, au Canada (Ontario), pour s'installer à Abu Dhabi. L'Université Mohamed bin Zayed de l'intelligence artificielle (MBZUAI), la première au monde entièrement dédiée à l'IA, vient de le choisir comme recteur pour lui confier le lancement réussi de ses programmes. Jusque-là, Professeur Fakhreddine Karray était codirecteur fondateur de l'Institut d'intelligence artificielle de l'Université de Waterloo œuvrant à la mise au point de systèmes intelligents dans des domaines de pointe tels que la détection et le traitement des maladies, la navigation automobile ou encore le langage et les émotions.

Parmi les projets de recherche les plus récents du Professeur Karray figurent les systèmes autonomes de détection des distractions au volant, la surveillance à distance des patients âgés grâce à des systèmes de capteurs à domicile et la prévision des fluctuations de prix dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire. 

## Décès



**Ameer Horchani**  
83 ans, docteur-ingénieur en hydraulique, expert international en eau, ancien secrétaire d'Etat chargé des Ressources hydrauliques (1988-2005).



**Abdelaziz Bouallègue**  
Professeur, ancien gouverneur.



**Béchir Zidi**  
Ancien directeur chez Ennaki - Porsche Tunisie.



**Chokri Smaoui**  
Acteur et réalisateur



**Adel Kammoun**  
71 ans, juriste, énarque, conseiller des services publics, ancien chef de cabinet du ministre de l'Agriculture et directeur général des affaires foncières et de la législation.



**Salah Hamzaoui**  
Sociologue, militant, ancien secrétaire général du Syndicat de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.



**Mohamed Salah Mrabet**  
89 ans, fondateur du premier Bureau de l'Office national de l'huile (ONH) en Europe, ouvert à Marseille, ancien directeur de la première agence de l'UTB à Nice.



**Gharbi Msalmi**  
Ecrivain et poète



**Moncef Hergli**  
Professeur universitaire, ancien recteur de l'Université de La Manouba et secrétaire d'Etat à la privatisation.



**Abderrahmane Ayoub**  
Professeur universitaire et chercheur à l'Institut national du patrimoine (INP), écrivain, ancien directeur de la Foire internationale du livre de Tunis, directeur des éditions L'Or du Temps.



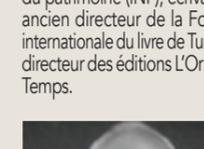
**Mohamed Ridha Besbes**  
Ancien secrétaire général de la Société tunisienne de banque (STB).



**Sadok Omrane**  
83 ans, ancien boxeur



**Mohamed Ridha Farhat**  
69 ans, journaliste de formation, diplomate, ancien ambassadeur de Tunisie à Lisbonne et Bruxelles et chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères.



**Warda Turki**  
Membre de l'Assemblée nationale constituante (2011-2014), élue sur la liste du parti Ennahdha dans la circonscription de Tunis 1.



**Amiral Habib Fedhila**  
Ancien chef d'état-major de la Marine nationale



**Khaled El Abed**  
Ancien diplomate.



**Mohamed Ghorbel**  
Chef d'entreprise.



**Makrem Necib**  
Acteur et réalisateur

### Ministres

#### Sihem Boughdiri Nemsia

Chargée de gérer les affaires du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Investissement



#### Nizar Ben Neji

Chargé de gérer les affaires du ministère des Technologies de la communication



#### Ali Mrabet

Chargé de gérer les affaires du ministère de la Santé



### Présidence de la République

#### • Promotion

#### Walid Hajjam

Conseiller

#### Mustapha Oun Nabli

Conseiller, chargé des affaires européennes

#### Mounir Abdelnabi

Procureur général de l'État, directeur de la justice militaire

### Ministère des Affaires étrangères

#### • Promotion au grade de ministre plénipotentiaire hors classe

#### Lassaad Mhirisi

#### Moezeddine Sinaoui

#### Mohamed Mhadhebi

#### Moufida Zribi épouse Ben Romdhane

#### Tarek Bettaieb

#### Mohamed Ben Ayed

#### Sahbi Khalfallah

#### Fatma Omrani Chargui

#### Mohamed Ali Ben Abid

#### Slim Ghariani

#### Hatem Landoulsi

#### Kamel Ben Hassine

#### Borhane Elkamel

#### Khalil Ben Abdallah

#### Mohamed Imed Torjermane

#### Nahrou Larabi

#### Béchir Langar

#### Abdelwahed Majri

#### Riadh Ben Slimane

#### Yassine El Oued

#### Nasr Ben Soltana

#### Farhad Khelif

#### Najmeddine Lakhel

#### Romdhane El Faiedh

#### Mehdi Fechichi

#### Tarek Ben Youssef

### Ministère de l'Intérieur

#### Samir Abdellaoui

Gouverneur de Bizerte



#### Chokri Riahi

Directeur général, commandant de la Garde nationale

#### Sami Hichri

Directeur général de la Sûreté nationale

#### Jawhar Boudriga

Directeur général des opérations

#### Zouhair Tekaya

Inspecteur général de la Sûreté nationale

#### Mourad Hassine

Directeur général de la Sécurité publique

#### Mohamed Sebti Arfaoui

Directeur général des unités d'intervention

#### Sami Yahyaoui

Directeur général des services spéciaux

#### Adel Khiari

Directeur général des services techniques

#### Najet Jaouadi

Directrice générale de l'École supérieure des forces de sécurité intérieure

#### Makram Akid

Directeur général du Pôle sécuritaire de lutte contre le terrorisme et le crime organisé

#### Faouzi Mbarek

Directeur général de la mutuelle des fonctionnaires de la sécurité nationale, des prisons et de rééducation

### BERD

#### Khalil Dinguizli

Nommé responsable des opérations de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) au Liban



### Distinctions

#### Raoua Tlili

championne paralympique, médaille d'or du lancer de disque et bat son record mondial (10.55 mètres) lors des Jeux Paralympiques de Tokyo



## Décorations



**Mohamed Nawfel Labidi** (ambassadeur de Tunisie en Côte d'Ivoire)  
Commandeur de l'Ordre national de la République de Côte d'Ivoire

Ordre National du mérite (dans le secteur du sport)  
Grand Officier



**Ahmed Ayoub Hafnaoui**, champion olympique, médaille d'or aux Jeux Olympiques de Tokyo au 400 mètres nage libre

Commandeur



**Mohamed Khalil Jendoubi**, champion olympique, médaille d'argent dans l'épreuve de taekwondo (-58 kg) aux Jeux Olympiques de Tokyo



**Mohamed Kahloun**, ambassadeur de Tunisie au Burkina Faso, élevé au rang d'Officier de l'Ordre de l'Étalon, au terme de sa mission.

C H A R I K A T Y

MULTIRISQUES  
DOMMAGÉS



## L'ASSURANCE DES PROFESSIONNELS EN UN SEUL CONTRAT.

Le contrat **CHARIKATY** est la solution idéale pour la couverture de vos locaux professionnels suite à un sinistre incendie, explosion, vol, dégâts des eaux, responsabilité civile...

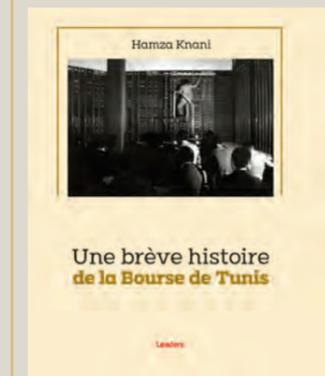
**CARTE ASSURANCES** met à votre disposition les moyens nécessaires pour reprendre votre activité dans les meilleurs délais et conditions, en cas de survenance d'un sinistre venant à endommager ou détruire vos locaux professionnels. Plus de détails sur notre site internet.

[www.carte.tn](http://www.carte.tn)

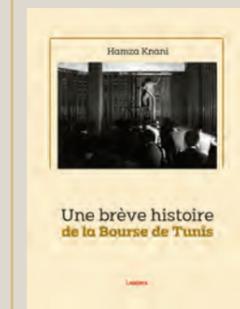
On vous l'assure.



**Bourse**

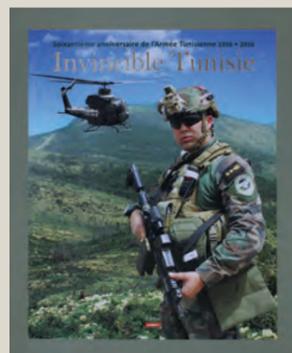


Format 23CM x 27,5CM  
Prix : 80 DT

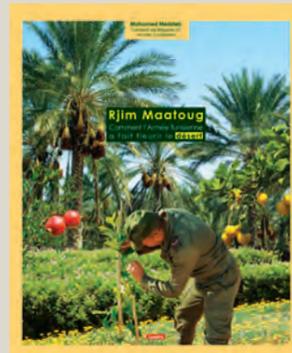


Format 15CM x 21CM  
Prix : 25 DT

**Militaire**

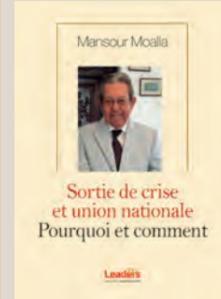


Format 23CM x 27,5CM  
Prix : 80 DT



Format 23CM x 27,5CM  
Prix : 60 DT

**Politique**



Format 15CM x 21CM  
Prix : 35 DT

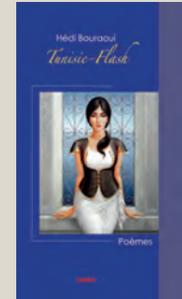


Format 15CM x 21CM  
Prix : 20 DT



Format 15CM x 21CM  
Prix : 25 DT

**Pôemes**



Format 12CM x 21CM  
Prix : 15 DT

**Mémoires**



Format 15CM x 23CM  
Prix : 38 DT



Format 23CM x 27,5CM  
Prix : 80 DT

**Récit**



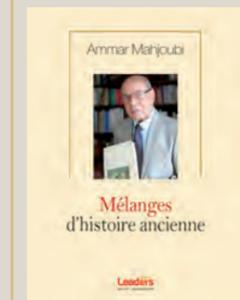
Format 15CM x 21CM  
Prix : 25 DT

**Diplomatie**

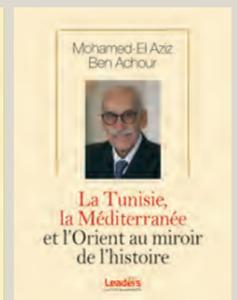


Format 23CM x 27,5CM  
Prix : 80 DT

**Histoire**



Format 15CM x 21CM  
Prix : 35 DT



Format 15CM x 21CM  
Prix : 35 DT



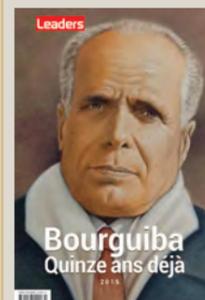
Format 15CM x 21CM  
Prix : 35 DT

**Environnement**



Format 23CM x 27,5CM  
Prix : 25 DT

**Hommage**

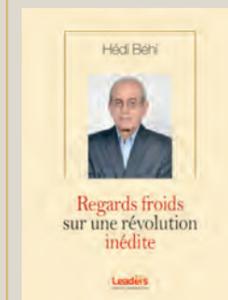


Format 15CM x 21CM  
Prix : 15 DT



Format 15CM x 21CM  
Prix : 15 DT

**Chroniques**



Format 15CM x 21CM  
Prix : 25 DT



Format 15CM x 21CM  
Prix : 25 DT

**Société**



Format 15CM x 21CM  
Prix : 30 DT



Format 15CM x 21CM  
Prix : 25 DT

**En librairie**

**COUPON D'ACHAT**

Livres	Prix Unitaire	Quantité	Prix Total
Deux Républiques, une Tunisie	38 DT		
Comment l'armée tunisienne a fait fleurir le désert	60 DT		
Une brève histoire de la Bourse de Tunis (Edition Gold)	80 DT		
Une brève histoire de la Bourse de Tunis (Edition Universitaire)	25 DT		
Covid-19: La Tunisie abasourdie	30 DT		
Sortie de crise et union nationale: Pourquoi et comment	35 DT		
Mélanges d'histoire ancienne	35 DT		
La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient au miroir de l'histoire	35 DT		
Et pourtant, il va falloir voter	20 DT		
Gouverner n'est pas promettre, mais choisir	25 DT		
Regards froids sur une révolution inédite	25 DT		
Le droit au rêve est le devoir de vigilance	25 DT		
Bourguiba, tel que je l'ai connu	25 DT		
Mémoire de basketteur	80 DT		

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ]

Tel [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Règlement par  Chèque bancaire  Virement  au nom de **PR Factory**

CBB : 08 008 000671001274071

Date et signature

Livraison gratuite en Tunisie  
Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)  
[www.leadersbooks.com.tn](http://www.leadersbooks.com.tn)



Mohamed Hammi



# Rentrée scolaire

Ils seront plus de deux millions trois cent mille élèves à converger dès ce 15 septembre vers leurs écoles primaires, collèges et lycées secondaires, dans la joie de la rentrée. Retour à la normale dans l'organisation des cours avec annulation du système d'enseignement par groupes.





# Vaccins : la bataille scolaire

Bon début pour la vaccination des lycéens. Près de 100 000 jeunes âgés de 15 à 17 ans ont déjà bénéficié d'une première dose, lors de la première journée ouverte en leur faveur le 29 août dernier. Il s'agit du cinquième des effectifs concernés dans cette tranche d'âge estimés à 500 000 élèves. Et c'est un bon début. Des campagnes de vaccination se poursuivront dans les établissements scolaires dès la rentrée en vue de couvrir les élèves âgés entre 12 et 15 ans.





# Mais en Tunisie



# Mangue &



# Avocat de Tunisie



Opinion

## Que répondre à l'enthousiasme des foules qui exultent ?



• Par Riadh Zghal

**Combien de Tunisiens ont sauté au toit à l'annonce du gel du parlement ? C'est que ce dernier a été une source de honte pour le citoyen moyen tant l'image des manigances de son président et celle du comportement de certains de ses membres sont répugnantes et révoltantes. Une chambre dite de représentants du peuple, qui dispose d'un pouvoir immense, mais au lieu d'en faire usage pour sauver un pays qui croule sous une crise multidimensionnelle dont celle de la santé, se braque sur des luttes partisans sans fin.**

**A**lors que les Tunisiens meurent par centaines tous les jours du Covid-19, que la menace de faillite guette l'État, que l'économie est en berne et que le peuple glisse sur une pente inexorable d'appauvrissement, des députés hommes d'obédience islamiste agressent physiquement des députées femmes ! Tout se passe comme s'ils prenaient leur revanche du fait que les manifestations populaires en 2013 les avaient empêchés d'inscrire dans la constitution que la femme n'était qu'un «complément de l'homme», autrement dit un sous-être qui n'existe pas par lui-même. Évidemment, l'idée de réciprocité, que l'homme serait le complément de la femme, n'effleurait pas l'esprit de leur secte.

L'euphorie populaire de mise à bas du pouvoir islamiste n'est pas sans rappeler celle du 14 janvier 2011 à l'annonce du départ du président Ben Ali. Voilà trois semaines que cette jubilation n'est pas tombée associée à un saut de la popularité du Président de la République. Un sondage d'opinion publié le 17 de ce mois révèle que 91,9% des voix iraient à Kaïs Saïed si des élections présidentielles étaient organisées.

Mais combien va durer cette vague d'enthousiasme ? Et comment entretenir ce sentiment de libération qui a fait la puissance du peuple sorti le 25 juillet, poussant le Président à passer enfin à l'action ?

On sait combien a duré l'enthousiasme des foules en 2011 et l'on connaît la suite : une assemblée constitutive, une constitution, des élections puis la descente aux enfers des crises sur tous les plans politique, économique, social, culturel, sanitaire... Pas un secteur de la vie sociale n'a été épargné sauf les économies de rente et celle informelle qui se renforcent mutuellement et qui alimentent l'avidité insatiable de ceux qui sont venus réclamer des «compensations» pour leur militantisme islamiste en plus de ce que leur accès au pouvoir leur a permis de puiser dans les caisses de l'État.

S'il y a des conclusions et une leçon à tirer de cette décennie de désespérance, c'est qu'il faut cesser de se fier au juridisme comme moteur de transition vers la démocratie. Tous les efforts d'après 2011 ont été consacrés à traiter de questions juridiques et institutionnelles sans trop regarder à la manière dont fonctionnent la société et l'économie. On a ainsi trahi ceux qui se sont révoltés pour cause de chômage, d'exclusion et d'humiliation par un régime autoritaire et policier. Ceux qui ont saisi le pouvoir ont répondu au mouvement des foules par la création d'institutions. A ce propos, Gustave Le Bon avait écrit dans son livre «Psychologie



...Gustave Le Bon avait écrit dans son livre «Psychologie des foules» publié en 1895 : «Les peuples restent gouvernés par leur caractère, et toutes les institutions qui ne sont pas intimement moulées sur ce caractère ne représentent qu'un vêtement d'emprunt, un déguisement transitoire.» Lui qui était médecin et anthropologue avait avancé comme argument l'exemple de la constitution anglo-saxonne qui restait fonctionnelle malgré la monarchie, et celles des «douzaines de constitutions mortes dans les convulsions des peuples latins de l'Europe et de l'Amérique». étaient supposées s'appliquer...



des foules» publié en 1895 : «Les peuples restent gouvernés par leur caractère, et toutes les institutions qui ne sont pas intimement moulées sur ce caractère ne représentent qu'un vêtement d'emprunt, un déguisement transitoire.» Lui qui était médecin et anthropologue avait avancé comme argument l'exemple de la constitution anglo-saxonne qui restait fonctionnelle malgré la monarchie, et celles des «douzaines de constitutions mortes dans les convulsions des peuples latins de l'Europe et de l'Amérique». Ces dernières n'étaient pas générées sur l'expérience sociale et politique. Même fondées sur «la raison pure», elles n'étaient pas exemptes de contradictions, d'ambiguïtés, voire d'absurdités, en comparaison des sociétés auxquelles elles étaient supposées s'appliquer.

Répondre au soulèvement par des élections n'est pas non plus la panacée si l'on ne dispose pas de moyens suffisants pour contrôler, puis pour sanctionner les dérives diverses de trucage des résultats. C'est ce qui s'est passé chez nous. Le soulèvement du peuple le 25 juillet était contre des élus d'une institution supposée les représenter. L'incapacité des élus à satisfaire les attentes de ceux qui les ont élus rend ces derniers prêts pour toutes les révolutions même derrière des chefs imprévisibles, en l'absence de leaders et de buts précis et réalisables.

En attendant la constitution d'un gouvernement, ce qui est à l'œuvre actuellement, alors que tous les pouvoirs sont aux mains d'un seul homme, on parle de réforme de la constitution, voire de l'écriture d'une nouvelle constitution, de la réforme du système électoral. C'est à se demander si c'est cela l'urgence ? Si on ne

retombe pas dans le même piège du juridisme de gestion de l'État au sommet ?

Si le cadre institutionnel existe et permet l'action du gouvernement, sa réforme est moins urgente que celle du traitement de bien d'autres questions. Il y a la lutte contre la corruption qui semble bien partie. Il y a aussi la restructuration de la gestion de l'administration publique par la digitalisation, le nettoyage de l'arsenal juridique qui bloque l'initiative, la productivité et la rémunération du mérite. Il y a l'instauration d'une véritable gestion administrative décentralisée. Il y a la relance de l'économie.

Les réformes institutionnelles et celle du système électoral peuvent suivre, d'autant qu'il faut attendre que reviennent la stabilité politique et une sérénité générale pour se lancer dans un référendum ou des élections.

Il ne s'agit plus du «business politique as usual» mais un pressant besoin d'innover et de sortir des sentiers battus. Cela serait possible si davantage de jeunes, les plus concernés par l'avenir qui est le leur et celui de leurs enfants, sont présents au pouvoir de décision et de gestion des affaires publiques au sommet, dans les régions et les localités.

Le risque c'est, comme l'écrivait Edgar Morin en 2011 dans *La Voie*, lorsque «la crise du politique est aggravée par l'incapacité à penser et à affronter la nouveauté, l'ampleur et la complexité des problèmes.» Ce risque est d'autant plus menaçant que règne un déficit d'écoute, de compétence avérée et d'engagement effectif envers le bien du plus grand nombre de citoyens. ■

R.Z.

Politique, économique, sociale et scolaire

# Une rentrée en temps d'exception



Jamais dans l'histoire contemporaine de la Tunisie une rentrée automnale, après la trêve de l'été, ne s'est déroulée dans pareil contexte: sous état d'exception. Parlement suspendu, gouvernement limogé, pouvoirs concentrés entre les mains du président de la République et guerre féroce contre la malversation, les abus et l'impunité: tout un système est mis en déconstruction. Déterminé à assumer jusqu'au bout ce qu'il considère comme sa mission de justicier, Kais Saïed ne compte pas s'arrêter aux premières mesures qu'il a prises. Plus rien ne le retient dans ce qu'il estime «salutaire», ne s'embarrassant d'aucun formalisme, se prévalant de la primauté de la loi et de sa stricte application à tous.

**A**ssignation à résidence surveillée, interdiction de voyage à l'étranger, descente dans des chambres frigorifiques et des dépôts de matériaux de construction, limogeage de membres du gouvernement, d'un ambassadeur et de gouverneurs, vaste mouvement à la tête des services sécuritaires et instructions pour la baisse des prix et des taux d'intérêt bancaires : chaque jour apporte, depuis le 25 juillet dernier, son lot de décisions fracassantes qui tiennent les Tunisiens en haleine.

Des voix s'élèvent avec persistance pour réclamer le respect des libertés individuelles et publiques, mettre en garde contre l'abus de pouvoir et exiger la fin de l'état d'exception. La majorité du peuple, cependant, témoigne de son soutien à Kaïs Saïed, selon différents sondages d'opinion. De nombreux Tunisiens voient en lui le «sauveur de l'hégémonie d'une classe politique corrompue et pourrie», «le président intègre qui rétablit la justice et traque la malversation», «l'homme sincère qui tient ses promesses», ou encore «le chef providentiel qui apportera les solutions tant attendues par le pays.»

#### Tout et tout de suite

Le capital-confiance placé en Kaïs Saïed est à l'ampleur des attentes des Tunisiens. Ils lui demandent tout, tout de suite, de droit, et sans effort, ni sacrifice. Pourtant, la réalité risque d'être différente. L'exigence du peuple n'est guère aisée à satisfaire, l'urgence de la

situation ne correspond pas à celle des moyens, les écueils risquent d'être nombreux, compliqués et longs à surmonter.

Comment Kaïs Saïed pourrait-il concilier la satisfaction immédiate des besoins urgents réclamés par les Tunisiens et les ressources budgétaires qu'il devrait mobiliser? Comment, aussi, parviendra-t-il à changer l'architecture des institutions et le remodelage du système politique tout en s'assurant d'une large adhésion à son projet? Et à quelles conditions réussira-t-il à désamorcer la résistance des partis politiques, des organisations nationales et des composantes de la société civile et remettre en marche le processus démocratique? Sans oublier le contexte géopolitique dont il doit faire un allié.

#### Cinq points de rupture

Tout porte à croire que le président Saïed s'est lancé dans une démarche de longue haleine qui se poursuivra des années durant. Mais d'ores et déjà, il doit s'attacher à consolider les points de rupture qui risquent d'entraver son avancée. Cinq rudes épreuves s'imposent en cette rentrée à son agenda. De la capacité de les traiter dépendra le succès de son projet d'ensemble. De la compétence et de la cohésion de son équipe aussi, ainsi que de son sens de la concertation et de la mise en débat public.

**Les institutions et le système politique:** Kaïs Saïed l'avait publiquement annoncé depuis des années : la démocratie fondée sur des partis politiques, un régime parlementaire et un pouvoir

centralisé, confisqué à la base locale, est épuisée. La loi électorale et la constitution sont à réviser et, en attendant, une organisation provisoire des pouvoirs publics est à mettre en place. Cette nécessaire réforme est cependant à mettre en débat, le plus large possible. Des élections législatives anticipées sont prévisibles, et doivent se tenir sur la base de la loi électorale révisée pour permettre une véritable expression de la représentation nationale. Quant à la constitution, il appartiendra à la nouvelle assemblée de la forger. La question institutionnelle s'érige au cœur du calendrier politique tout au long des prochaines semaines et des mois à venir. Les enjeux sont essentiels.

**Les finances publiques :** pas moins de 4 milliards de dollars sont nécessaires à mobiliser immédiatement pour faire face aux besoins urgents des caisses de l'État. Jusque-là, la loi de finances complémentaire n'a pas été bouclée, le budget de l'État pour l'année 2022 n'est pas esquissé, les négociations avec le FMI ne sont pas engagées! Quant aux promesses de soutien financier de la part de pays frères et amis, elles tardent à se concrétiser. La question financière pèse de tout son poids, surtout que les marchés financiers deviennent de plus en plus dubitatifs et les institutions régionales et internationales perdent de l'intérêt pour la Tunisie, exigeant tous garanties et réformes.

**Le marché :** la réaction du marché tunisien suite aux instructions du président Kaïs Saïed pour réduire les prix est importante à suivre.



...Quant aux banques et autres établissements de crédit, le plafonnement des taux de crédit au TMM+2, à certaines conditions très limitatives, ne résoudront pas les difficultés des entreprises. Les frais bancaires demeurent élevés et l'accès au crédit très limité, en dépit de la crise survenue suite à la pandémie de Covid-19. Une baisse générale des prix, sans pour autant pénaliser les producteurs, pour préserver le pouvoir d'achat et soutenir le panier de la ménagère, mais aussi relancer la consommation et redéployer l'économie, constitue une clé de voûte...



Réduire la marge bénéficiaire de la distribution des produits alimentaires à 15% seulement (5% pour les grossistes et 10% pour les détaillants) ne sera pas facile à tenir. Mais aussi ne résout pas le problème des producteurs agricoles qui subissent de plein fouet la hausse continue du prix des intrants et autres frais et se perdent dans les circuits informels de distribution. Quant aux banques et autres établissements de crédit, le plafonnement des taux de crédit au TMM+2, à certaines conditions très limitatives, ne résoudront pas les difficultés des entreprises. Les frais bancaires demeurent élevés et l'accès au crédit très limité, en dépit de la crise survenue suite à la pandémie de Covid-19. Une baisse générale des prix, sans pour autant pénaliser les producteurs, pour préserver le pouvoir d'achat et soutenir le panier de la ménagère, mais aussi relancer la consommation et redéployer l'économie, constitue une clé de voûte.

**Les revendications sociales :** le risque majeur est sans doute l'exacerbation de l'impatience, la montée des demandes et la multiplication des mouvements

sociaux. Quand des syndicats de l'enseignement appellent à se mettre en grève en cette rentrée scolaire, jusqu'à obtention de nouvelles augmentations, cela n'augure rien de bon. La spirale est capable de s'enclencher rapidement, touchant de nombreux autres secteurs, alors que les caisses de l'État sont vides. Quelle sera la position de l'Uggt? Comment réagira Kaïs Saïed? Quelle est sa marge de manœuvre et tentera-t-il un passage en force?

**La géostratégie et les influences extérieures :** la Tunisie est très connectée à son voisinage immédiat, et à sa sphère régionale et internationale. Jaloux de la souveraineté de la décision nationale, Kaïs Saïed est conscient du jeu des influences étrangères qui tentent de s'exercer sur le pays. Il doit pourtant savoir en tenir compte, les neutraliser, composer avec nos alliés et faire prévaloir l'intérêt national. Autant de choix stratégiques essentiels qui seront déterminants.

**La question sécuritaire est d'une grande acuité.** Un régime fort, respecté

et bien structuré réduit la criminalité et accroît la lutte contre le terrorisme. Les forces sécuritaires et armées s'y emploient. Elles ont besoin de plus de moyens et d'effectifs, c'est-à-dire de plus de crédits budgétaires. Une autre préoccupation majeure pour le chef de l'État.

**Mais qu'en est-il des libertés et de la démocratie?** Faut-il avoir peur de voir Kaïs Saïed s'ériger en maître absolu? Beaucoup se posent la question. La professeure Monia Ben Jémia, son ex-collègue à la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, le connaît bien. Elle esquisse une réponse intéressante. «Souvent inquiète, écrit-elle, parce qu'il a tous les pouvoirs, et ce n'est pas normal! Mais j'ai toujours espoir, le 25 juillet fera date! Tout sera mis à nu, grâce à la vigilance de tous et de la société civile! Le 25 juillet nous appartient, à nous! Critiquons, critiquons et ne cessons surtout pas de critiquer! Il n'a pas tous les pouvoirs finalement, il n'a que les pouvoirs que nous acceptons de lui donner.»



# DON BY UIB

## L'application innovante au service de la solidarité

Don by UIB, à la fois application mobile et plateforme web, permet aux associations partenaires de la Fondation Solidarité & Innovation by UIB de recevoir des dons de manière totalement sécurisée. Initiative inédite et solidaire, Don by UIB permet à tous les porteurs de cartes bancaires de réaliser un don en 3 clics. Votre don sera entièrement reversé au profit de l'association choisie.

JE DONNE EN **3** CLICS

Connectez-vous sur [www.donbyuib.com.tn](http://www.donbyuib.com.tn) ou téléchargez l'application Don by UIB sur PlayStore. 



## Chronologie

Présidence de la République

### 25 juillet 2021

Le président de la République annonce lors d'une réunion d'urgence avec les hauts chefs militaires et sécuritaires, en application de l'article 80 de la Constitution:

- La suspension des travaux de l'Assemblée des représentants du peuple,
- La levée d'office de l'immunité de tous les députés,
- Le limogeage du chef du gouvernement, Hichem Mechichi

### 26 juillet 2021

Le président Saïed se rend à 2 heures du matin à l'avenue Habib-Bourguiba.

### 26 juillet 2021

Limogeage du ministre de la Défense nationale, Brahim Bartagi, et de la ministre auprès du chef du gouvernement chargée de la Fonction publique et de la Gouvernance et ministre de la Justice par intérim, Hasna Ben Slimane

### 26 juillet 2021

Fermeture des administrations et suspension du travail pendant deux jours (27 et 28 juillet 2021)

### 26 juillet 2021

Couvre-feu décrété de 19h à 6h du matin

### 26 juillet 2021

Le président de la République s'entretient avec le secrétaire général de l'Uggt, Noureddine Taboubi, le président de l'Utica, Samir Majoul, le bâtonnier de l'Ordre des avocats, Brahim Bouderbala, le président de l'Utap, Abdelmajid Ezzar, la présidente de l'Unft, Radhia Jerbi, et la présidente de l'Association des femmes démocrates, Neila Zoghلامي :

- Je respecte toujours les institutions de l'Etat, j'ai été patient, je sais beaucoup, mais il était temps de mettre fin à tout cela.
- J'ai seulement appliqué l'article 80 de la Constitution, et ai informé le chef du gouvernement ainsi que le président du Parlement.
- Ils parlent d'un coup d'Etat, je me demande dans quelle faculté de droit ils ont étudié.

### 26 juillet 2021

Kaïs Saïed reçoit Youssef Bouzakher, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), et Malika Mzari, présidente du Conseil de l'ordre judiciaire, ainsi que le vice-président du Conseil de l'ordre administratif, Abdelkarim Rajah:

- Kaïs Saïed réitère son attachement à la Constitution et à l'application de la loi à tous, tout en garantissant l'indépendance de la justice.

### 26 juillet 2021

Kaïs Saïed s'entretient avec Jamel Msallem, président de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (Ltdh), Bechir Laabidi, secrétaire général de la Ligue, Mohamed Yassine Jelassi, président du Syndicat national des journalistes tunisiens

(Snjt) et le président du Forum tunisien des droits économiques et sociaux (Ftdes), Abderrahmane Hedhili :

- Le chef de l'Etat affirme son engagement en faveur de la liberté d'expression, l'Etat de droit et la démocratie en Tunisie.

**27 juillet 2021**

Entretien téléphonique entre le président Kaïs Saïed et le chef de la diplomatie américaine Anthony J. Blinken :

- Les mesures exceptionnelles prises sont conformes à l'article 80 de la Constitution.
- Kaïs Saïed rassure son interlocuteur sur son attachement à la Constitution, et son respect des droits et libertés.

**27 juillet 2021**

Le président de la République reçoit le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, venu lui transmettre un message verbal du Président Abdelmajid Tebboune.

**27 juillet 2021**

Le chef de l'Etat reçoit le ministre marocain des Affaires étrangères, Nacer Bourita, venu lui transmettre un message verbal du roi Mohammed VI.

**28 juillet 2021**

Réunion du Conseil supérieur des armées.

**28 juillet 2021**

Kaïs Saïed s'entretient avec le président de l'Utica, Samir Majoul :

- Toute tentative de spéculation sera contrée par une application complète et stricte de la loi.
- Kaïs Saïed appelle les commerçants et les grossistes à baisser les prix des produits alimentaires.

**28 juillet 2021**

Limogeage du PDG de l'Etablissement de la télévision tunisienne, Mohamed Lassaad Dahech, et son remplacement par Awatef Daly.

**28 juillet 2021**

Création d'une salle des opérations chargée de la gestion de la pandémie de Covid-19 et placée sous le commandement du directeur général de la Santé militaire.

**29 juillet 2021**

Kaïs Saïed reçoit Abdallah Al Lafi, vice-président du Conseil présidentiel libyen.

**29 juillet 2021**

Kaïs Saïed désigne Ridha Gharsallaoui chargé de la gestion des affaires du ministère de l'Intérieur.

**30 juillet 2021**

Kaïs Saïed reçoit des journalistes du New York Times :

- Ce n'est pas à cet âge que je vais devenir dictateur.
- Il n'y a aucune crainte à avoir pour les libertés en Tunisie.

**30 juillet 2021**

Kaïs Saïed met fin aux fonctions du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Mohamed Ali Nafti

**30 juillet 2021**

Allègement du couvre-feu de 22h à 05h du matin

**30 juillet 2021**

Kaïs Saïed s'entretient avec le PDG de la Pharmacie centrale et le président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, ainsi que le secrétaire général du syndicat des pharmaciens :

- Le président appelle les pharmaciens à baisser les prix des médicaments
- La Tunisie a besoin d'un médicament efficace, d'un nouveau vaccin et d'un nouveau diagnostic afin que la loi soit réellement un véritable remède à cette situation

**31 juillet 2021**

Le président de la République reçoit le président de l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (Aptbef), Mohamed Agrebi, accompagné de son vice-président, Hichem Rebaï, et de sa déléguée générale, Monia Saïed :

- Certains indiquent que l'Etat est au bord de la faillite. Ils l'ont conduit à la faillite et continuent à le faire encore.
- Kaïs Saïed appelle les banques à fournir des efforts supplémentaires en cette période exceptionnelle que traverse le pays en baissant les taux d'intérêt.

**1<sup>er</sup> août 2021**

Kaïs Saïed préside la cérémonie de remise de 1 500 000 doses de vaccin fournies par l'Italie :

- Certaines parties visent à nuire aux relations avec l'Italie.

**1<sup>er</sup> août 2021**

Kaïs Saïed effectue une visite d'inspection à l'avenue Habib-Bourguiba :

- Les mesures exceptionnelles prises récemment ont pour but de sauver la Tunisie, l'Etat et le peuple tunisiens.
- Certaines parties visent à nuire aux relations avec l'Italie et avec l'Europe et cherchent toujours à exploiter la pauvreté et la misère des citoyens.

**1<sup>er</sup> août 2021**

Le chef de l'Etat reçoit le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, porteur d'un message verbal du Président Abdelmajid Tebboune.

**1<sup>er</sup> août 2021**

Kaïs Saïed reçoit le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Marouane El Abassi :

- Les libertés et les principes des droits de l'Homme seront respectés.
- Je respecte la loi qui exprime la volonté générale du peuple.
- Cette guerre sera remportée sans balles ni effusion de sang, mais par la loi fondée sur la justice et la liberté.
- La Tunisie pourra surmonter les obstacles grâce à la volonté des Tunisiens ainsi qu'au soutien sincère des pays frère et amis.

# جيل وراء جيل

# طاقتنا ماتوفاش



### 2 août 2021

Kaïs Saïed reçoit Zakia Latrach, activiste de la société civile au gouvernorat de Gafsa :

- Nous étions le deuxième pays exportateur de phosphate, aujourd'hui nous l'importons.
- Certains ont paralysé la ligne pour monopoliser le transport du phosphate. Or, le phosphate est la propriété du peuple tunisien.
- Celui qui veut se cacher derrière l'immunité n'échappera pas à la justice.

### 2 août 2021

Limogeage d'Ali Kooli, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Investissement, et de Mohamed Fadhel Kraiem, ministre des Technologies de la communication.

### 2 août 2021

Désignation de Sihem Boughdhir Nemsia pour gérer les affaires du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Investissement et de Nizar Ben Néji, chargé de la gestion du ministère des Technologies de la communication.

### 3 août 2021

Kaïs Saïed reçoit le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Chokri, venu lui transmettre un message verbal du président Abdel Fattah al-Sissi.

### 3 août 2021

Limogeage de l'ambassadeur de Tunisie à Washington, Nejmeddine Lakhal.

### 3 août 2021

Limogeage du gouverneur de Sfax, Anis Oueslati.

### 4 août 2021

Kaïs Saïed effectue une visite inopinée au ministère du Commerce :

- Le fait de manipuler les moyens de subsistance des Tunisiens ne sera plus toléré.
- Il n'y a pas lieu d'affamer le peuple.
- Tous les intervenants sont appelés à faire montre de sens patriotique, à assumer la responsabilité en cette étape de l'histoire de la Tunisie, et à prendre l'initiative de baisser les prix.

### 4 août 2021

Kaïs Saïed visite l'Unité spéciale de la Garde nationale (Usgn) à Bir Bouregba (Nabeul) :

- Je tenais, par cette visite non programmée, à montrer aux Tunisiens que des forces constituées d'enfants du peuple veillent sur eux et sur la patrie.

### 4 août 2021

Kaïs Saïed en visite au ministère de l'Intérieur :

- Nous ferons face à toute tentative d'atteinte au ministère de l'Intérieur.
- Certains veulent s'infiltrer dans les rouages de l'État et du ministère de l'Intérieur en particulier, mais ils resteront dans une position de «hors-jeu».

### 4 août 2021

Kaïs Saïed reçoit le PDG de la Sonede, Mosbah Helali :

- Il n'est plus question de priver le peuple tunisien de son droit d'accéder à l'eau potable
- Kaïs Saïed demande la baisse des prix de l'eau dans ces circonstances exceptionnelles

### 5 août 2021

Le président Kaïs Saïed reçoit Bechir Kthiri, PDG de l'Office des céréales :

- Pain et eau, mais plus jamais de retour en arrière.
- Kaïs Saïed évoque le cas du blé cancérigène.
- La loi sera appliquée à tous ceux qui tentent de mettre le feu aux champs et aux forêts.

### 5 août 2021

Démarrage des journées de vaccination massive : Kaïs Saïed s'adresse aux Tunisiens pour les inciter à se vacciner.

### 5 août 2021

Limogeage des gouverneurs de Monastir, Zaghouan et Médenine.

### 6 août 2021

Claudio Javier Rosenzweig, ambassadeur d'Argentine à Tunis, rend une visite d'adieu au président de la République.

### 6 août 2021

Ali Mrabet nommé chargé de gérer les affaires du ministère de la Santé.

### 7 août 2021

Kaïs Saïed reçoit le conseiller diplomatique du président de l'État des Émirats arabes unis, Anwar Gargash, venu lui remettre un message écrit du président des EAU, Cheikh Khalifa Ben Zayed Al Nahyan.

### 8 août 2021

Deuxième journée nationale de vaccination destinée aux personnes âgées de plus de 40 ans : 551 008 personnes vaccinées. Kaïs Saïed visite un centre de vaccination à Radès.

### 9 août 2021

Kaïs Saïed reçoit le ministre des Affaires étrangères du Royaume de Bahreïn, Abdellatif Ben Rached Zayani, porteur d'un message verbal du roi du Bahreïn, Hamed Ben Issa al-Khalifa.

### 10 août 2021

La Présidence de la République annonce l'organisation d'une deuxième journée portes ouvertes dédiée à la vaccination des personnes âgées de 18 à 39 ans.

### 11 août 2021

Kaïs Saïed reçoit le ministre de l'Éducation, Fethi Sellaouti

## Ouverture de notre nouvelle agence QNB M'saken.

QNB est toujours à votre service, et se rapproche encore plus de vous pour faciliter vos opérations avec l'ouverture de sa nouvelle agence à M'saken, Boulevard Dr Taieb Hachicha.



Appelez le 36 00 40 00 ou visitez [qnb.com.tn](http://qnb.com.tn)

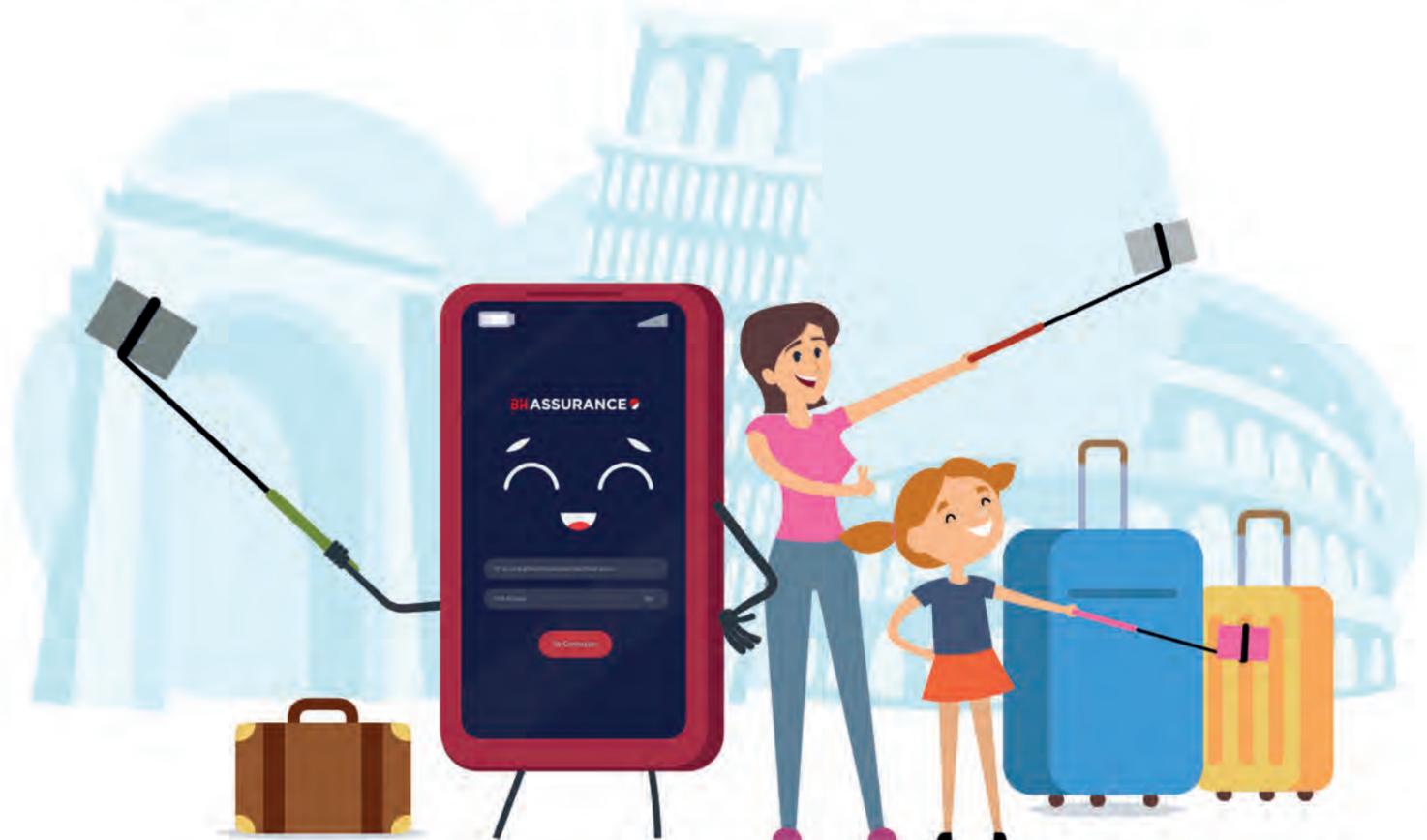
# VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC L'ASSISTANCE VOYAGE VIA WININTI

100% en ligne

Payez sur Wininti

Votre protection en quelques clics

- **SOUSCRIVEZ EN LIGNE SANS AVOIR À VOUS DÉPLACER**
- **IMPRIMEZ VOTRE ATTESTATION DEPUIS L'ESPACE WININTI**



- La loi s'appliquera à tout le monde.
- Les mesures prises sont constitutionnelles.
- Kaïs Saïed appelle à une bonne préparation de la rentrée scolaire.
- Kaïs Saïed appelle le Centre pédagogique national et les libraires à prendre l'initiative de revoir à la baisse les prix des manuels scolaires.
- Kaïs Saïed appelle à la réforme du système éducatif.

## 11 août 2021

Kaïs Saïed effectue une visite inopinée dans deux unités de chambres frigorifiques pour des produits agricoles dans le gouvernorat de La Manouba :

- Il n'y a pas de place pour le monopole et la spéculation des produits agricoles.
- «Je suis venu inspecter les circuits d'affamement»

## 11 août 2021

Kaïs Saïed reçoit l'ambassadeur de Palestine à Tunis, Hael El Fahoum.

## 12 août 2021

Kaïs Saïed préside la réunion de la Commission nationale de lutte contre les catastrophes :

- Certains en Tunisie doivent trouver place dans les canalisations d'assainissement.
- Il n'y aura pas de retour en arrière.

## 12 août 2021

Nomination de Samir Abdellaoui en qualité de gouverneur de Bizerte.

## 13 août 2021

À l'occasion de la fête de la Femme, Kaïs Saïed supervise la signature d'une convention pour l'envoi d'une astronaute tunisienne dans l'espace.

## 13 août 2021

À l'occasion de la fête de la Femme, le président de la République visite la Cité Hlel pour rencontrer des femmes artisanes.

## 13 août 2021

Kaïs Saïed reçoit le vice-président du Conseil de sécurité nationale à la Maison-Blanche, porteur, à la tête d'une délégation de hauts responsables du Conseil et du Département d'Etat, d'un message écrit du président des Etats-Unis d'Amérique, Joe Biden.

## 15 août 2021

Deuxième journée nationale de vaccination destinée aux personnes âgées de 18 à 39 ans : 596 164 jeunes vaccinés.

## 16 août 2021

Visite d'inspection à l'aéroport de Tunis- Carthage :

- La liberté de circulation est toujours garantie.
- Pas de marche arrière possible.
- Les mesures de restrictions sont destinées aux personnes soupçonnées de corruption, de terrorisme et d'évasion fiscale.
- Kaïs Saïed rejette la feuille de route et le dialogue participatif.

## 18 août 2021

Allègement du couvre-feu de minuit à 05h du matin.

## 18 août 2021

Réunion entre Kaïs Saïed et Ridha Gharsallaoui, chargé de diriger le ministère de l'Intérieur, nomination de Sami Hichri comme directeur général de la Sécurité nationale, et Chokri Riahi directeur général, commandant de la Garde nationale.

## 19 août 2021

Kaïs Saïed reçoit le président de Huawei en Afrique du Nord.

## 19 août 2021

Le président reçoit le ministre des Affaires sociales et la chargée de gestion du ministère des Finances.

- Le gouvernement sera annoncé dans les prochains jours.
- La seule feuille de route que je vais suivre et appliquer avec fermeté et détermination, c'est celle du peuple tunisien.
- Il vaut mieux subir les conséquences d'une absence précaire d'un gouvernement en attendant le réajustement de la situation que de vivre dans un État qui brille par son absence.
- Comment peut-on parler de coup d'Etat constitutionnel?
- Celui qui parle d'une feuille de route, qu'il aille la chercher dans les livres de géographie.

## 20 août 2021

Le président de la République Kaïs Saïed décore les deux sportifs tunisiens médaillés aux Jeux Olympiques de Tokyo, Ahmed Ayoub Hafnaoui et Mohamed Khalil Jendoubi.

## 20 août 2021

Limogeage d'Anouar Ben Hassen, secrétaire général de l'Inluc et fermeture des bureaux de l'Instance.

## 20 août 2021

Limogeage du gouverneur de Ben Arous.

## 20 août 2021

Covid-19 : accord pour le versement d'aides exceptionnelles aux familles impactées par la pandémie.

## 20 août 2021

Kaïs Saïed évoque un plan d'assassinat.

## 20 août 2021

Kaïs Saïed effectue une visite inopinée dans les dépôts d'une société de vente de matériaux de construction à Fouchana (gouvernorat de Ben Arous) :

- Le gouverneur de Ben Arous a été limogé en raison des spéculateurs de la région. Nous avons besoin d'un gouverneur au service des citoyens et non des contrebandiers.
- Il n'y aura aucune tolérance envers ceux qui monopolisent les marchandises

et les produits pour maîtriser l'approvisionnement du marché et augmenter les prix.

**22 août 2021**

Kaïs Saïed reçoit le ministre saoudien chargé des pays africains, Ahmed Ben AbdelazizKattan

**23 août 2021**

Le président de la République reçoit le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, porteur d'un message écrit du Président Abdelmajid Tebboune.

**23 août 2021**

Kaïs Saïed proroge, sine die, la suspension de l'ARP et la levée de l'immunité des députés.

**24 août 2021**

Le président Saïed reçoit le ministre du Commerce, Mohamed Boussaid :

- Le Parlement est un danger pour l'Etat, et le vote s'y déroule de concert avec les lobbies.
- L'augmentation des prix des denrées alimentaires vitales intervient sous l'impulsion de parties politiques bien connues.
- Les lobbies de la corruption œuvrent par tous les moyens pour affamer le peuple.

**26 août 2021**

Le président de la République préside la cérémonie de départ de la mission militaire tunisienne pour la République Centrafricaine, en Casques bleus sous la bannière de l'ONU, pour le maintien de la paix et de la sécurité.

- Ce n'est pas par hasard que l'Organisation des Nations unies (ONU) renouvelle sa confiance aux vaillantes forces militaires tunisiennes.

26 août 2021

Le président Saïed se rend au ministère de l'Intérieur:

- La nécessité de combattre le crime organisé sous toutes ses formes.
- Faire front commun contre tous ceux qui cherchent à porter atteinte à l'Etat.

**27 août 2021**

Le président Kaïs Saïed reçoit les dirigeants de l'Association professionnelle tunisienne des banques et établissements financiers (Aptbef) :

- Il n'est pas question de harcèlement ou de restriction des activités des hommes d'affaires et des investisseurs qui respectent la loi, leurs droits et biens ne seront pas touchés.

**27 août 2021**

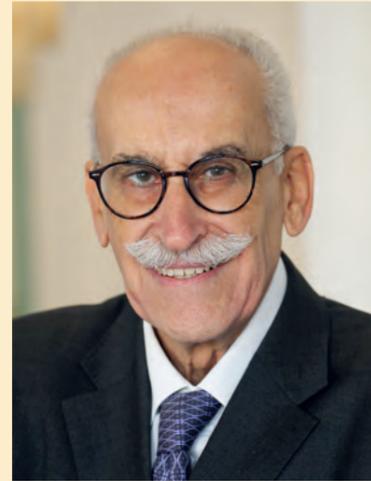
Le président Saïed participe à distance à la quatrième session du «G20 Compact with Africa», tenue à Berlin.

**28 août 2021**

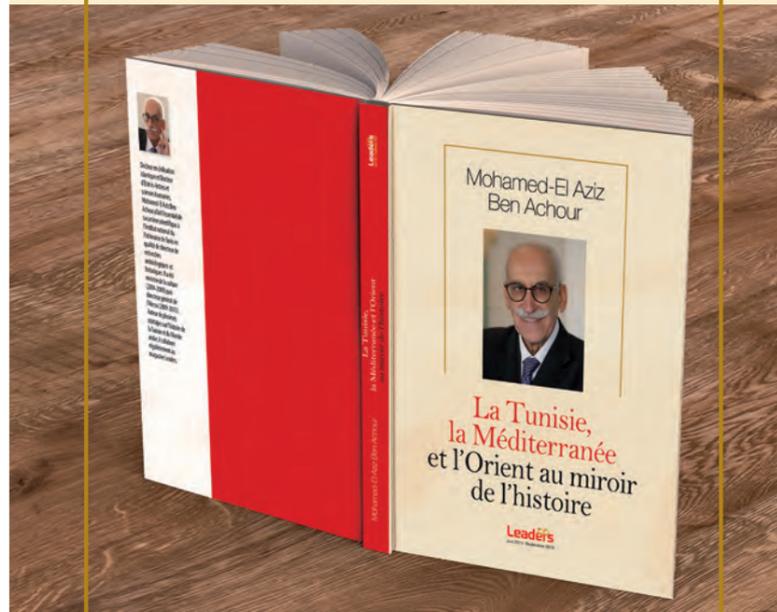
Kaïs Saïed effectue une visite inopinée dans une unité de sidérurgie dans le gouvernorat de Zaghouan où 31 mille tonnes de fer ont été saisies. 

## Vient de paraître

Mohamed-El Aziz Ben Achour



La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient au miroir de l'histoire



En librairie

Tel : +216 71 232 111  
www.leaders.com.tn



SSANGYONG  
DRIVEN BY YOU

The power of Authenticity



The very new PICK UP

M U S S O

www.ssangyongtunisie.com

 SsangYongTunisie.Officielle



AUTOMOBILES ZOUARI  
CONCESSIONNAIRE / SAV VEHICULES DE TOURISME

TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine  
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060  
Fax : (+216) 71 425 253

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax  
Tél. : (+216) 70 130 020  
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse  
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050  
Fax : (+216) 73 343 233

GABES - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès  
Tél. : (+216) 70 130 090  
Fax : (+216) 75 274 151

Nation

# Un sommet de la Francophonie en Tunisie, pour quoi faire ?

La Tunisie accueillera les 20 et 21 novembre prochain à l'île de Djerba le 18e sommet de la Francophonie qui aura pour thème : « La connectivité dans la diversité : le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone ». Cette conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage sera précédée de la tenue, le 19 novembre 2021, de la 38e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF). De nombreux autres événements sont prévus en marge du sommet, notamment le Village de la Francophonie ainsi que le Forum économique francophone. **Analyse.**



• Par Ferid Memmich

# A

u 16e Sommet de la Francophonie de 2016, organisé à 2016 à Antananarivo (Madagascar), la Tunisie a arraché de haute lutte le privilège d'organiser, sur son sol, celui de 2020 correspondant au cinquantième anniversaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). L'ensemble de la communauté concernée projetait d'en faire un événement marquant, festif, essentiel pour tous les participants et important parce que l'occasion de faire une évaluation des acquis, des perspectives, des potentialités à découvrir.



## La Tunisie au premier plan

Le choix du sol tunisien a aussi une valeur symbolique, parce que la Tunisie a été l'un des quatre géniteurs de cette institution, à travers la personne de feu le Président Bourguiba. Faut-il rappeler que cette organisation est née par la volonté de leaders africains et asiatique, héros de l'indépendance de leurs pays respectifs : Léopold Sédar Senghor pour le Sénégal, Hamani Diori pour le Niger, Habib Bourguiba pour la Tunisie et le Prince Norodom Sihanouk pour le Cambodge ? Faut-il rappeler aussi aux nostalgiques des théories colonialistes et néocolonialistes qu'il n'y avait au départ du projet aucun élément autre qu'africain ou asiatique. Ni français, ni européen !

L'idée de départ était bien de créer un espace de rapprochement, d'échanges et de collaboration entre pays et sociétés utilisant partiellement ou totalement le français.

■ Avec le président sénégalais Léopold Sédar Senghor



D'ailleurs, l'acte de naissance de la première formule a été signé en 1970 à Niamey, au Niger, dans la foulée du souffle des indépendances et de la recherche de modalités de dialogue, de solidarité et d'entente entre anciens colonisés, auxquels se sont joints, ensuite, les francophones d'autres pays.

Aujourd'hui, l'OIF se compose de 88 États (plus de la moitié des pays de l'ONU) et gouvernements dont plusieurs pays arabes, comme le Liban, l'Égypte, le Qatar, le Maroc, sans compter d'autres qui auraient aimé en faire partie, comme les Emirats ou l'Arabie Saoudite.

Une fois stabilisée par les élections de 2014, la jeune démocratie tunisienne, notre pays, se devait d'exploiter toutes ses possibilités, rétablir son rayonnement international et réactiver sa présence dans cet espace hautement prometteur. Ce qui fut fait.

## Une présence active

Outre l'organisation du Sommet du cinquantenaire, la Tunisie a obtenu d'abriter le siège de l'OIF pour l'Afrique du Nord (et provisoirement pour le Moyen-Orient, en attendant que cela revienne au Liban). Tout au long de ces années, notre pays a réactivé sa présence, son rayonnement au sein de cette organisation, non pas seulement pour le prestige, mais



■ A gauche le président nigérien Hamani Diori et à droite le président Senghor



aussi parce que la Tunisie démocratique d'après la Révolution de 2011 a les mêmes valeurs fondamentales que l'OIF inscrites dans ses statuts et à la base de son fonctionnement :

- Défense des droits de l'Homme
- Fonctionnement démocratique des institutions et alternance pacifique au pouvoir
- Egalité homme/ femme et lutte contre la violence faite aux femmes
- Protection de la femme et de l'enfant
- Promotion de la jeunesse par l'emploi et le développement des activités sportives
- Mise en place d'investissements et de projets, dans l'esprit de ces valeurs
- Favoriser l'élévation du niveau culturel autant pour ce qui est francophone que pour ce qui est relatif aux langues propres des pays concernés
- Promouvoir d'une manière intensive les échanges économiques, à

l'évidence facilités par l'usage d'une langue commune.

### La marche pour le sommet

Il y a lieu de signaler à ce sujet que s'est tenu à Paris, les 22, 23 et 24 août dernier, un important forum économique francophone organisé par le Medef (patronat français) et l'OIF, où la délégation tunisienne de l'Utica présidée par M. Samir Majoul a rencontré un succès remarquable et prometteur, dans le cadre de la préparation du forum économique qui se tiendra parallèlement au Sommet de Djerba, en novembre. La présence de cette forte délégation a été appréciée et ne manquera pas d'avoir des retombées bénéfiques pour l'ensemble de notre économie.

Ainsi, autant sur le plan des valeurs qui sont aujourd'hui les nôtres que celui de nos intérêts économiques les plus pressants, notre présence active et efficace au sein de l'espace

francophone est une opportunité que nous devons savoir exploiter avec une volonté politique clairement exprimée, sans tabou ni complexe! C'est la condition du succès.

Ce sommet est une occasion rare pour le rayonnement de notre pays, pour notre Président, pour notre patrimoine et pour le développement de notre potentiel économique et culturel.

### Un atout à notre portée

Parler français aussi, parler français en plus, ne doit pas être perçu comme la soumission à une quelconque hégémonie étrangère. C'est un héritage de l'Histoire que nous devons assumer, métaboliser, d'autant qu'il est porteur d'ouverture, de rayonnement et de développement. A notre époque, tout repli sur soi, toute tentation autarcique seraient vecteurs de régression, d'assèchement et d'extinction.



## POUR L'ACHAT D'UNE VOITURE NEUVE OU D'OCCASION\*

OFFRE VALABLE DU 15 JUIN AU 25 SEPTEMBRE

CONCESSIONNAIRES PARTENAIRES



N° Centre de la Relation Client : 70 026 267

\*OFFRE VALABLE CHEZ TOUS LES CONCESSIONNAIRES EN TUNISIE

# LE TIVOLI COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VU !



www.ssangyongtunisie.com



## TIVOLI EXPRESS YOURSELF!

f SsangYongTunisie.Officielle

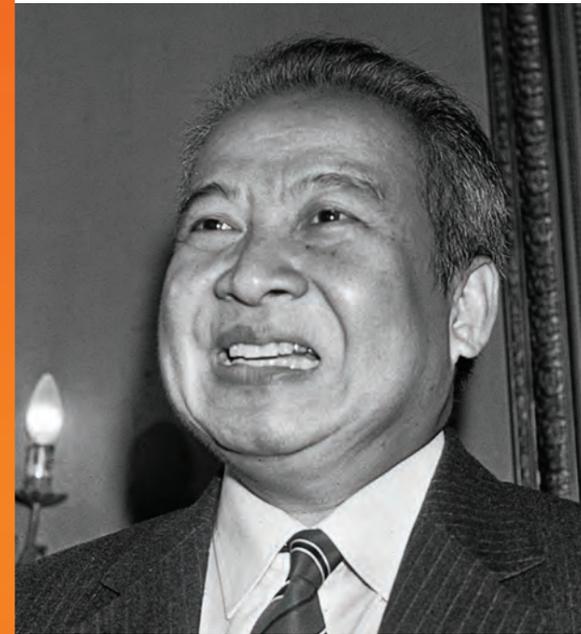
**TUNIS** - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine  
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060  
Fax : (+216) 71 425 253

**SOUSSE** - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse  
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050  
Fax : (+216) 73 343 233

**SFAX** - Rte de Gabes, byd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax  
Tél. : (+216) 70 130 020  
Fax : (+216) 74 281 020

**GABES** - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès  
Tél. : (+216) 70 130 090  
Fax : (+216) 75 274 151

■ Le Prince Norodom Sihanouk (Cambodge)



souverains. Or, les Tunisiens d'aujourd'hui sont mûrs et parfaitement indépendants « dans la tête » : sinon nous ne serions pas ce que tous les étrangers estiment et disent que nous sommes !

Pour conclure et confirmer notre intérêt immédiat à réussir ce Sommet par la confirmation d'une volonté politique, par un rayonnement digne d'un cinquantième anniversaire, il faut souligner que la Tunisie a choisi pour thème de cette manifestation «le numérique», intérêt et préoccupation du 21e siècle, condition de tout développement, mais source de perturbation dans le fonctionnement de toutes les sociétés, dans tous les pays, grands et moins grands. Ce thème a été choisi pour son actualité à l'échelle universelle. Notre propos ? Inviter les chefs d'Etat francophones, dans leur diversité, à tenter de trouver des réponses au dysfonctionnement des réseaux, des parades aux attaques, aux aspects actuellement incontrôlables qui nuisent gravement à la démocratie, mettent

Notre langue nationale est l'arabe. Nous appartenons à l'aire de la civilisation arabo- musulmane et nous en sommes légitimement fiers.

Mais, nous avons eu le français en héritage. Autant exploiter cette situation historique qui nous rend plus riches, plus ouverts, plus forts pour affronter toutes sortes d'adversité.

Si l'on dispose de deux jambes, pourquoi s'amputer et ne marcher que sur une ! C'est pourquoi nous ne devons avoir ni tabou, ni complexe!

Craindre qu'utiliser le français parallèlement à notre langue nationale permette à la France d'exercer sur notre pays une forme d'hégémonie coloniale signifierait que plus de 60 années d'indépendance n'ont pas suffi à nous rendre indépendants et

«...C'est aussi une ambition tunisienne: profiter de cette occasion pour mettre en lumière nos capacités et nos réalisations en matière de numérique, échanger nos expériences, valoriser notre savoir-faire et rentabiliser notre matière grise. Et pourquoi la Tunisie ne deviendrait-elle pas un pôle d'excellence et un référent pour tous ces pays, voire d'autres, en matière de numérique?...

en danger les libertés individuelles et collectives par les rumeurs, le complotisme, les infamies et autres manipulations perverses dont tout le monde a conscience au quotidien. Si les chefs d'Etat francophones pouvaient prendre clairement la mesure de ces problèmes et tenter de leur opposer des «garde-fous», nous aurions fait œuvre utile pour l'avenir.

C'est aussi une ambition tunisienne: profiter de cette occasion pour mettre en lumière nos capacités et nos réalisations en matière de numérique, échanger nos expériences, valoriser notre savoir-faire et rentabiliser notre matière grise.

Et pourquoi la Tunisie ne deviendrait-elle pas un pôle d'excellence et un référent pour tous ces pays, voire d'autres, en matière de numérique?..

F.M.  
Ancien Représentant personnel du président de la République auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie

«...Si les chefs d'Etat francophones pouvaient prendre clairement la mesure de ces problèmes et tenter de leur opposer des «garde-fous», nous aurions fait œuvre utile pour l'avenir...

**NOUVEAU**  
commandez directement en ligne sur  
[www.leadersbooks.com](http://www.leadersbooks.com)  
Livraison gratuite

VIENT DE PARAÎTRE

Raouf Menjour



# Mémoire de basketteur

Cent ans de basket en Tunisie

Volume : 164 pages • Format : 23 x 27,5 cm

## Bon de commande

Moins de 10 exemplaires ..... x 80 DT Total

10 exemplaires et plus ..... x 60 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ]

Tel [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

[www.leadersbooks.com.tn](http://www.leadersbooks.com.tn)

# Chronique

## La tentation présidentielle

**S**i demain un référendum est organisé en Tunisie, les Tunisiens voteront en masse en faveur du régime présidentiel. Certains iront même jusqu'à appeler au retour de l'autoritarisme, d'autres, moins jusqu'au-boutistes, inclineront vers l'installation d'un régime présidentiel en pensant qu'il constitue la meilleure solution pour sortir le pays de l'impasse morale, politique et socioéconomique dans laquelle il se débat depuis une décennie. Trois paramètres pourraient bien expliquer leur choix: le poids de l'habitude, la faillite du parlementarisme, la prime donnée à celui qui est déjà en place.

Le culte du chef est bien ancré dans les mentalités tunisiennes. Dix ans de démocratie parlementaire n'ont pas pu effacer le souvenir de plus en plus glorifié d'un demi-siècle de pouvoir personnel, que celui-ci ait pris les habits de la légitimité historique (Bourguiba) ou qu'il se soit octroyé de facto les oripeaux du sauveur (Ben Ali). La nostalgie qui marque le retour vers le passé de beaucoup de Tunisiens a évidemment quelques rapports avec le bilan catastrophique du régime parlementaire, mais ce n'est pas là une explication univoque. En vérité, les Tunisiens aiment avoir un chef qui les commande et pas une multitude de petits sous-chefs qui apparaissent et disparaissent sur la scène politique au gré des événements sans que les Tunisiens aient le temps de les dédifier ou de les haïr.



• Par Habib Touhami

Le parlementarisme tunisien a des rapports lointains avec le parlementarisme britannique, scandinave ou indien. D'abord parce que le chef de l'Etat dans ces pays préside mais ne gouverne pas et qu'il est désigné soit par la naissance, soit par le suffrage indirect, un gage de stabilité et de pondération. Or sur ce plan, les dés étaient pipés dès le départ en Tunisie puisque la légitimité que confère le suffrage universel direct y est partagée entre un président de la République otage des institutions sinon de lui-même et un Parlement qui entend gouverner à la place du

gouvernement. Ensuite parce qu'Ennahdha a de la démocratie parlementaire une conception hégémonique et exclusive. Si on analyse bien les faits, on se rendra compte que ce parti a gouverné le pays continuellement depuis 2012, dans l'action comme dans l'inaction (ce qui est plus grave) sans sentir le poids des responsabilités ou se montrer lucide. Les prétentions exorbitantes du président d'Ennahdha, devenu président de l'ARP, sont inscrites pour ainsi dire dans les gènes de l'islamisme politique, et tout autre que lui, issu du même parti, aurait agi exactement comme lui.

Le Président Kaïs Saïd est arrivé au pouvoir par les urnes, contre toute attente et contre tout l'establishment. Son slogan « Echaab yourid » lui a servi de programme et de point de ralliement. On peut estimer cela insuffisant au regard de la complexité de la situation et que nulle démocratie représentative ne peut fonctionner normalement dans ce cas, mais on doit admettre aussi qu'il a la majorité des Tunisiens avec lui et que son style plaît adux jeunes et aux marginalisés. C'est là un constat et non une spéculation. Qu'une prime soit donnée à celui qui est déjà à la tête d'un pays, quoi de plus « normal » au fond, admettons tout de même que cela donne à celui qui veut agir les moyens de le faire.

Il reste que le nœud du problème n'est pas la Constitution parlementariste comme on le croit à tort, mais le recours à la proportionnelle de listes aux élections législatives car si on changeait de constitution sans toucher à ce mode de scrutin, le Président resterait malgré tout l'otage du Parlement et le jouet des combinaisons partisans. Dans ce scénario, aucune majorité parlementaire stable et homogène ne se dégagera et la nature même du pouvoir ne se modifiera pas. Il ne restera alors au président de la République que le pouvoir de méditer sur la quintessence du véritable pouvoir, celui que l'on exerce sur soi-même et non pas celui que l'on exerce sur les autres. ■

H.T.

## Cinq enseignements à tirer de l'abominable gestion américaine de la tragédie afghane



• Par Mohamed Ibrahim Hsairi

«*Il est honteux d'être sans honte*». Cette maxime de Saint Augustin s'applique parfaitement au discours à la nation d'une vingtaine de minutes que le président des États-Unis a prononcé le lundi 16 août 2021, pour s'exprimer sur la situation en Afghanistan suite au retrait chaotique des troupes américaines après une occupation d'une vingtaine d'années, aussi bien cruelle qu'inepte. Cherchant à justifier ce retrait, il a été foncièrement provocant en affirmant, sans ciller, qu'il ne le regrettait pas car, a-t-il expliqué : «*après vingt ans, j'ai appris à contrecœur qu'il n'y avait jamais de bon moment pour retirer les forces américaines. C'est pourquoi nous sommes toujours là*».

Ce discours que d'aucuns ont qualifié de «bourde» et de «désastre» est riche en enseignements tant sur l'abominable gestion américaine de la tragédie afghane que sur la perception effrontée des États-Unis d'eux-mêmes et des autres.

Je me suffirais dans cet article à en évoquer les cinq suivants :

**1/ De l'infailibilité des États-Unis :** en disant qu'il était profondément attristé par la situation en Afghanistan, mais qu'il ne regrettait pas sa décision de retirer les troupes américaines, le président Joe Biden semble vouloir corroborer, encore une fois, la présomption de l'infailibilité des États-Unis. Non seulement il s'est lavé les mains de toutes les erreurs monumentales qui ont provoqué la manière anarchique avec laquelle le retrait s'est déroulé, mais il en a rejeté la responsabilité sur le gouvernement et l'armée afghans, en disant que la débâcle, «*c'est la faute des Afghans*».

Pour lui, les États-Unis, à qui la guerre en Afghanistan aurait coûté «1 000 milliards de dollars», ont donné aux Afghans «toutes les options» possibles pour déterminer le futur de leur pays, et ce en investissant lourdement dans l'équipement et l'entraînement de leur armée. Toutefois, a-t-il tenu à affirmer, «les forces américaines ne peuvent pas, et ne devraient pas, mener une guerre et mourir d'une guerre que les forces afghanes n'ont pas la volonté de combattre pour elles-mêmes». Faisant semblant d'oublier que quelques jours avant le retrait il a affirmé que «l'idée que les talibans possèdent tout le pays est hautement improbable». Il a ajouté que «ce

que nous ne pouvions pas leur fournir est la volonté de se battre pour leur pays».

**2/ Le déni de l'argumentaire qui a justifié la guerre contre l'Afghanistan :** avec une ahurissante aisance et sans l'once d'un état d'âme, il a essayé d'abroger toute la rhétorique qui a accompagné le déclenchement de la guerre et l'occupation de l'Afghanistan pendant vingt ans, en affirmant que la mission américaine «*n'avait pas pour but de construire une nation*» ou de «*construire une démocratie*».

Et de préciser que «*nous sommes allés en Afghanistan il y a près de 20 ans avec des objectifs clairs : attraper ceux qui nous ont attaqués le 11 septembre 2001 et faire en sorte qu'Al Qaïda ne puisse pas utiliser l'Afghanistan comme base à partir de laquelle elle nous attaque de nouveau. Nous l'avons fait, il y a dix ans...*».

D'ailleurs il a été épaulé en cela par le président français Emmanuel Macron qui a tenu, pour sa part, à souligner qu'en «*Afghanistan, nos interventions militaires n'ont pas vocation en effet à se substituer à la souveraineté des peuples, ni à imposer la démocratie de l'extérieur, mais à défendre la stabilité internationale et notre sécurité*».

**3/ Le manque de coordination avec les alliés occidentaux :** il est évident que les alliés européens des États-Unis ont été pris au dépourvu et se sont trouvés obligés d'évacuer leurs troupes, leurs représentants et les Afghans qui ont travaillé pour eux à la hâte.

A ce sujet, il n'est pas surprenant que la chancelière allemande Angela Merkel, qui a qualifié d'amère la

situation en Afghanistan, ait tenu à préciser que la responsabilité du retrait militaire occidental revenait aux États-Unis, et que la décision y relative avait été prise par Washington, entre autres, «*pour des raisons de politique intérieure*».

Cela prouve, encore une fois, que l'Europe est toujours à la remorque des États-Unis et qu'elle est incapable de se débarrasser de son suivisme vis-à-vis de Washington pour constituer une force susceptible de définir sa propre stratégie et de jouer sur la scène internationale le rôle qui lui revient.

En outre, les Européens sont doublement inquiets car ils risquent de subir les retombées de la nouvelle situation en Afghanistan.

D'une part, ils ont peur d'un nouvel afflux de réfugiés et d'une nouvelle crise de l'asile, et d'autre part ils craignent le retour du terrorisme en Afghanistan.

C'est pourquoi le président Emmanuel Macron a annoncé une initiative franco-allemande pour empêcher une nouvelle vague migratoire vers l'Europe, et ce en construisant, en lien avec les Allemands et d'autres Européens, «*une réponse robuste, coordonnée et unie qui passera par la lutte contre les flux irréguliers, la solidarité dans l'effort, l'harmonisation des critères de protection, et la mise en place de coopérations avec les pays de transit et d'accueil comme le Pakistan, la Turquie ou l'Iran*».

De même, il a affirmé que «*l'Afghanistan ne doit pas redevenir le sanctuaire du terrorisme qu'il a été. C'est un enjeu pour la paix, la stabilité internationale, contre un*

ennemi commun : le terrorisme et ceux qui le soutiennent. A cet égard, nous ferons également tout pour que la Russie, les États-Unis et l'Europe puissent efficacement coopérer, car nos intérêts sont bien les mêmes».

**4/ Le traitement méprisable des collaborateurs afghans :** faisant peu de cas des Afghans qui ont collaboré avec eux tout au long des vingt ans d'occupation, les Américains n'ont pas pris soin de prendre les mesures nécessaires à leur évacuation.

A ce propos, il faut rappeler qu'en signant les accords de Doha en 2020, ils ont assuré la sécurité du retrait de leurs soldats, et ignoré la population afghane en général et en particulier les Afghans qui ont pris des risques en collaborant avec eux, ainsi que les nombreux défenseurs des droits, artistes, journalistes et militants... qui se sont engagés contre les Talibans et qui sont aujourd'hui menacés en raison de leur engagement.

**5/ La perpétuelle arrogance américaine et la fuite en avant :** le président Joe Biden, qui selon le *Daily Telegraph* n'a fait dans son discours que défendre «la fuite de l'Amérique», ne semble pas être dérangé outre mesure par l'issue humiliante de l'occupation de l'Afghanistan.

En effet, il continue à menacer d'un usage «dévastateur de la force» si d'aventure les Talibans perturbaient les opérations d'évacuation en cours. «Nous avons été très clairs avec eux. S'ils attaquent notre personnel ou dérangent nos opérations d'évacuation, la réponse américaine sera rapide et puissante», a-t-il averti.



Par ailleurs, il n'a pas exclu de futures actions militaires en Afghanistan, si la situation l'exige. «Nous conduisons des missions de contre-terrorisme dans de nombreux pays où nous n'avons pas de présence militaire. Si nécessaire, nous ferons la même chose en Afghanistan», a-t-il affirmé.

En tous les cas, il promet qu'après les vingt ans d'opérations militaires, les États-Unis continueront d'agir en Afghanistan, mais par la «diplomatie» et «l'aide humanitaire». Et comme d'habitude, leur cheval de Troie, pour ce faire, ce sont les droits de l'Homme qui, a-t-il dit, «doivent être le centre de notre politique étrangère, pas la périphérie».

En conclusion, et bien que tout le monde s'accorde à dire que les répercussions politiques du discours dévastateur du locataire de la Maison-Blanche et du retrait chaotique et humiliant des troupes américaines d'Afghanistan seront énormes pour l'image des États-Unis dans le monde, il ne faut pas s'attendre, du moins dans l'immédiat, à un quelconque changement de l'attitude et de la politique des États-Unis qui, faut-il

le rappeler, n'ont rien appris de leur défaite au Vietnam...

En revanche, et à un moment où plusieurs puissances mondiales et régionales sont entrées dans une compétition d'influence autour du territoire afghan, il est à craindre que certaines parties chercheraient à allumer le feu d'une guerre civile en Afghanistan d'autant plus que qu'une résistance aux Talibans commence à s'organiser et que Ahmad Massoud (fils du commandant Ahmed Shah Massoud assassiné en 2001 par Al-Qaïda) a appelé ses compatriotes à le rejoindre et demandé aux «amis de la liberté» étrangers d'aider son pays.

Et ce n'est peut-être pas un pur hasard que le tristement célèbre Bernard Henri-Lévy a été le premier à répondre à son appel.

Le double attentat-suicide survenu le jeudi 26 août 2021 près de l'aéroport international de Kaboul ne serait donc que le sinistre présage de l'entrée de l'Afghanistan dans une nouvelle phase, qui pourrait être plus meurtrière et plus destructrice que jamais. ■

M.I.H

VIENT DE PARAÎTRE

# Mohamed Ennaceur Deux Républiques, une Tunisie



684pages • 88 photos

## Bon de commande

Nombre d'exemplaires ..... x 38 DT Total .....

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ]

Tel [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

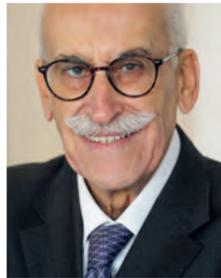
Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

[www.leadersbooks.com.tn](http://www.leadersbooks.com.tn)

## Vie et mort d'un fondateur de dynastie Husseïn Bey 1<sup>er</sup> (1675-1740)

En l'an 1675, dans la citadelle du Kef, naquit un garçon que son père, l'agha-gouverneur Ali Turki, prénomma Husseïn. L'enfant, Turc par son père, originaire de Crète, et autochtone par sa mère qui appartenait à la tribu bédouine des Charen, était appelé à un destin extraordinaire puisqu'il accéda au pouvoir en 1705 et fonda la dynastie des beys husseïnites qui allait régner sur la Tunisie durant deux siècles et demi jusqu'à la proclamation de la république, le 25 juillet 1957.



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

**D**ans ce XVII<sup>e</sup> siècle finissant, la situation politique était particulièrement agitée. Certes, l'expérience dynastique entreprise par la famille des beys mouradites à partir de 1631 avait été marquée par des sanglantes querelles de succession mais

l'essor du pouvoir beylical se poursuivait vaillamment, sans que la caste militaire turque pût rétablir l'ordre ancien. Hammouda Pacha avait même obtenu du sultan, en 1658, le privilège de fonder une dynastie. Cependant, sous le règne du dernier bey, Mourad III (1699-1702), le despotisme débridé de ce prince, sa politique imprudente vis-à-vis de l'oligarchie turque de la province voisine d'Alger, la peur des sujets face aux désordres et à la guerre étaient d'autant plus inquiétants que la situation économique et financière, aggravée par cinq épidémies de peste au XVII<sup>e</sup> siècle puis de 1701 à 1705, était fragile. A cela s'ajoutèrent les malheurs engendrés par une intervention militaire entreprise par le dey d'Alger contre Mourad après que celui-ci eut tenté de prendre Constantine.

Face à cette situation, le gouvernement impérial ottoman décida d'intervenir et



■ Gravure représentant probablement Husseïn Bey (Bibliothèque de Turin, reproduite par Filippi)



■ La kasbah-citadelle du Kef où naquit Husseïn

d'exiger des deux pouvoirs vassaux d'Alger et de Tunis qu'ils cessent le combat. Ibrahim Chérif, agha des spahis (chef de la cavalerie régulière) et un des proches lieutenants du bey de Tunis, s'étant rendu en mission à Istanbul, se retrouve là – par hasard ? – en même temps que des émissaires d'Alger. Le Sultan ordonna aux deux parties de signer une réconciliation. Mourad III, informé par courrier, refusa de signer la paix. Pour mettre fin à l'effusion de sang, on décida, en haut lieu de confier à Ibrahim Chérif (sans doute, depuis toujours secrètement au service du gouvernement sultanien) la tâche de supprimer le bey de Tunis. Le 10 juin 1702, Mourad III est assassiné dans son carrosse. Cette dynastie – la première qui, depuis la conquête ottomane de 1574, avait renoué avec l'ancienne tradition monarchique locale – disparut ainsi tragiquement au bout de quelque quatre-vingt-dix années.

Le rôle de Husseïn Ben Ali dans la conjuration contre Mourad fut-il équivoque ? La version classique dit que Husseïn avait bien cherché à prévenir son maître mais sans succès. En revanche, l'historien El Mokhtar Bey, auteur en 1993 d'une excellente biographie de son ancêtre, pense que « Husseïn n'était peut-être pas loin d'avoir trempé dans le drame. Et le fait de tenter d'alerter secrètement son souverain, loin de le laver de tout soupçon, ne fait que le confirmer. Car non seulement le message ne parvint pas à Mourad, mais encore Husseïn fut nommé agha des spahis et devint proche d'Ibrahim qui, il est vrai, l'emprisonna au préalable, probablement pour masquer une complicité. »

Toujours est-il qu'Ibrahim Chérif prit le pouvoir avec le titre inusité de bey et dey. Fermement soutenu par Constantinople, sans doute inquiète d'un retour de l'anarchie, il reçut en 1703 le titre de pacha et dirigea

le pays durant trois ans. Mais en avril 1705, après une épidémie de peste, un autre malheur frappe le pays. Les Algériens (El Jazîriyîn, comme on les appelait) pénètrent en territoire tunisien et battent les troupes d'Ibrahim Chérif non loin du Kef. La plupart des tribus bédouines, hostiles à sa politique fiscale et ses abus, firent défection et – sans doute alléchées par la perspective du butin – allèrent grossir l'armée d'Alger. Ayant refusé une paix négociée, le pacha-bey-dey est fait prisonnier et Le Kef tombe en juillet. Le pays privé de chef, militaires et notables religieux se tournèrent vers Husseïn Ben Ali, qui, de l'avis général, accéda au pouvoir de manière légitime et sans effusion de sang.

L'homme qui allait prendre en main les destinées de la régence de Tunis était déjà un soldat aguerri et un habile manœuvrier politique. Rompu aux arcanes de la caste militaire turque, il était en outre un connaisseur

du milieu bédouin. Sa grande habileté lui permit, en déjouant diverses intrigues dont il était l'objet, et - chose malaisée en pays d'Orient - de garder la confiance de ses chefs. Il exerça les fonctions de khaznadar de Mhammad Bey, puis Ramadhan Bey le nomma agha des spahis turcs. Sous Mourad III, Hussein est nommé gouverneur de l'Aradh (confins saharo-tripolitains de la Tunisie), avec les pleins pouvoirs. Puis il est rappelé à Tunis et nommé kahia du Dar el Pacha - l'institution en charge du versement de la solde des janissaires. Le bey lui accorde aussi, à ferme, l'administration fiscale des cuirs et peaux (Dar el Jeld), ce qui sans doute lui a permis de s'enrichir, atout considérable en politique, particulièrement, dans les périodes troubles. Hussein Ben Ali occupait donc une place centrale dans la politique des derniers beys mouradites, et même lors du court règne d'Ibrahim Chérif (1702-1705), il réussit, ainsi que nous l'avons vu plus haut, à garder son influence. Devenu bey le 12 juillet 1705, la première tâche pour le nouvel émir fut de repousser les troupes du Dey d'Alger. Il réussit dans cette entreprise grâce au ralliement des tribus qui avaient - selon une volte-face dont les bédouins étaient coutumiers - fait défection. «A la fin du mois de septembre, écrit l'historien Mohamed-El Hédi Chérif, le consul de France notait que le nouveau bey enlevait au parti algérien tous les jours, par des négociations secrètes, des nations entières d'Arabes qui venaient se ranger auprès de lui.» Cette défection, poursuit-il, dégarnissait et découvrait dangereusement le camp algérien.» Elle fut pour beaucoup dans la décision du dey d'Alger de lever précipitamment le siège de Tunis, dans la nuit du 6 au 7 octobre 1705. La question algérienne réglée, il fallut déjouer les inévitables complots et



■ Hussein Bey tel qu'imaginé par l'artiste Nouredine Khayachi



■ Minaret de la mosquée al Jâmii al jadid

nommé par le Bey. Le titulaire de la charge, Mohammad El Asfar (« Le Blond »), tenta de renverser Hussein. Le plan échoua et le 3 janvier 1706, ce dignitaire félon fut décapité. Le 4, le bey faisait son entrée à Tunis. Deux autres tentatives d'assassinat échouèrent. Mais rien n'était encore acquis puisque le chef des Hanâncha-s, la puissante confédération tribale des confins tuniso-algériens, Bouaziz Ben Nasr, entra en rébellion en février. Il fallut monter une expédition dirigée par le bey lui-même pour le réduire. Ce chef continua cependant de provoquer des troubles jusqu'aux années 1720 puis finit par se rallier à Hussein. Autre péril : un dignitaire du régime d'Ibrahim Chérif, Mohamed Ben Mustapha Ben Ftîma, riche et influent, entra en compétition avec le bey. Sans succès. Contraint à errer de région en région et sa tête mise à prix, il fut capturé en 1717 et décapité.

trahisons. Salué par la population comme un sauveur, il reçut le serment d'allégeance de tous les notables citadins et ruraux. Toutefois, la caste militaire turque ne désespérait pas de profiter de la situation, encore instable, pour rétablir son pouvoir. Le dey en particulier, jadis puissant mais qui depuis les Mouradites était

Hussein Ben Ali, qu'un firman du sultan-calife confirma, en 1707, dans ses fonctions de bey de Tunis, ayant réussi à conjurer les périls, put alors se consacrer à la restauration de l'Etat et au renforcement du pouvoir beylical. Afin de mettre en œuvre cette volonté de redressement, Hussein s'attacha les services de nouveaux collaborateurs. Certes, le rôle des mamelouks, généralement mariés



■ Zaouïa de Sidi Qacem al Sbabli à Tunis. Tombeau de Hussein et, plus tard, de son fils Mohamed al Rachid

■ Minaret de la mosquée de Sidi Bou Said



à des princesses, fut maintenu conformément aux usages propres au despotisme oriental, toujours soucieux de contenir les forces sociales enracinées dans le pays. Par ailleurs, les liens entre le bey de Tunis et son suzerain ottoman étant encore étroits, l'Etat avait besoin de collaborateurs turcs (entendez des hommes généralement originaires des provinces orientales de l'Empire ottoman et fixés à Tunis) qui, bien entendu, maîtrisaient l'osmanli, employé dans la correspondance avec la Sublime Porte, et qui avaient aussi une certaine aisance dans les rapports avec les puissances étrangères. Youssouf Khouja, par exemple, était «une sorte d'ambassadeur itinérant auprès de diverses cours européennes» (Md. Hédi Chérif). Citons aussi son

homonyme, Hussein Khouja, lui aussi secrétaire de chancellerie et historiographe. Le caractère à la fois barbaresque et méditerranéen de la régence de Tunis explique que l'on rencontrait aussi à la cour du Bardo des chrétiens convertis dont nous retiendrons Mustapha Ginwîz («de Gènes»), beau-frère du bey, devenu officier artiller, et qui sera de tous les combats. Mais, selon un trait qui ne cessera de se renforcer à partir du règne de Hussein, on voit surtout émerger des familles et des hommes du cru, dévoués au service de la dynastie. La famille maternelle du prince lui-même, bien sûr, les Ghazzâli de la tribu des Charen, dont certains devinrent des chefs civils et militaires, ou encore Ameer Bey, le demi-frère de Hussein par sa mère. Le nouveau pouvoir husseïnite trouva un précieux concours auprès des familles influentes dans leur région et dont sortaient de leur lignée caïds-gouverneurs et fermiers d'impôts ; à l'instar des Djellouli qui accompagneront la dynastie husseïnite

durant ses deux siècles et demi d'existence. Les grands chefs de tribu servaient de relais au pouvoir central auprès de leurs contributeurs, participaient – de manière souvent lucrative – au prélèvement des impôts pour le compte du Bardo et œuvraient à la consolidation du nouvel ordre politique. A la cour, on rencontrait une pléiade de secrétaires autochtones et excellents connaisseurs du pays: Belhassan El Oueslati, Qacim Ben Soltana, Ali Chou'aïb, tous trois de Béja, Sghaïer Ben Daoud de Nabeul, Al Haj Mohamed el Naqbi Khaznadar, Mohamed Ben Halila. Et des oulémas tel Youssouf Ben Bourtaguiz, né à Zaghoun sans doute dans une famille d'origine andalouse, imam et conseiller du bey. Les moriscos, arrivés vers 1610-1620, eurent leur part dans la consolidation du pouvoir du bey. A l'exemple de Mahmoud, khaznadâr du bey, ou Soulayman Chérif Qastalli (« Le Castillan »), conseiller du prince et armateur corsaire, mentionné par l'historien Mikel de Epalza.

Les milieux lettrés ayant souffert des troubles du temps de Mourad III, d'Ibrahim Chérif et des incursions turco-algériennes, Hussein entoura les professeurs et les magistrats de toute sa sollicitude. Il fit édifier et restaurer des médersas, espaces d'enseignement et d'hébergement d'étudiants à Tunis, Sousse, Kairouan, Sfax et Nefta, ainsi que des mosquées et des sanctuaires (mosquée al Jadîd à Tunis et mosquée de Sidi Bou Saïd). Homme de son temps, il accorda un intérêt soutenu aux saints, zaouias et confréries à la satisfaction de la population. Soucieux de s'attacher ses sujets malékites, qui constituaient l'écrasante majorité de la population et qui, depuis la chute des Hafsides au XVIe siècle, avaient perdu leur prééminence, le bey créa, à dessein, un poste de cadî de ce rite en sa résidence du Bardo, et nomma comme

juge de la colonne militaire (mhalla) un magistrat malékite. Il rendait lui-même la justice et, voulant donner l'image d'un prince équitable et fidèle à la charia, il aimait à s'entourer d'oulémas qu'il ne manquait pas de consulter. Dans le même temps, il renforça son pouvoir, notamment sur le dey ou daoulatli. Cet important personnage, issu de la caste militaire, et qui fut naguère un rival redoutable, disposait, en effet, d'une autorité de police et de justice à Tunis. Ses prérogatives furent réduites et le contrôle du bey renforcé. «Le dey, écrit l'historien Robert Brunschvig, bien déchu de ses prérogatives antérieures, tombait au rang d'un magistrat urbain sans grand pouvoir.»

Au plan économique, une conjoncture favorable (fin de la peste et une série de bonnes récoltes) et le retour de l'ordre permirent une incontestable régénération. Une politique fiscale supportable profita aux campagnes et aux villes. Les souks retrouvèrent leur prospérité passée et les exportations reprurent. Si à l'instar des princes orientaux, il n'engagea pas un vaste programme d'entretien des pistes, il procéda cependant à la construction et à la restauration de nombreux ponts, à l'édification de réservoirs d'eau et de fontaines et à des relais sur les routes. Il ordonna la restauration des remparts et monuments de Kairouan, chère aux Tunisiens parce que dans ses environs se trouve le tombeau d'un compagnon du Prophète.

Pour le prince, solidement installé au pouvoir, et pour le pays qui jouissait enfin d'une longue période de paix, les choses semblaient aller pour le mieux. Mais un coup du sort allait tout remettre en question. De tous ses fidèles lieutenants, Hussein Bey avait eu la chance de pouvoir compter sur un jeune homme aux qualités



■ La médersa al Nakhla (médiina de Tunis)

VIENT DE PARAÎTRE

# Tunisie

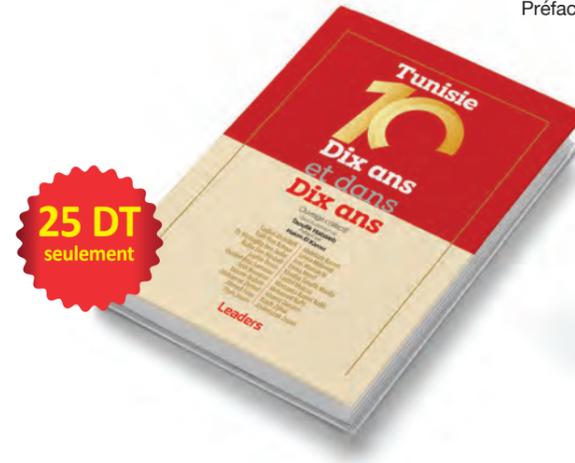


## Dix ans et dans Dix ans

Fadhel Abdelkéfi  
Yadh Ben Achour  
Dr Mustapha Ben Jaafar  
Ridha Ben Mosbah  
Sophie Bessis  
Ouided Bouchamaoui  
Hédi Bouraoui  
Yassine Brahim  
Mohamed Derbel  
Ahmed Friaa  
Kamel Jendoubi  
Elyès Jouini

Abdelaziz Kacem  
Selma Mabrouk  
Anis Marrakchi  
Emna Menif  
Khadija Taoufik Moalla  
Fadhel Moussa  
Mustapha Kamel Nabli  
Mohamed Nafti  
Ahmed Ounaïes  
Riadh Zghal  
Abderrazak Zouari

Ouvrage collectif  
Sous la direction de Taoufik Habaieb  
Préface par Hakim El Karoui



### Bon de commande



Moins de 10 exemplaires ..... x 25 DT Total [ ]

10 exemplaires et plus ..... x 20 DT Total [ ]

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ]

Tel [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature [ ]

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

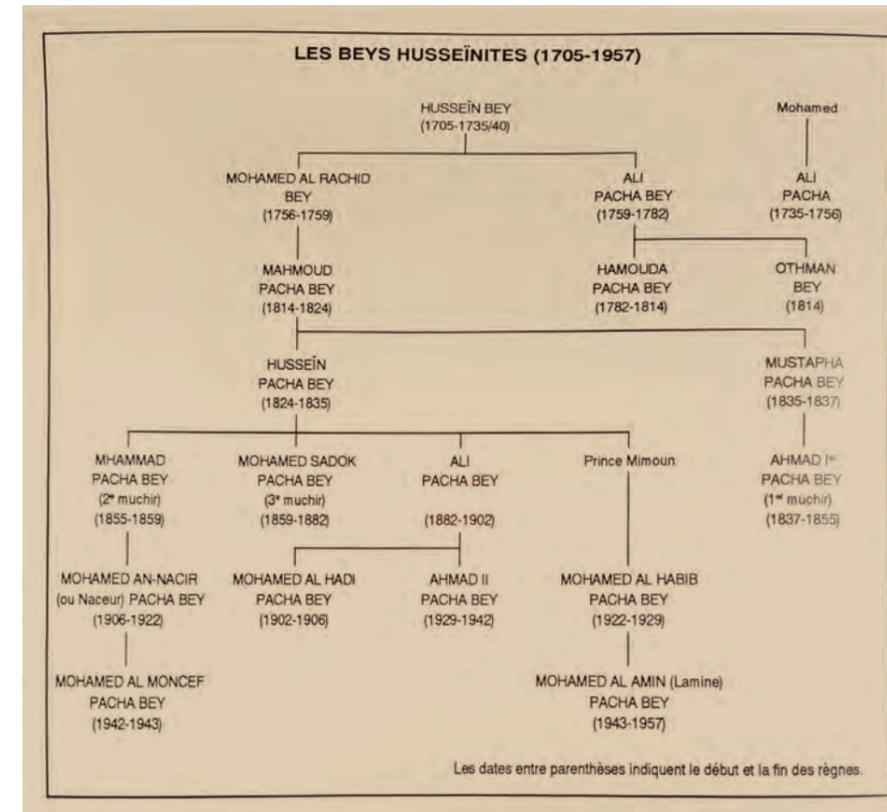
[www.leadersbooks.com.tn](http://www.leadersbooks.com.tn)

# Avec QNB, disposez à présent de votre carte bancaire en 48 heures.

Pour mieux vous servir et faciliter vos transactions où que vous soyez, disposez en ce moment de votre carte bancaire en 48 heures.



Appelez le 36 00 40 00 ou visitez [qnb.com.tn](http://qnb.com.tn)



politiques et militaires remarquables et qui se trouvait être son neveu, Ali fils de son frère Mohamed. N'ayant pas d'enfants mâles, le bey se lia d'affection pour le neveu, lui donna une excellente formation, et dès l'âge de 17 ans, Ali reçut le commandement de la mhalla, chargée de contrôler deux fois l'an le pays, de rendre la justice et de prélever les impôts. Autant dire que c'était la voie royale pour la succession au trône. Cependant, en 1710, un corsaire tunisien offrit à Hussein une jeune captive génoise. Mariée au prince, elle lui donna un fils, prénommé Mohamed El Rachid, puis d'autres garçons. Chose tout à fait compréhensible, Hussein songea bientôt à faire de son fils aîné son successeur. En 1726, Mohamed est désigné comme prince héritier. Mais il fallait, au préalable,

résoudre le cas de Ali. En la matière, Hussein fut deux fois imprudent. La première fois en faisant de son neveu un successeur quasi légitime. La deuxième en destituant Ali de son commandement et en croyant le circonvenir en lui conférant par le Sultan le titre de pacha, que lui-même n'avait pas. L'ambitieux jeune prince n'était pas dupe ni homme à se contenter des honneurs. Il rongea son frein jusqu'à un soir de février 1728 où, craignant un assassinat, il quitta son palais de la médina et réussit à se rendre au Djebel Ousselat où les habitants, prompts à la sédition, lui firent bon accueil. Ce fut le début d'une longue suite de malheurs. Les tentatives de conciliation ayant échoué, le pays fut déchiré entre agglomérations et tribus loyalistes, fidèles à Hussein (hsiniyya ou husseïnistes) et d'autres, favorables

à Ali Pacha (bâchiyya, ou pachistes). Vaincu en 1729, Ali se réfugia à Alger tandis que Hussein regagna sa capitale après 18 mois d'absence passés à combattre. En 1735, le pacha revient avec les troupes algériennes et Hussein Bey est battu à Sminja le 4 septembre. Ali entre à Tunis où il prend le pouvoir. Hussein et ses fils se réfugient à Kairouan. En mai 1740, le bey est tué par Younès, fils du pacha. Quant aux princes husseïnites et leur suite, ils purent trouver refuge à Alger.

Cette querelle avait replongé le pays dans l'instabilité, la discorde et la souffrance, et il s'en fallut de peu que tout le processus beylical ne s'effondre. Ali Pacha, cependant, gouverna avec énergie son royaume et poursuivit l'œuvre de concentration du pouvoir entreprise par son oncle. Il subit cependant une tragique rébellion provoquée par son propre fils Younès Bey qui, à son tour, trouva refuge à Constantine.

Les fils de Hussein Bey et leurs fidèles compagnons d'exil tels que Lasram et Mrabet de Kairouan et Bou Attour de Sfax, revenus avec les troupes turco-algériennes en 1756, retrouvèrent le trône de leur père dans des circonstances sanglantes. Mais la dynastie était sauvée et, après la crise de succession du bey Hammouda Pacha, vite résorbée en 1814, la famille husseïnite se maintint au trône dans le respect de la règle successorale de primogéniture jusqu'à l'abolition de la monarchie en 1957. Malgré une vassalité maintenue vis-à-vis du Sultan puis un protectorat étranger, la dynastie fondée par Hussein Bey Ben Ali réussit à mettre en place un Etat à la légitimité incontestée et au caractère national tunisien affirmé. ■

Md. A. B.A.

Histoire

# Aux origines de la Nahda

## L'Expédition d'Égypte (1798-1801) - II

### La Nahda, ombres et lumières



• Par Abdelaziz Kacem

Initiée pour éloigner un jeune stratège ambitieux des allées du pouvoir, mais aussi pour couper aux Anglais la route des Indes, l'Expédition d'Égypte, comme jamais dans l'histoire, faisait appel au soft power au service d'une utopie des Lumières. L'égyptomanie du départ vire vite à l'égyptophilie et celle-ci à une science, l'égyptologie. Les déconvenues sont énormes. Nous avons déjà évoqué le spectacle désolant et imprévu qu'offrait aux «arrivants» une Alexandrie en guenilles, habitants et habitations. Au Caire, même déchéance. Après sa bataille victorieuse des Pyramides, Bonaparte investit la capitale égyptienne. Il écrit, le soir même, au Directoire : «*Il est difficile de voir une terre plus fertile et un peuple plus misérable, plus ignorant et plus abruti. Ils préfèrent un bouton de nos soldats à un écu de six francs. Dans les villages, ils ne connaissent même pas une paire de ciseaux. Leurs maisons sont d'un peu de boue<sup>(1)</sup>*».

**E**t Damanhour, la prestigieuse Cité d'Horus. «*Une ville mal bâtie en briques et en terre, constate le général Belliard. Les rues, aussi sales que celles d'Alexandrie, sont mal alignées, inégales et couvertes de chiens qui vous empêchent de marcher le jour et de dormir la nuit<sup>(2)</sup>*».

Les chiens errants du Caire, meutes innombrables, seront sabrés en deux nuits.

Les 167 scientifiques de l'Expédition, sans trop s'attarder sur l'ingrat présent des lieux, s'engagent à remonter l'histoire d'une civilisation à nulle autre pareille. Les pyramides, les forêts de colonnes de Karnak, les statues, œuvres d'architectes, de géomètres, d'ingénieurs et d'artistes dont

le savoir-faire garde jalousement ses secrets. C'est ce à quoi s'attellent les polytechniciens et les géographes, dont les travaux, textes et planches feront la matière de la colossale Description de l'Égypte.

Au Caire, les expériences chimiques auxquelles assistent, en simples curieux, les lettrés indigènes, sont assimilées à de la sorcellerie. L'islam, Dieu merci, demeure le refuge inexpugnable contre de telles pratiques réhivitoires. Le savoir et la culture, Dieu nous en préserve, sont sources de perte. Ce n'est qu'après le départ des Français que l'intelligentsia arabe a commencé à interpréter correctement les événements.

Lorsque les Arabes se souviennent des calamités qui se sont abattues sur eux, ils



évoquent encore la prise de Bagdad (1258) par le sinistre Hulagu ou celle de Grenade par les Rois catholiques parjures (1492). Pourtant la pire de toutes les a frappés ailleurs. Ils ne s'en relèvent pas encore. Après avoir contraint son père Bayezid II à abdiquer, et après avoir fait assassiner tous ses frères et neveux, Sélim 1er, le Cruel, se fait déclarer calife à Alep, marche sur l'Égypte et, en 1517, ajoute le Caire à ses trophées. Commencent alors ce que les Arabes appellent les 'Usûr al-inhât (les Siècles de la décadence). Il faut dire que l'islam avait cessé depuis longtemps d'être une force de propulsion, les ulémas

l'ayant transformé en force d'inertie et en instrument de coercition entre les mains de sultans avides et corrompus. Dans la nuit close des civilisations en détresse, il suffit parfois d'une simple fissure pour que, comme l'eau, comme l'air, s'infiltrant les lumières. Et c'est du couchant que le soleil parfois se lève.

Unanimes, les témoignages de tous les officiers de l'Expédition décrivent ce à quoi aboutit l'oppressante et débilante mainmise ottomane. Au reste, en dépit des déclarations et messages de sympathie réitérés par Bonaparte à l'adresse de la Sublime Porte, celle-ci voyait d'un très mauvais

œil la mise en éveil d'une population dont la résignation et l'obéissance qu'un islam (au sens de soumission) rendait obligatoires. La culture est subversive, la réflexion rend libre.

La culture, c'est ce qu'est allée puiser dans Paris, cinq années durant (1826-1831), la mission estudiantine envoyée par Mohamed Ali, alias le dernier des Pharaons.

Tahtâwî peut désormais donner la mesure de son savoir et de son aptitude à faire bouger les choses. Se voulant passeur de «lumières», il n'a point oublié les recommandations de son mentor,

(1) Robert Solet, *Bonaparte à la conquête de l'Égypte*, Paris, Seuil, 2006, p.68.

(2) Ibid. p. 56.



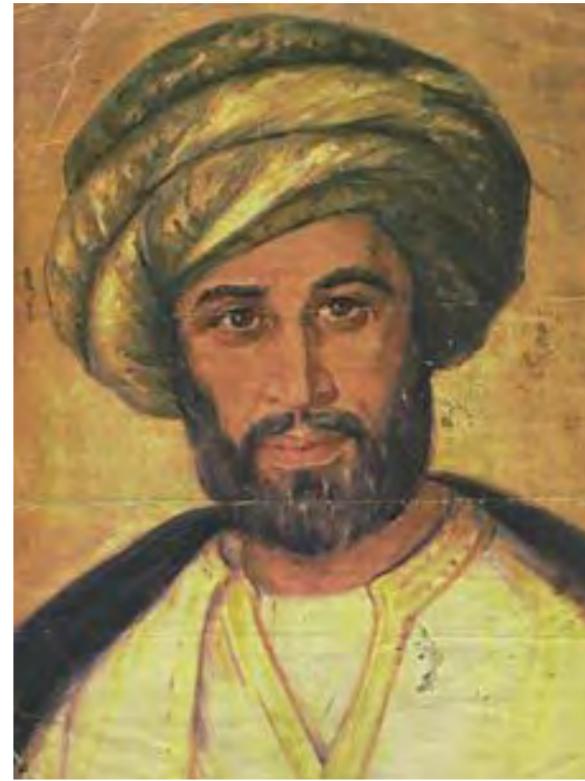
l'ingénieur géographe et archéologue Edme-François Jomard (1777-1862): que tout progrès ne s'obtient que par la mise en œuvre d'une éducation moderne et libératrice.

Il écrit des ouvrages pédagogiques tels que *Al-Murchid al-aminlil-banat wal-banin* [Le Moniteur fidèle des jeunes filles et des garçons]; il dirige le *Journal officiel*, *al-Waqâ'i' al-misriya* (Les événements d'Égypte); il fonde, à l'exemple de l'École des langues orientales, un établissement où l'on apprend la traduction des grands textes littéraires et scientifiques, *Madrasat al-alsun* (L'École des langues) où sont enseignés le français, l'anglais, l'italien, le turc et le persan. Sous sa direction et sa responsabilité directe, ses élèves traduiront le Code civil de Napoléon, suggérant aux jeunes que la

théologie n'avait pas réponse à tout. L'école devient une faculté où sont enseignées aussi la gestion administrative et la comptabilité en plus des mathématiques, des sciences naturelles et humaines.

Tout allait bien pour Tahtâwî jusqu'à la mort de Mohammed Ali (1848). L'avènement de son petit-fils, Abbas Hilmi Pacha (1813-1854) change complètement la donne. Néophobe, soutenu par les Britanniques, vassalisé par la Turquie ottomane et manipulé par des ulémas en perte de fonds de commerce, l'ombrageux Abbas met fin à la présence française dans les rouages de l'État et ferme cette fenêtre ouverte sur les civilisations qu'est l'École des langues. Tahtâwî, l'homme par qui le progrès arrive, est disgracié. Il est muté à Khartoum, en charge d'une école primaire. Il y restera jusqu'à la mort d'Abbas, assassiné par deux de ses esclaves. Durant ses quatre années d'exil, pour se défouler, sans doute, Tahtâwî traduit *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon, une satire contre l'absolutisme royal. Mohammed Saïd Pacha accède au trône et rétablit la situation ante. Tahtâwî rentre au pays, reprend ses responsabilités et continue son œuvre.

Pionnier de la Renaissance, c'est lui qui a tracé la voie d'une modernité que suivront ses disciples directs et suivants. Grâce à ses premiers travaux, la traduction a joué un rôle capital dans l'émergence d'une pensée nouvelle au sein de l'islam. Jamal al-Dîn al-Afghani, Mohammed Abdou et bien d'autres réformateurs, qui, comme lui, ont pris le chemin de Paris, lui doivent l'esprit critique dont ils ont fait montre. Sans lui, le mouvement de traduction dont



dérivent le rajeunissement et la rénovation de la littérature arabe du vingtième siècle aurait beaucoup tardé à se faire jour.

À noter qu'en 1839, quelques années après son retour au pays, Tahtâwî se marie avec Karima, une cousine de Tahta. Dans le contrat de mariage, conservé à ce jour comme un document historique, il s'engage à rester à jamais monogame. C'est le premier coup de pioche contre l'épaisse muraille du harem. Il va sans dire que cette clause iconoclaste n'est pas étrangère à son séjour parisien.

Taha Hussein est sans doute le modèle accompli de l'homme de la Nahda dont aurait rêvé Tahtâwî. Lui aussi est un «azhari» passé par l'école parisienne.



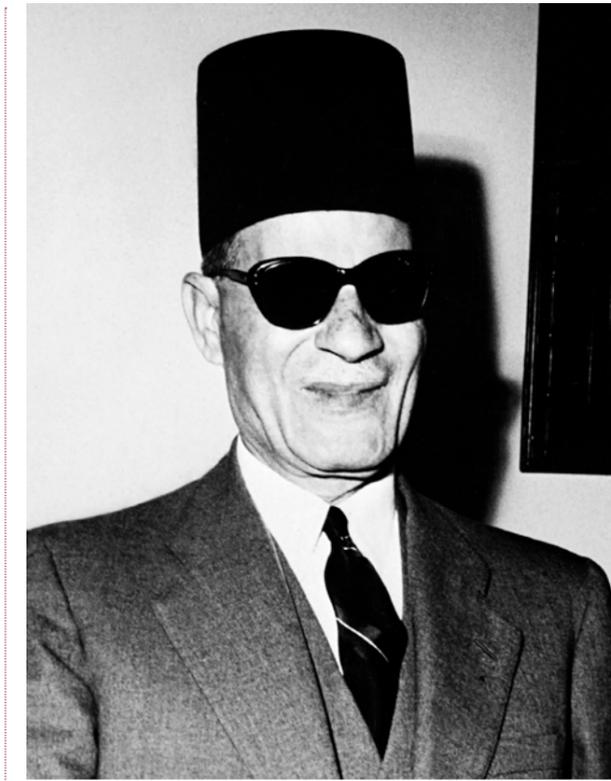
En 1928, rien que pour damer le pion au parti nationaliste Wafd, les Anglais, ennemis de toute modernité émancipatrice dans leurs colonies, accorde leur bénédiction sonnante et trébuchante à un instituteur obscur, Hassen al-Banna (1906-1949), qui vient de fonder l'Association des Frères musulmans. Ce salafiste invétéré a été particulièrement outré par l'abolition du califat par Atatürk et par l'apparition, dans les rues du Caire, dès 1924, de jeunes femmes «dévergondées», qui, sous la bannière des partis libéraux, ont jeté leur voile aux orties. Les Frères, tous unilingues d'arabe et fières de l'être, déclarent la guerre à l'Occident, sa civilisation, ses langues et ses mœurs.

Taha Hussein réagit. Il publie, dès 1935, un roman intitulé *Adib*, qui

ne sera traduit en français qu'en 1988, sous le titre de *Adib*, ou *l'aventure occidentale* (Clancier-Guénau, coll. «Archipels», Paris, 1988). Il y raconte la vie parisienne bien harmonieuse d'un jeune Égyptien lettré, comme son nom l'indique (*Adib*). Il y donne l'image d'un Arabe intégré dans le pays d'accueil. Le regard qu'il jette sur lui-même et sur l'autre aboutit à l'absence d'une essence «ni à la culture, ni à l'identité, et que tout est construction».

Taha Hussein, en tant qu'écrivain et en sa qualité de professeur prestigieux, voire dans ses fonctions de ministre de l'Instruction publique, a encouragé le métissage culturel et présenté «la civilisation égyptienne comme historiquement méditerranéenne».

Au moment où nos modernistes préconisent la *açala* (l'authenticité) et le *tafattouh* (l'ouverture) en veillant scrupuleusement à ce que les éléments à emprunter soient compatibles avec nos croyances, Taha Hussein, au défi du salafisme de tout poil, publie en 1938 un ouvrage qui fera date, *Mustaqbal al-thaqâfa fi Misr* (Avenir de la culture en Égypte). Il y écrit sans ambages: «Nous devons emboîter le pas aux Européens, emprunter leur route, afin de devenir leurs égaux, leurs partenaires en civilisation, en ce que celle-ci a de bon et de mauvais, de plaisant et de déplaisant, d'aimable et d'agaçant, de louable et de blâmable» (p. 41). Le progrès a toujours du bon, on ne peut échapper à ses éventuels effets pervers. «Il nous faut suivre leurs méthodes et utiliser leurs moyens, qui sont l'instruction et l'enseignement européens». Taha Hussein est pétri de culture arabe. Il n'entend pas



faire de son pays une copie conforme de l'Europe. Il cherche à ressusciter la part hellénistique et romaine de l'égyptianité. Lui-même, lors de son séjour parisien, il se mit à apprendre le grec et le latin, en plus de la langue de Molière.

Mais les forces rétrogrades n'ont jamais désarmé; elles persistent à nous attirer vers le Quart-vidé (*al-Rub' al-Khâli*). Ironie du sort, une *Nahdha* a introduit le doute méthodique, le positivisme, le darwinisme, tous les ingrédients nécessaires à l'émergence d'une culture libératrice et c'est une autre *Nahdha*, par une usurpation éhontée, qui nous ramène à la case départ et cela s'appelle Révolution. Il est ahurissant de voir à quel point les cancre maltraitent les concepts et prennent des libertés avec la

sémantique. Contre ce passéisme stérilisant, nombreux ceux qui, comme le polémiste Abd el Qâdir al-Mâzini (1889-1949), appelaient à «mettre fin à l'emprise des morts sur les vivants, à la mainmise du passé sur le présent.»

Rifâ'a est mort en 1873, Taha Hussein, en 1973. Deux balises qui enserrent un siècle bouillonnant de positivisme et de darwinisme. Les enfants de Rifâ'a ont reculé d'un siècle l'apparition de Daech. Les Enfants de Rifa'a (Fayard, 2003), tel est le titre d'un livre que Guy Sorman, pour qui Tahtâwî est un Tocqueville oriental, publie au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. Il tranche avec les manipulateurs et les journalistes malintentionnés pour qui tous les musulmans sont porteurs d'idées rétrogrades ou criminogènes. Guy Sorman assure que la majorité des musulmans, au Levant comme au Maghreb, est plus que jamais soucieuse de l'aggiornamento de leur culture et c'est pour cela que la minorité intégriste la prend essentiellement pour cible.

Mais où sont les Edme-François Jomard d'antan ? Aujourd'hui, la France et l'Europe ne sont plus ce qu'elles étaient. Leur matrice semble incapable d'accoucher de nouveaux médiums. Pourquoi les temps ont-ils si lamentablement changé ? Des tarés, qui n'ont rien compris aux lois de l'histoire, diront que je suis nostalgique des temps coloniaux. Non, mais j'entends déplorer un énorme gâchis.

Jusqu'à un passé récent, à l'exemple de Tahtâwî, des milliers de nos jeunes s'en allaient dévots en Occident et rentraient libérés de toute superstition. Pourquoi, à présent,

tant d'anticléricaux en reviennent-ils complètement fanatisés ? Laïc au départ, un chef islamiste notoire a déclara avoir découvert la force mobilisatrice de l'islam en assistant à une rencontre à Francfort.

Il est certes légitime de revendiquer la préservation de ce qui, pour un peuple, une nation, représente leur moi profond, la spécificité sans laquelle ils perdraient leur personnalité et leurs repères. Le tout est de savoir à quelles traditions l'on veut se rattacher. À laquelle d'entre elles, les Arabes doivent-ils se référer, celle qui s'est développée au temps du calife al-Ma'mûn (786-833) ou celle qui s'est recroquevillée au temps d'al-Mutawakkil (821-861) ? Celle qui a engendré le rationaliste Averroès (1126-1198) ou le dogmatique Ibn Taymiyya (1263-1328) ? Les élites arabes éclairées n'ont pas encore osé répondre nettement à ces questions cruciales. Les intégristes, pour ce qui les concerne, ont fait leur choix sans équivoque : l'orthodoxie bornée et vindicative. Dans leur refus du présent, ils vont jusqu'à s'accoutter de tenues vestimentaires afghanes ou pakistanaïses en croyant que le Prophète s'habillait de la sorte. Dans ces pays-là, la barbe fait partie du fagotage. D'un pelage résiduel d'une métamorphose, ils ont fait l'un des piliers de l'islam.

Ce repli identitaire trahit un sentiment de retour chez soi après un voyage improductif dans le pays de l'autre. On se targue d'être rentré indemne, alors que l'on est revenu simplement bredouille. Hors l'acculturation, aucune civilisation n'est en mesure de croître. Ce comportement protectionniste est souvent encouragé par des Occidentaux

bien-pensants. «C'est peut-être là, nous prévient J. Berque, le dernier piège de l'impérialisme.» Soyez vous-mêmes, ne bougez surtout pas !

Pour ma part, dans le sillage de Taha Hussein, j'œuvre constamment à réinsérer la Tunisie, pays d'Hannibal et de Bourguiba, dans son contexte méditerranéen.

Au terme de cette évocation, celle d'une épopée si courte, trois ans, et si profonde, dont on évalue encore les retombées, s'il nous fallait esquisser un bilan lapidaire, nous dirions :

Côté français, des milliers de soldats, plus du tiers des effectifs, sont morts au combat ou par la maladie. Le restant de l'Armée d'Orient rentre au pays sans panache mais avec d'ineffables souvenirs. Une nostalgie informulable. On a pu dire que l'Expédition «avait incorporé l'Égypte à la pensée française ; elle avait mis l'Égypte en contact avec la civilisation de l'Occident ; elle avait en quelque sorte révélé l'Égypte à elle-même<sup>(3)</sup>».

Un magistrat égyptien de renom, Mohamed Saïd Achmâwî, est l'auteur d'un livre édifiant intitulé *Misr wa l-hamla l-faransiya*<sup>(4)</sup> (L'Égypte et l'Expédition française). Il explique dans quel état de délabrement et de déliquescence Bonaparte a trouvé le pays du Nil. Il n'y a nulle exagération dans sa Proclamation au peuple égyptien, lorsqu'il déclare être venu délivrer la contrée de la tyrannie des Mamlouks et des Ottomans. L'Expédition laisse aux Égyptiens des institutions et des réalisations qui donnent aux États leur consistance. Achmâwî en

(3) Charles H. Pouthas, *Histoire de l'Égypte depuis la conquête ottomane*, Paris, Hachette, 1948, p. 55.

(4) Mohammed Saïd al-Achmâwî, *Misr wa l-Hamla l-Faransiya*, Éditions Al-Hay'a al-misriya al-'âmmalil-kitâb, 2000, Le Caire.



www.bna.tn

my **BNA**  
H24

وين ما كنت

Tous vos services bancaires en ligne H24



**BNA**  
**BANK**

www.bna.tn

Votre espace "My BNA H24" vous permet d'accéder à l'ensemble de nos services à distance et d'effectuer toutes vos transactions bancaires en ligne, en toute simplicité et en toute sécurité : Accédez à vos comptes bancaires, gérez et rechargez vos cartes prépayées, envoyez vos mandats en ligne, formulez vos demandes en ligne...



■ Le collège Sadiki : étudiants, dont Habib Bourguiba, à l'issue de leur année de baccalauréat en 1924.

dénombrer au moins vingt-six. En voici une dizaine : l'Institut d'Égypte dont nous avons déjà parlé ; le Divan, embryon d'un Conseil des ministres dont le président est élu au lieu d'être désigné ; création d'un service de l'État civil ; transformation des rues en boulevards ; délocalisation des cimetières hors de la cité ; création d'une bibliothèque publique et de jardins publics ; introduction d'engins qui vont de la drague à la brouette ; utilisation de l'imprimerie ; publication de journaux et d'affiches comme moyens d'information ; un tribunal

moderne dirigé par des juges suffisamment rétribués pour ne pas succomber à la tentation de la corruption et assurant aux accusés leur droit à la défense. La loi égyptienne actuelle continue d'être napoléonienne.

La Tunisie a été très attentive aux développements égyptiens. Elle a activement participé au mouvement. Le collège Sadiki, fondé en 1875, soit trois ans après la mort de Tahtaoui, s'inscrit en droite ligne dans le renouveau. De même, le positiviste Bourguiba, l'un des trois

fondateurs de l'Agence culturelle et technique, l'ancêtre de l'OIF, est peut-être l'homme politique le plus accompli de la Nahda.

Cela fera bientôt un siècle que les Frères musulmans font tout pour effacer les «séquelles» de l'Expédition d'Égypte. Pour tous les conservateurs du monde, le progrès, voilà l'ennemi ! Tout le XXe siècle arabe est à refaire. La Nahda, notre Renaissance, dont le nom même a été usurpé par un mouvement qui lui est hostile, est à recommencer. ■

A.K.

Histoire

# Les Araméens

**C'est grâce à leur langue et à leurs cultes, bien plus que par leur court destin politique, que les Araméens ont laissé leur trace dans l'histoire des civilisations antiques. Comme leurs congénères israélites, c'est vers la fin du IIe millénaire av. J.-C. que leur rôle était apparu au Proche-Orient ; il ne dura au maximum que cinq siècles et ne fut jamais de tout premier plan. Ils tinrent tête, cependant, au début de leur expansion, à la puissance des Assyriens et créèrent de grandes difficultés aux Israélites.**



• Par Ammar Mahjoubi

**P**our retracer l'histoire de l'antique Aram, trois catégories de documents avaient été mises en œuvre : les textes bibliques, tout d'abord, auxquels on pourrait ajouter une mention unique du nom («Iram» ou Aram, selon la voyellation choisie) dans une allusion coranique d'une brièveté étonnante ; puis les inscriptions cunéiformes de l'Empire assyrien et, enfin, les inscriptions araméennes archaïques qui, seules, permettraient d'entrevoir l'histoire intérieure des royaumes araméens.

À ses débuts, l'histoire des Araméens est des plus obscures. Ils auraient très probablement quitté le désert syro-arabique, pour pénétrer dans les territoires du «*Croissant fertile*» - comme la plupart des peuples sémites qui envahirent, au cours des siècles antiques et médiévaux, la Mésopotamie et la Syrie. Mais aucune certitude ne permet d'étayer cette hypothèse, car les origines des Araméens ne bénéficient même pas de quelques apports légendaires. Dans le texte biblique qui concerne les «*Patriarches*», ce peuple se serait installé en Haute-Mésopotamie dès la première moitié du IIe millénaire avant le Christ. Bétuel et Laban, qualifiés d'«*Araméens*», habitaient, dans cette région, le pays d'«*Aram-Naharaim*» et

de «*Paddan-Aram*». Mais la Bible, qui a recueilli cette narration sans doute légendaire, dans un récit qui ne date que des IXe et VIIIe siècles avant. J.-C., ne permet guère de confirmer avec certitude la fixation des Araméens en Mésopotamie plus d'un millénaire auparavant. Moins contestable est cependant le souvenir, dans le texte biblique, d'une parenté originelle entre les Araméens et les Hébreux. Aram et Eber, les éponymes des deux peuples figurent, en effet, dans les listes des descendants de Sem, et ce sont des femmes araméennes que les «*Patriarches*» choisirent pour épouses. Jacob, fils d'Isaac, appelé aussi Israël, est même qualifié d'«*Araméen errant*» (Deutéronome, XXVI,5).

On sait que les Hébreux étaient originaires du désert syrien, et leur parenté avec les Araméens remonterait à un passé lointain, lorsque les deux peuples y menaient une vie nomade. Une source, dite «*élohiste*», du Pentateuque situait la patrie primitive des Araméens au «*pays des fils de l'Orient*» ; c'est là que se rendit Jacob pour rencontrer Laban (Genèse, XXIX, 1). Or cette expression désigne dans la Bible le désert situé à l'Est de la Palestine, le désert syro-arabique, comme l'indique A. Dupont-Sommer, dans un opuscule paru en 1949. Consacré aux Araméens et déposé auprès de la librairie



A. Maisonneuve, ce petit livre a été d'un grand secours pour cet article.

En dehors de la Bible, c'est au XIVe siècle av. J.-C. qu'apparaît la première mention des tribus araméennes. Un texte d'El-Amarna, le site archéologique égyptien, fait état de rumeurs qui concernent les «*Akhlamu*», des envahisseurs que des textes ultérieurs identifient avec les Araméens ; ils étaient, à cette date, localisés aux environs de l'Euphrate. Un peu plus tard, un écrit assyrien indique que le roi d'Assur, qui régnait vers la fin du XIVe siècle, lutta victorieusement contre «*la troupe des Akhlamu et des Sutu*». Associés, semble-t-il, à d'autres nomades, les Araméens auraient donc continué leur poussée vers le nord. Plus tard encore, au XIIIe siècle av. J.-C., une lettre du roi hittite au roi de Babylone déplore l'insécurité des routes entre les deux royaumes, et accuse les pillards Akhlamu, qui écumant la Haute-Mésopotamie. La lutte incessante entre Assyriens et «*Akhlamu*» est attisée vers 1200 av. J.-C., lorsque s'écroule l'empire des Hittites. L'invasion des «*peuples de la mer*» déferle en effet sur les territoires hittites, couvre la Syrie, la Palestine et l'Égypte. Épargnée, l'Assyrie compte profiter de l'effondrement hittite et conquérir, vers l'Ouest, la plaine mésopotamienne qui ouvre l'accès vers la Méditerranée. Mais

les rois assyriens se heurtent, jusqu'à la fin du XIIe siècle avant le Christ, aux Araméens postés sur l'Euphrate, et sans cesse accrus par des effectifs nouveaux, venus du désert. Quoique battus et parfois décimés, les bédouins guettent avec ténacité et convoitise le moment de s'approprier les terres fertiles souhaitées.

Le roi assyrien Téglathphasar I, vers la fin de son règne (entre 1112 et 1090) proclame : «*Vingt-huit fois derrière les Akhlamu-Araméens, j'ai traversé l'Euphrate à raison de deux fois par an. Depuis la ville de Tadmor (Palmyre), qui est au pays d'Amurru, depuis la ville de Anat, qui est au pays de Sukhi et jusqu'à la ville de Rapiqu, qui est au pays de Karduniash, je réalisai leur défaite, j'emmenai à ma ville d'Assur leur butin, leur avoir, leurs biens.*» Mais en plusieurs régions les bédouins se sont déjà sédentarisés ; ils occupent notamment six villes, et les rois assyriens n'arrêtaient pas de les traquer dans le désert syrien, d'où leur viennent d'incessants renforts. Dans ce texte, comme dans d'autres, les ennemis d'Assur sont désignés par le nom double d'Akhlamu-Araméens et souvent aussi les textes commencent à ne plus retenir que le nom d'«*Araméens*». Ce qui pourrait s'expliquer par l'existence, parmi les tribus du peuple Akhlamu, d'un groupe

araméen, qui a fini par faire prévaloir, pour l'ensemble du peuple, son propre nom. De même que le nom d'Israélites, qui ne désignait d'abord qu'une fraction des Hébreux avait fini par s'imposer à l'ensemble de ce peuple.

Au XIe siècle, tant en Haute-Mésopotamie qu'en Babylone, les incursions araméennes font place à une véritable guerre de conquête. Les Araméens se sédentarisent, se civilisent ; ils s'adonnent à l'agriculture et au commerce ; leurs principautés encerclent l'Assyrie et entravent son commerce extérieur. Mais leurs rivalités, leurs luttes intestines leur interdisent toute tentative fédérative durable. En 1083 av. J.-C., le roi de Babylone est renversé ; son successeur, expressément qualifié d'usurpateur araméen, marie sa fille au roi d'Assur. En Syrie du Nord, à l'Ouest de la grande boucle de l'Euphrate, l'invasion araméenne se déploie avec non moins de vigueur, malgré la résistance des populations hittites restées maîtresses de la région ; et vers le Sud, dans la vallée moyenne de l'Oronte, Hamat tombe dès la fin du XIe siècle sous l'autorité araméenne. L'Ancien Testament mentionne, à l'époque de Saül et de David (de 1044 à 974 environ), les noms des principautés araméennes dans la vallée du Haut-Oronte et du Litani : Aram-Çôbah, Aram-Ma'akah, Damas, Aram-Bêt-Rekhob... Mais si les Araméens, au Sud de la Syrie, réussissent sans difficultés véritables à subjuguier les populations composées surtout d'Amorrhéens et de Cananéens, les cités de la côte phénicienne, Byblos, Sidon et Tyr, par contre, continuent à leur tenir tête et les empêchent d'atteindre la côte méditerranéenne.

En Palestine, les Araméens se heurtent au royaume d'Israël. Saül affronte, dans la Bible, non seulement les Philistins, mais aussi d'autres peuples parmi lesquels les Araméens de Çôbah (I, Samuel, XIV, 47) ; et lorsque David attaque les Ammonites, ceux-ci appellent à leur secours «*les Araméens de Çôbah et de Rekhob, ainsi que les gens de Tôb et de Ma'akah*». Bref, toute une coalition d'Ammon et d'Aram. La bataille s'engage sous les murs de Rabbah, la capitale des Ammonites (aujourd'hui Amman) et l'armée d'Israël partage ses forces ; tandis que son frère

contient les Ammonites, Joab, à la tête du corps aguerri de l'armée affronte les Araméens de Çôbah et de Rekhob. L'assaut de Joab disperse les Araméens qui fuient et les Ammonites se retirent derrière les murailles de leur cité (II, Samuel, X, 6-14).

Mais le roi de Çôbah ne s'avoue pas vaincu et obtient le concours des « Araméens de l'autre côté du fleuve », c'est-à-dire les Araméens de Mésopotamie. Franchissant l'Euphrate, l'Aram du Nord et l'Aram du Sud de la Mésopotamie se joignent aux troupes de Çôbah. David traverse le Jourdain et remporte la victoire de Khélam (II, Samuel, X, 15-19). La Bible mentionne encore une autre campagne de David contre les Araméens rassemblés de nouveau autour de Çôbah, dont l'ambition aurait été de constituer, de l'Euphrate au Jourdain, une grande fédération des principautés araméennes. David, de façon décisive, leur inflige une ultime défaite et installe même des garnisons israéliennes à Damas, qui doit lui payer tribut. Le même passage de la Bible insiste sur l'aversion mutuelle, haineuse, qui divise les rois des cités araméennes ; le roi de Hamat en arrive même à bénir la défaite du roi de Çôbah, qui voulait étendre son autorité sur tout le Moyen-Orient et à envoyer, en signe de vassalité, des présents à David, préférant ainsi la protection d'Israël à l'hégémonie de Çôbah.

La suprématie d'Israël, vantée par la Bible, est maintenue par Salomon, fils et successeur de David. Mais la légende salomonienne l'amplifie en l'étendant à l'Aram tout entier, et en prétendant que le roi d'Israël agit en maître tant à Damas qu'à Hamat et Tadmor. Un officier du roi de Çôbah, en fait, ne tarda pas à organiser la résistance araméenne contre l'occupant israélite. « Dieu suscita à Salomon un adversaire, Rezon, qui s'était enfui de chez son maître Hadad-ézer, roi de Çôbah. Il rassembla des gens autour de lui et devint chef de bande. Puis il s'empara de Damas, s'y établit et devint roi de Damas. Il fut l'adversaire d'Israël pendant toute la durée de la vie de Salomon » (I, Rois, XI, 23-25). Désormais, c'est le roi de Damas et non plus celui de Çôbah qui exerce l'hégémonie sur le peuple araméen de Syrie. C'est lui que les textes



bibliques ainsi que les anciennes inscriptions araméennes nomment dorénavant « roi d'Aram ».

Vers la fin du Xe siècle av. J.-C., les Araméens, au faite de leur puissance et dont Damas a pris le commandement, deviennent les maîtres de la Syrie et, en Haute-Mésopotamie, encerclent et étouffent l'Assyrie. Mais le réveil des Assyriens, énergiques et disciplinés, inaugure une ère nouvelle. De 932 à 824, leurs rois successifs éliminent l'Aram de Mésopotamie, puis menacent le monde syrien tout entier ; le commun danger rapproche, un temps, Aram et Israël, mais leurs rapports oscillent désormais entre accalmies et reprise des conflits. Deux siècles plus tard, en 722, le roi assyrien Sargon s'empare de Samarie, la capitale d'Israël ; ses victoires consacrent définitivement la mainmise de l'Assyrie sur la Syrie et la Palestine. Les Etats araméens de Syrie cessent d'exister, comme avaient disparu auparavant ceux de la Mésopotamie. Dans les textes assyriens, désormais, le « pays d'Aramu (Aram) » ne désigne

exclusivement que les tribus araméennes de Babylone, qui occupent les steppes situées à l'Est du Tigre.

Ayant perdu au cours des IXe et VIIIe siècles toute indépendance politique et souvent insoumis, les Araméens participent activement aux révoltes incessantes des populations assujetties à la domination assyrienne ; jusqu'en 626 av. J.-C., lorsqu'un général chaldéen, Nabopolassar, se rend maître de Babylone, puis s'empare, en 612, de Ninive. L'empire assyrien s'effondre et fait place, pour près d'un siècle, à l'empire néo-babylonien. Les Araméens de Babylone se fondent dans le nouvel empire, mais nulle part ils n'ont disparu, ni de Babylone, ni de la Mésopotamie et de toute la Syrie. L'histoire politique de ces nomades venus du désert est à jamais révolue, mais leur langue se maintient, s'affirme et s'impose, à des degrés divers, dans le Proche-Orient tout entier, avant d'être supplantée par la langue arabe. Pour des siècles encore, les Araméens laissent au monde, avec leur langue, le culte de leurs dieux. L'araméen devient la langue officielle de l'empire des

 **STAR**  
Assurances تأمينات



**Vous pouvez  
compter  
sur nous**



عمل علينا

Anissa Ben Hassine

# C'était un 14 janvier 2011 à Tunis

Préface par Gilles Kepel



25 DT seulement

Perses et, en Palestine, il se substituera dans le langage courant à l'hébreu. Les Juifs rédigeront le Targum et le Talmud en araméen, et c'est en cette langue que Jésus de Nazareth prêchera son Evangile. Dans tout l'empire romain, d'antiques divinités araméennes, notamment Atargatis, «la grande déesse syrienne», ne cesseront pas d'avoir de fervents adorateurs.

J'ai gardé pour la fin de l'article la mention unique, dans le texte coranique, du nom Aram, écrit sous la forme Iram (Sourate).

- 6- N'-as-tu pas vu comme en usa ton seigneur envers Ad
- 7 - Iram au fermé poteau
- 8- Créature jamais ne les égala dans le monde

Le nom de Iram fait suite à celui de 'Ad, de même que Aram accompagne et fait suite à Paddan (Paddan Aram), alors qu'il précède Naharaim (Aram Nahrain) et Ma'akh (Aram Ma'akh). Cette dualité, me semble-t-il, souligne la complémentarité des deux substantifs ; le premier, 'Ad est un nom cité à dix-huit reprises dans le Coran (J. Berque, Le Coran. Essai de traduction, Albin Michel, note p. 807). Il désigne, selon Berque et Malek Chebel (Dictionnaire encyclopédique du Coran, p. 19), un peuple préislamique vainement prêché par le prophète Hûd qui, à son tour, est cité à sept reprises (J. Berque, op. cit., p. 810) et a même donné son nom à la onzième sourate du Coran. La sourate XLVI Al Ahqâf (21-25) souligne que «le frère de 'Ad (c'est-à-dire Hûd, leur prophète ?) leur donne l'alarme à Al-Ahqâf» qui, selon Berque, serait l'habitat traditionnel des 'Ad, «un pays de hautes dunes sablonneuses, sur le littoral de l'Océan entre Oman et le Hadramaout» (J. Berque, op. cit., note p. 547). Le nom Iram et l'épithète ذات العباد (que J. Berque traduit par «au ferme poteau» et qu'on pourrait traduire aussi par «aux fermes colonnes») ont donné lieu, notent J. Berque et M.



MS 206 Hebrew square book script. Iraq, 1st half of 11th c.

Chebel, «à des élaborations légendaires» que M. Chebel détaille longuement (op. cit., s. v. Iram, p. 245) et dont Ibn Khaldûn s'est fait l'écho. Parmi ces élaborations, Chebel retient que Iram serait le nom d'une ville «artificielle» fondée par Chaddad Ibn Ad, de la confédération des Aadites en Arabie méridionale. Iram aurait eu des colonnes en or et des murailles serties de diamants et de pierres précieuses, au point de rivaliser avec le paradis... D'autres spéculations qui se surpassent dans le merveilleux ont été avancées...mais certains historiens, en particulier Yaqut, font correspondre cette ville (Iram) avec Damas, «terre des Araméens». Suivant Tabari, J. Berque «s'en

tient au sens minimum» de ذات العباد en traduisant «Iram au ferme poteau». Que retenir de tout cela, sinon que le substantif Iram désigne me semble-t-il, dans le texte coranique, les Araméens (Aram) et que Ad serait peut-être une tribu araméenne, qui aurait donné dans le Coran son nom à l'ensemble de ce peuple. En associant 'Ad, cité à dix-huit reprises à Iram, le Coran semble préciser, il est vrai une seule et unique fois, que 'Ad fait partie intégrante, semble-t-il de Iram. On peut aussi retenir qu'avant d'émigrer en direction de la Syrie et de la Mésopotamie, l'habitat ancestral et traditionnel des Araméens aurait été peut-être le Hadramaout. A.M.

**Dix exemplaires et plus 20 DT (le livre)**  
Offre spéciale

## Bon de commande

Moins de 10 exemplaires ..... x 25 DT Total

10 exemplaires et plus ..... x 20 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ]

Tel [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

Chèque bancaire

Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

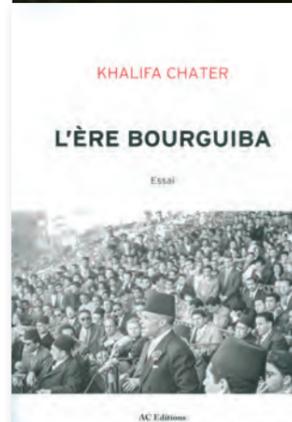
Lu pour vous

## Révélation

# La main de l'étranger dans le coup d'État médical contre Bourguiba

**L'**Algérie et l'Italie étaient-elles « au parfum » du projet de Ben Ali de destituer Bourguiba le 7 novembre 1987 ? Si de nombreux témoins le nient farouchement, l'historien Khalifa Chater avance des thèses probantes dans un livre qu'il vient de publier sous le titre de *L'ère Bourguiba*, paru chez AC Éditions. Citant le témoignage de l'amiral Fulvio Martini, ancien chef des services secrets italiens (Sismi), sous le gouvernement de Bettino Craxi, il n'exclut pas un soutien actif de l'Algérie et de l'Italie.

Quant à l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, Robert Pelletreau, il affirme n'en avoir été averti que tôt le matin, le 7 novembre, par Hédi Baccouche.



**L'ère Bourguiba**  
De Khalifa Chater  
AC Éditions, 2021, 200 p, 25 DT.



• Khalifa Chater

## Bonnes feuilles

### Le rôle de l'étranger

S'agissait-il d'une initiative nationale ? Hédi Baccouche et Habib Ammar nient toute intervention extérieure. Par contre, Kamel Eltaïef le confirme : il évoque les concertations avec les Algériens et les Américains et, en particulier, la visite de Hédi Khedhiri, le ministre algérien de l'Intérieur, qui aurait eu des entretiens avec Ben Ali, quatre ou cinq jours avant le coup d'État<sup>1</sup>. Or, des informations italiennes ont annoncé que l'amiral Fulvio Martini, ancien chef des services secrets italiens (Sismi) sous le gouvernement de Bettino Craxi, aurait organisé la destitution du Président tunisien Habib Bourguiba et son remplacement par le Président Ben Ali au cours d'un « coup d'État constitutionnel », le 7 novembre 1987. Dans un entretien au quotidien *La Repubblica*, Fulvio Martini explique que la déposition de Habib Bourguiba s'est effectuée en accord avec les autorités algériennes : « Tout a commencé avec la visite en 1984 en Algérie du Président du Conseil italien Bettino Craxi, explique-t-il. « Les Algériens, inquiets de la déstabilisation croissante en Tunisie, étaient alors prêts à intervenir » dans ce pays, en raison des menaces portées sur leurs intérêts stratégiques.

Ainsi, l'armée algérienne aurait été prête à envahir la partie du territoire tunisien où transite le pipeline qui conduit le gaz naturel algérien jusqu'en Sicile. « En 1985, Bettino Craxi, dit-il, m'a demandé de me rendre en Algérie pour y rencontrer les services secrets [...] l'objectif était d'éviter un coup de tête algérien, selon Martini [...] À la fin, nous avons estimé que le général Ben Ali était l'homme capable de garantir, mieux que Bourguiba, la stabilité en Tunisie », ajoute-t-il.



■ L'Amiral Fulvio Martini

« Nous avons proposé cette solution aux Algériens qui en ont parlé aux Libyens. Je suis allé en parler aux Français [...]. Le chef des services secrets de l'époque, le général René Imbot, m'a traité avec arrogance et m'a dit que nous autres Italiens, nous ne devons pas nous mêler des affaires de la Tunisie, qu'il s'agissait de l'empire français », affirme Martini. Il s'agissait, donc, d'organiser un coup d'État, le plus invisible possible, et c'est ainsi que l'idée d'un « putsch médical » aurait pris forme.

L'Italie aurait garanti le ralliement du Premier ministre Ben Ali et ce choix aurait rencontré l'approbation des Algériens ainsi que celle des Libyens<sup>2</sup>. »

Pour sa part, Craxi dément, ce même 10 octobre, une participation des services secrets italiens à l'accession au pouvoir de Ben Ali. « Il n'y a aucune manœuvre ni interférence italienne dans les événements qui ont porté le Président Ben Ali au pouvoir en 1987 », affirme-t-il au bureau de l'AFP à Tunis. Le coup d'État eut lieu, certes, contre la volonté de la France. Mais peut-on nier l'implication des Américains, que les Italiens ont toujours associés à leurs démarches ?

Peut-on occulter la visite en mars 1986 de George Bush, le Vice-Président des États-Unis ? Alors que Habib Bourguiba Junior était écarté par son père et en mauvaise relation avec lui, on lui demanda, avec insistance, d'y assister et d'en être l'interprète<sup>3</sup>.

Sans doute, s'agit-il d'une proposition de l'ambassadeur américain Peter Sebastian ou du ministre Ben Ali, pour assurer le secret de l'entretien, sachant qu'il était hostile à Mohamed Mzali, qu'il s'agirait d'écartier comme première étape de la promotion de Ben Ali.

D'ailleurs, trois avions auraient été prêts pour assurer la fuite des comploteurs, un avion Tunisair réquisitionné par Ben Ali, un avion italien et l'avion du ministre algérien de l'Intérieur, qui est venu à Tunis le 6 novembre.

### Notes

- (1) Entretien avec Kamel Eltaïef, le 23 octobre 2020.  
(2) L'amiral Fulvio Martini, entretien à *La Repubblica* du 11 octobre 1999. Voir aussi « Fulvio Martini confirme que Rome a choisi Ben Ali pour remplacer Bourguiba », Agence France-Presse, 11 octobre 1999 [archive]. Voir aussi « L'Italie et le coup d'État en Tunisie », *Le Monde*, 13 octobre 1999.  
(3) Habib Bourguiba Junior, *Notre histoire*, op. cit., p. 291.

## Souvenirs de Tunisie 1987-1991

• Par Robert Pelletreau  
Ancien ambassadeur des États-Unis



**L**e poste d'Ambassadeur des États-Unis en Tunisie s'est soudainement ouvert, lorsqu'une crise familiale inattendue a conduit à la démission anticipée de mon prédécesseur. J'étais parmi les candidats pour lui succéder. L'Afrique du Nord m'intéressait particulièrement depuis que j'étais étudiant à Sciences Po à Paris, entre 1955 et 1956.

La période à venir s'annonce intéressante et importante pour l'ambassadeur américain à Tunis. L'Organisation de libération de la Palestine y a récemment déménagé. La Ligue arabe y était temporairement installée. Et la « fin du régime » de l'ère Bourguiba semblait susceptible de se produire. J'ai été ravi un matin de recevoir un appel téléphonique personnel du Président Reagan me demandant d'être son ambassadeur en Tunisie. (...)

Un changement de cabinet proposé par le nouveau Premier ministre Zine el-Abidine Ben Ali a été approuvé par le Président Bourguiba et communiqué à la presse. Peu de temps après, Bourguiba a révoqué son approbation. Il voulait également que plusieurs personnalités islamistes soient rejugées et exécutées. Le lendemain matin, j'ai reçu un appel téléphonique du Premier ministre dans lequel il a demandé mon aide. Pourrais-je appeler le Président Bourguiba pour le féliciter pour ses nouvelles nominations au cabinet ? J'acceptai le stratagème et me dirigeai vers le Palais. J'ai rencontré dans la salle Mahmoud Mestiri, le ministre des Affaires étrangères nouvellement nommé, puis révoqué. Mais la manœuvre a fonctionné et le nouveau cabinet est resté.

Rétrospectivement, j'en suis venu à croire que Ben Ali me testait en plus de manipuler Bourguiba et de corriger une situation délicate. Pourrait-on compter sur moi pour réagir

favorablement au « changement » qui allait se produire et ne pas placer les États-Unis du côté du Président Bourguiba de plus en plus malade ? Ben Ali a conclu que je pouvais.

Vers cinq heures du matin, le 7 novembre, j'ai été réveillé par un coup de téléphone de Hédi Baccouche, l'un des chefs de file de l'opération et bientôt Premier ministre. Il m'a mis au courant de ce qui se passait. La quasi-totalité des principales personnalités politiques et militaires tunisiennes ont soutenu le retrait de Bourguiba du pouvoir. Une commission médicale s'était réunie et avait déclaré son incompetence. Tout se déroulait sans violence et dans le respect de Bourguiba et de sa famille. Les activités gouvernementales se poursuivaient normalement. Il espérait que les États-Unis comprendraient que cette action était dans le meilleur intérêt du peuple tunisien et de ses amis et alliés à l'étranger.

J'ai répondu que j'informerai immédiatement mon gouvernement de son appel et de sa demande. Mais j'ai aussi demandé à voir le ministre des Affaires étrangères Mestiri dès que possible, et il a dit que ce serait arrangé. Je m'assis sur le bord du lit en pensant aux prochaines étapes à suivre. Mes dernières instructions en partant pour Tunis avaient été que j'en saurais plus sur la situation locale en Tunisie que les hauts fonctionnaires à Washington. Je devrais leur dire ce que les États-Unis devraient faire. Le personnel de l'Ambassade, désormais réveillé, a confirmé que la situation sécuritaire à Tunis était calme. J'ai passé deux appels téléphoniques. L'un était adressé au Centre des opérations du Département d'État à Washington pour que la nouvelle du changement « apparemment pacifique » qui se produisait en Tunisie figure dans le bulletin de renseignements du matin des hauts fonctionnaires. Le second a été adressé à Rosemary O'Neill, responsable du bureau du Département d'État pour la Tunisie, fille du Président de la Chambre Tip O'Neill, lui conseillant d'entamer le processus d'extension de la reconnaissance officielle au nouveau gouvernement tunisien. Ces étapes préparatoires et ma rencontre avec le ministre des Affaires étrangères Mestiri, rendant la demande de reconnaissance tunisienne « officielle », ont suffi à soutenir l'acceptation rapide à Washington du changement du 7 novembre. En un temps presque record pour de telles actions, j'ai pu faire appel au Premier ministre Baccouche et transmettre la bonne nouvelle de la reconnaissance officielle des États-Unis.

Note : Je ne savais pas à l'époque quel était le soi-disant rôle italien dans le transfert de pouvoir. Les premiers mois de la présidence Ben Ali se sont déroulés avec peu ou pas de mécontentement face au nouveau gouvernement. Quelques initiés connus de Bourguiba ont été assignés à résidence, mais la plupart des Tunisiens se sont félicités du transfert largement pacifique du pouvoir (« *La révolution du jasmin* ») et la poursuite des politiques de Bourguiba, telles que l'éducation des femmes et le rejet de l'islam radical. Certaines améliorations visibles de l'infrastructure ont ajouté à l'ambiance positive. Un ministre, qui avait également servi dans les cabinets de Bourguiba, m'a dit que le seul véritable changement dans le fonctionnement du gouvernement qu'il pouvait voir était que Ben Ali prenait des notes lors des réunions du cabinet et tenait les ministres responsables de l'exécution des décisions. Nous n'avions pas prévu à l'époque la corruption flagrante qui se propageait des membres de la famille dans toute la structure gouvernementale et qui accélérerait le renversement de Ben Ali en 2011. ■

# ZENITH ENERGY FAIT DON AUX HÔPITAUX DE ZARZIS DE MATÉRIEL MÉDICAL D'UNE VALEUR DE 160 MILLE DINARS.



Misant sur l'importance de la responsabilité sociétale et afin de soutenir davantage la Tunisie dans sa lutte contre la pandémie, la société internationale **Zenith Energy** dans le domaine de l'énergie, production pétrolière et gazière, de part sa filiale ECUMED Petroleum a fait un don de quatre (04) respirateurs d'une valeur de **160 mille dinars** aux hôpitaux de Zarzis.

**Zenith Energy** n'a pas hésité à répondre à l'appel national pour apporter son aide face au nombre croissant de personnes infectées et contribuer à aider à limiter la propagation du Coronavirus.

Cette aide vise à soutenir les efforts de la Tunisie dans sa lutte contre la pandémie Covid-19 et consolider davantage la position de **Zenith Energy** en tant que partenaire à part entière de la Tunisie.

## MOT DE MONSIEUR ANDREA CATTANEO

**CEO ZENITH ENERGY LTD**

**DG ECUMED PETROLEUM ZARZIS**

**DG ECUMED PETROLEUM TUNISIA**



Notre groupe a cru dans la qualité de vie économique et sociale de la Tunisie et a investi financièrement et socialement dans l'acquisition des sociétés ECUMED Petroleum Zarzis et ECUMED Petroleum Tunisia.

Sachant que notre venue a été accueillie à bras ouverts par les autorités de la région, ainsi que du secteur pétrolier, ce qui ne nous laisse pas indifférents face à cette crise du Covid-19. Zenith -Ecumed a décidé de tendre la main à la région de Zarzis.



Lu pour vous

## Mohamed Moncef Barouni Djerba, Jendouba, Miami, Mascate... Récit de parcours

«Connaissez-vous la composition de la formule 2HB, pionnière et efficace en Afrique?» Calé dans un fauteuil de style, le président ivoirien Houphouët-Boigny recevait ce jour-là en 1984, dans son palais de Yamoussoukro, le vice-président mondial, chargé de l'Afrique, de la Jeune Chambre économique (JCI), le Tunisien Mohamed Moncef Barouni. Surpris par la question à laquelle il ne savait pas répondre, Barouni sera sauvé par le président. «Il y a 2HB en Afrique : Habib Bourguiba et Houphouët-Boigny. Tous deux ont accompli des réalisations majeures, remporté les meilleurs succès et libéré le continent africain de nombreuses maladies ainsi que de la pauvreté et de multiples problèmes».



محمّد المنصف  
الباروني  
من فقه الذات



**Min Fikh Edhat**  
de Mohamed Moncef Barouni  
Cérès Edition, 2021, 132 pages,  
18 DT  
[www.ceresbookshop.com](http://www.ceresbookshop.com)

البنك  
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

## LE LEASING DE LA BANQUE DE TUNISIE

UN AUTRE REGARD SUR LE FINANCEMENT  
DE VOS INVESTISSEMENTS

UNE DECISION RAPIDE

UN FINANCEMENT SOUPLE  
ET PERSONNALISÉUN FINANCEMENT À 100%  
DE VOTRE INVESTISSEMENT

**M**ohamed Moncef Barouni, l'enfant de Djerba, né à Jendouba (le 10 mai 1948), dans une famille de commerçants établis à Jendouba, était alors jeune avocat. Engagé au sein de la Jeune Chambre

économique, depuis à peine quelques années, en 1977, il occupait déjà le deuxième poste mondial, avant de briguer avec brio la présidence en 1986 et s'installer à Miami, en Floride, aux États-Unis d'Amérique. De retour à Tunis, il créera la Chambre de commerce tuniso-américaine (Taac, 1989), la première du genre, avec Salah Hannachi, Roger Bismuth, Hédé Bouchamaoui et Moncef Mzabi, notamment. Toujours pionnier, Me Barouni constituera la première société d'avocats en Tunisie (Avocats associés) avec Adel Kaaniche, Naim Ben Hariz, Ahmed Ben Mansour et d'autres confrères. Nouveau départ dans sa vie, il acceptera l'invitation du ministre omanais des Wakfs pour s'installer à Mascate en qualité de conseiller juridique. Récemment de retour à Tunis, il garde des liens amicaux et professionnels au Sultanat d'Oman.

Sacrée saga. Mohamed Moncef Barouni y revient avec beaucoup de modestie dans un récit autobiographique intitulé

"Min Fikh Edhat", paru chez Cérès Éditions. Humble, discret, modéré, il ne dit pas tout, mais révèle des traits marquants de son parcours.

Le moule familial sera déterminant. Son père Hmida était patriote dans l'âme. Moncéfiste, il donnera à son fils le prénom du Bey aimé Mohamed Moncef Bey qui sera détrôné et mourra en exil à Pau. Youssefiste, il optera pour Salah Ben Youssef, contre Bourguiba, ce qui lui vaudra la prison dès 1956. La famille sera alors contrainte de se replier sur Djerba. La leçon est apprise : rester patriote et s'éloigner de la politique.

## De l'autre côté du prétoire

Bac en poche, en 1966, Mohamed Moncef Barouni était choisi pour suivre une formation militaire à Saint-Cyr. Il préférera faire droit et l'ENA. Quatre années plus tard, il raflera en juin 1970 le prix présidentiel en droit et réussira le diplôme du cycle moyen de l'ENA, lui ouvrant droit au cycle supérieur. Son stage d'avocat, il l'effectuera au cabinet de son professeur, Me Abderrahmane Abdennebi, tout en poursuivant le cycle supérieur de l'ENA. Un changement majeur de sa carrière ne tardera pas à intervenir. Un grand avocat du barreau, Me Salah Rahal, alignant près de 50 ans d'exercice à Béja, lui proposera de

rejoindre son cabinet. Cela voulait dire interrompre les études à l'ENA, renoncer à une bourse alors bien alléchante de 90 d par mois, rembourser bourses et frais de stages, et abandonner toute perspective dans la haute administration publique. Moncef Barouni sautera le pas.

Chaperonné par Me Rahal et adoubé par les magistrats de Béja et ses confrères, il apprendra les ficelles du métier et surtout l'éthique de la profession. Deux ans après, Mohamed Moncef Barouni décidera de voler de ses propres ailes, en s'installant en 1974 dans sa ville natale de Jendouba qui ne comptait à l'époque que deux avocats installés en cabinet. Ce fut une grande réussite professionnelle et du pur bonheur familial.

De Jendouba, la route du destin le conduira à Miami pour diriger la Jeune Chambre internationale, en tant que premier président issu du monde arabe. Son chemin traversera les continents, le mènera à travers près d'une centaine de pays, lui fera nouer de solides amitiés à travers le monde. Les valeurs fondatrices de l'enfant de Hachane, ce village ancré au cœur de l'île de Djerba, seront alors encore plus nourries par son expérience internationale, sa connaissance d'ethnies, de cultures, de religions et de traditions différentes. ■

BESOIN DE FINANCEMENT POUR L'ACQUISITION DE VOS VÉHICULES, OUTILS DE PRODUCTION OU LOCAUX PROFESSIONNELS ?  
DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS DE FINANCEMENT SUR-MESURE QUELQUE SOIT VOTRE MÉTIER OU SECTEUR D'ACTIVITÉ

Un conseiller clientèle sera à votre écoute pour vous accompagner durant toutes les étapes du crédit à travers un réseau de plus de 120 agences.

Centre de Relation Client 81 10 12 12

www.bt.com.tn



# ECOMONDO

Leading  
the ecological  
transition.

26-29 OCTOBRE 2021  
PARC DES EXPOSITION DE RIMINI - ITALIE

Ecomondo, moteur d'une économie  
productive saine, efficace et  
durable.

Lu pour vous

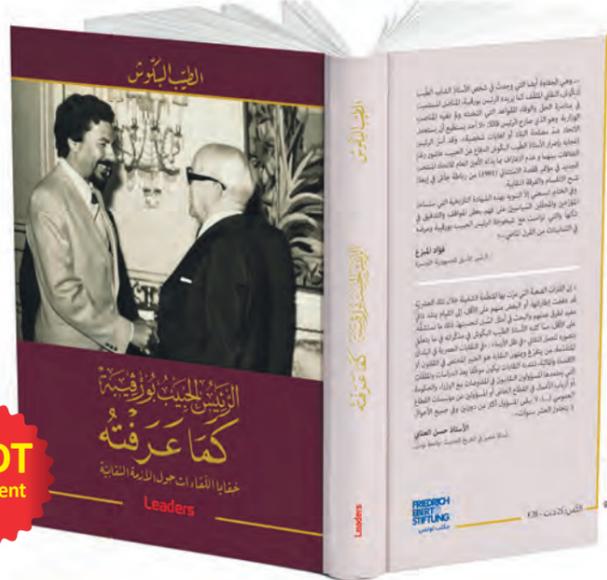
## Les secrets d'un art majeur : le protocole d'État

Quelle est la différence entre une visite de courtoisie, une visite de travail et d'amitié, une visite officielle et une visite d'État ? Comment se prépare et s'ordonne chacune d'entre elles ? Et quel est l'ordre de préséance protocolaire hors uniformes ? Toutes ces questions et bien d'autres trouvent leur réponse dans un manuel instructif que vient de publier le colonel-major (r) de l'armée tunisienne Mohamed Taïeb Gouider, ancien directeur du protocole à la présidence de la République. Sous le titre de *Le protocole, les honneurs, les cérémonies et la chancellerie, la phaléristique, la numismatique*, paru aux Éditions Nirvana, il traite en deux parties du protocole et des décorations. Puisant dans sa large expérience militaire et civile, l'auteur, qui avait été également chargé du protocole au ministère de la Défense nationale, revient avec précision dans le détail sur ce constat fait par André Maurois : «*Il n'y a pas de civilisation, sans cérémonie*».



**Le protocole, les honneurs,  
les cérémonies et la  
chancellerie, la phaléristique,  
la numismatique**  
du colonel-major (r) Taïeb Gouider  
Editions Nirvana, 2021, 468 pages, 35 DT

# الطيب البكوش الرئيس المجدّب بوقريب كما عرفته خفايا اللقاوات حول الأزمة النقابية



25 DT seulement

**الطيب البكوش**  
رئيس الجمهورية التونسية  
1987-1989  
1989-1999  
1999-2009  
2009-2011  
2011-2015  
2015-2019  
2019-2021  
2021-2022

Préface par  
Foued Mebazza &  
Hassan Annabi

**D**ans cet art du détail qui illustre la puissance des nations, leur souveraineté mais aussi leur raffinement, point de place à l'improvisation ou au moindre ratage. Les relations internationales sont devenues de plus en plus codifiées, que tout impair risque de provoquer un incident diplomatique. Du programme

### Les précurseurs pour tout régler d'avance

Le plan de travail établi en prévision d'une visite à l'étranger est très précis. En mode check-list dont il faut cocher chaque case, il met en synergie divers départements ministériels autour de la présidence de la République. S'y impliquent en effet les Affaires étrangères, la Défense (pour les honneurs militaires), la sécurité, la communication, les télécommunications, l'aviation, et autres.



La première séquence se déclenche avec la réception de l'invitation, la confirmation, le choix de la date et l'envoi des précurseurs pour tout mettre au point. La visite elle-même commence avec la préparation de l'avion, la mise en place pour la cérémonie de départ et toutes les vérifications d'usage. Elle se termine avec le courrier de remerciements...

Sur place dans le pays hôte, les hébergements, les déplacements, les entretiens, les cérémonies et les visites sont minutieusement préparés et organisés, selon le protocole de la puissance invitante et de ce qui avait été précédemment convenu.

Le chapitre consacré au protocole et aux cérémonies militaires est bien fourni. La description détaillée des honneurs militaires rendus aux autorités et des cas pratiques de cérémonies d'installation d'un nouveau ministre de la Défense, d'un chef d'état-major ou d'un chef de corps est intéressante à découvrir. Tout comme l'ordonnancement des cérémonies d'hommage aux martyrs, la commémoration de grands événements, ou l'organisation de funérailles nationales.

### Les Américains ne payent pas les frais de téléphone avec l'étranger

Pour les visites à l'étranger, l'auteur insère dans son ouvrage différentes options de cérémonies protocolaires. On y découvre par exemple pour les États-Unis d'Amérique, l'accueil à la base militaire d'Andrews, près de

Washington DC, l'hébergement à Blair House (les communications téléphoniques à l'étranger ne sont pas prises en charge), etc. La France hérite d'une longue tradition de fastes et d'honneurs qui fait dire à Jean Cocteau que « sans le cérémonial, tout meurt ».

Les monarchies y mettent un honneur particulier à perpétuer des traditions ancestrales, comme y excellent la Reine d'Angleterre ou le Roi de Suède, pour ne citer que ces deux monarques.

### Ces décorations tant recherchées

S'il s'attarde sur de nombreux détails, le colonel-major Taïeb Gouider s'abstient en bon militaire de révéler des anecdotes survenues lors de son affectation à la Défense nationale et surtout au palais de Carthage. Il reste dans la didactique, l'explicatif et l'histoire. Deux de ses illustres prédécesseurs à la Présidence, les ambassadeurs Abdelmajid Karoui et Abbès Mohsen, et son frère d'arme, le colonel-major Mohamed Ghorbel, qui lui avait succédé à la Défense avant d'officier à la Kasbah sous Habib Essid, puis Youssef Chahed, lui rendent hommage, préfaçant son ouvrage. Ils y trouvent une matière de qualité tant pour les chargés de protocole que pour le simple lecteur. Ils n'ont pas manqué d'apprécier la deuxième partie consacrée aux décorations.

En complément de son livre, le colonel-major Gouider présente les ordres, les décorations, les médailles qu'on réunit sous le terme de phaléristique ainsi que l'organisation d'une chancellerie diplomatique. Pour rendre ce manuel encore plus pratique, il y insère l'hymne national de la République tunisienne, le drapeau officiel, des photos des différentes décorations, médailles et insignes, avec un rappel historique.

d'une visite, du déroulement d'un entretien, du plan de table, lors d'un repas officiel, ou de l'échange de cadeaux et de décorations, émanent des signaux qui marquent les relations. Le guide du protocole que chaque pays adopte, tout en tenant compte de ceux des autres pays concernés, devient alors un manuel sacro-saint. Le colonel-major Gouider nous initie alors à cet univers, ses us et pratiques et exposant l'origine de chaque dispositif, sa philosophie et son déploiement.

## Bon de commande

Dix exemplaires et plus 20 DT (le livre)  
Offre spéciale

Moins de 10 exemplaires ..... x 25 DT Total

10 exemplaires et plus ..... x 20 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ]

Tel [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

Chèque bancaire

Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

Hommage à...

**Adel Kammoun****Une rare alchimie de valeurs, de compétence et de savoir**

**Il avait pour la Tunisie une autre vision, celle d'une grande ambition. Adel Kammoun, juriste, énarque, conseiller des services publics, longtemps chef de cabinet du ministre de l'Agriculture Lassaâd Ben Osman, vient de nous quitter à l'âge de 71 ans. Droit, adroit, il a incarné de multiples valeurs, conjuguant au quotidien compétence, intégrité, sens du devoir et amour d'autrui. Rarement des traits de caractère forts, francs, tranchants, mais aussi courtois, affables, en ADN, nourris en lui d'une vaste culture, et constamment imprégnés de modestie naturelle se sont réunis aussi harmonieusement comme chez Adel Kammoun.**

**I**l était sagesse, modération, érudition, rigueur et sourire. L'amour de la patrie et le sens de l'État, premières des valeurs cardinales de Adel Kammoun. Issu d'une famille sfaxienne œuvrant dans le commerce et l'agriculture, et très engagée derrière Hédi Chaker et Bourguiba dans la lutte contre le colonialisme, Adel Kammoun a vécu, encore enfant, les derniers soubresauts avant l'obtention de l'indépendance. Puis, au fil des années, il a vu s'édifier l'État moderne. Ses premiers souvenirs étaient ceux des patriotes qui faisaient don de soi au service de la Tunisie. Il en prendra modèle. En choisissant l'École nationale d'administration, en plus de sa licence en droit, il s'était dédié à la fonction publique, renonçant à l'attraction du barreau et de la magistrature. Cet engagement sera le sien, toute sa vie durant : servir. Préservant jalousement son indépendance, déclinant les sollicitations politiques, il se vouait à la haute administration, exerçant, à chaque fonction occupée, pleinement sa charge. Son crédo était d'accomplir ce que doit incarner un État fort, juste, visionnaire et efficace.

A sa sortie de l'ENA en 1977, Adel Kammoun rejoindra le cabinet du ministre de l'Équipement et de l'Habitat, dirigé par une figure de proue de l'administration tunisienne, Mohamed Abdelhédi. Le ministre était Lassaâd Ben Osman qui avait à ses côtés Larbi Mallakh, secrétaire d'État à l'Habitat, tous deux entourés d'une équipe de choix de grands directeurs généraux. Ben Osman repèrera en lui talent et compétence, en plus de la rigueur, sa propre marque de fabrique.

Bâtiments civils, ponts et chaussées, barrages, ports de pêche, aménagement du territoire et autres chantiers d'envergure étaient pris en charge par un ministère de longue tradition technique et un ministre d'une envergure exceptionnelle. Le jeune énarque sera alors à très bonne école. Montrant une grande capacité de synthèse et de maîtrise des dossiers, il fera ses preuves. Lorsque Lassaâd Ben Osman a été nommé ministre de l'Agriculture, il demandera à Adel de l'y suivre, tout comme Mohamed Abdelhédi et Lassaâd Boukchina. Comme à l'Équipement, Adel maîtrisera sans difficulté les multiples dimensions d'un aussi





grand département. La voie lui était alors grande ouverte pour devenir chef de cabinet, lorsque Mohamed Abdelhédi a été nommé représentant de la Tunisie auprès de la FAO à Rome. Il y restera jusqu'en 1988, lorsque Ben Ali, appréciant fort peu son inflexibilité, demandera son départ. Rancunier, Ben Ali reprochait à Adel Kammoun sa fermeté dans la verbalisation de gardes nationaux attrapés pour braconnage par des gardes forestiers. Ni le commandant de la Garde nationale qui était à l'époque Habib Ammar, ni Ben Ali, alors ministre de l'Intérieur, ne sont parvenus à couvrir les braconniers, tant Kammoun était tenace... Après le 7 novembre, l'usurpateur de Carthage s'en souviendra...

Adel Kammoun ne cherchait guère à plaire. Encore moins à se compromettre. Gardant hautement sa dignité, il refusera toute proposition pour occuper d'autres postes, préférant rester au ministère de l'Agriculture. Il y sera nommé, comme son grade et son ancienneté l'y autorisent, directeur général des Affaires foncières et de la législation, fonction qu'il occupera jusqu'à son départ à la retraite. Jamais la

considération et l'estime que tous lui ont témoignées n'ont été aussi grandes.

La compétence était pour Adel Kammoun synonyme d'efficacité et d'intégrité. Rapidement, sa réputation, déjà faite à l'Équipement, était confirmée à l'Agriculture. Juste, équitable, jaloux des biens et des deniers publics, pondéré et efficace : il gérait au quotidien des dizaines de dossiers à la fois, pour la plupart très délicats. Sa méthode était bien rodée : examiner en profondeur chaque question, consulter, se rendre au besoin sur le terrain, mesurer l'impact de chaque décision, s'assurer de son bien-fondé et assurer le suivi de sa mise en œuvre. Le raisonnement bien construit, l'argument implacable, le verbe soigné et le regard perçant, sachant se faire séduisant, il savait convaincre.

Le grand bonheur était aussi pour Adel de visiter le dimanche un verger, une oliveraie, une huilerie, un champ de blé, des étables et autres élevages, discuter avec des paysans, échanger avec des agriculteurs, sentir la vraie vie, saisir la réalité. Dans le jardin de la maison familiale,

il connaissait chaque plante et en prenait soin, aimait cueillir lui-même ses fruits et en offrir aux siens.

Le sens du devoir a été un moteur de vie pour Adel Kammoun. Le devoir à la nation, à la famille, à la communauté et aux amis. Avec courage et abnégation, clairvoyance et générosité, il était à la disposition de tous, n'attendant pas qu'on le sollicite pour qu'il accomplisse ce qu'il considère comme son devoir. Prêter main-forte, secourir, reconforter, fournir conseil, prévenir, orienter, montrer la voie, encourager et panser les plaies étaient pour lui d'un naturel absolu.

L'amour d'autrui était profondément ancré chez Adel Kammoun. Étudiant, il s'était engagé à l'Uget, sans étiquette politique, pour aider ses camarades à obtenir une inscription, une bourse, un hébergement, un changement de filière ou à faire aboutir leurs revendications. Délégué au congrès de Korba en 1972, il sera rapporteur de la commission politique et portera haut et fort les positions des étudiants. Son engagement sociétal se poursuivra, lorsque haut cadre, il fera partie

# ATL Leasing, L'allié de votre succès



## ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...

**Bogo**  
Lim



Succombez à la fraîcheur, au goût citronné et au pétillant de Boga lim !

**Boga mon Amour**

PUBLICIS IMPACT

des fondateurs de l'Association des anciens élèves du lycée de garçons de Sfax, poursuivant l'aide et l'assistance aux élèves nécessiteux et cultivant les liens entre les générations d'anciens lycéens.

De tous les engagements, la protection de l'environnement sera celui que Adel Kammoun a porté avec le plus d'ardeur. Tant au ministère de l'Équipement qu'à celui de l'Agriculture, il ne pouvait mieux se rendre compte des risques qui menacent la nature, des dégradations de l'environnement et des dangers des changements climatiques. A l'œil nu, chaque fois qu'il se rendait à Sfax, il constatait avec amertume le degré croissant de la pollution atmosphérique causée par les usines de la NPK et de la Siape, avec leurs conséquences en cancers et autres maladies, le déversement des égouts dans la mer, le raclage des fonds marins par le chalutage extensif et autres graves agressions. De toute son énergie, Adel Kammoun se joindra à Ahmed Zghal, fondateur de l'Association de protection de

l'environnement et de la nature Sfax (Apnes), la toute première du genre en Tunisie. Il y apportera sa connaissance des dossiers, son savoir-faire pour faire aboutir des études appropriées et monter des dossiers de projets. Jusqu'à ces dernières années, il accompagnait Ahmed Zghal pour se rendre à Sfax, participer aux travaux de l'association et à ses activités.

Sa vaste culture était l'une des plus grandes richesses de Adel Kammoun. Sa passion pour la lecture était impressionnante. Plonger dans les archives, les livres anciens, les ouvrages contemporains, suivre attentivement des conférences, lire la presse internationale, interroger des témoins de l'histoire contemporaine et acteurs significatifs dans divers domaines ont été pour lui, en plus de la délectation, un ressourcement précieux et vivifiant. Chaque fois qu'on interrogeait Adel Kammoun sur une question, il répondait toujours avec une référence puisée à la bonne source, rappelant l'histoire, citant un document, mentionnant une

position, en tirant enseignement. Loin de se prétendre érudit, il est resté toujours à l'affût d'un livre à lire, avec une préférence pour les manuscrits et les livres anciens, ainsi que les documents d'archives.

Ses amis d'enfance l'ont toujours confirmé : Adel Kammoun était toujours resté le même. Depuis ses années à l'école primaire Sellami au cœur de la médina de Sfax, jusqu'à l'ENA, les cabinets ministériels, puis la retraite, il avait gardé sa bonté naturelle, son intelligence vive, sa soif de savoir, son patriotisme, sa modestie, sa probité et sa fidélité en amitié.

Le frère, l'oncle, l'époux, le père, le grand-père et l'ami, il entourait tous les siens de son affection. Une rare alchimie de générosité, de valeurs, de compétence et de savoir.

Une vie pour autrui.

Allah Yerhamou..

Taoufik Habaieb



1<sup>ère</sup> banque SWIFT gpi  
En Afrique du Nord

RAPIDITÉ - TRANSPARENCE - SÉCURITÉ  
Suivi en temps réel de vos paiements à l'international

Hommage à...

## Ameur Horchani L'hydraulicien



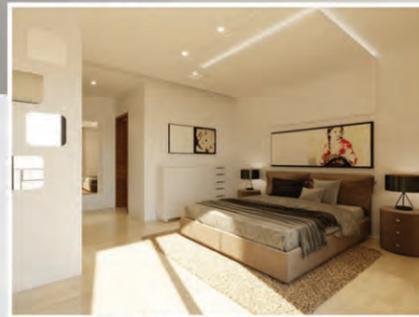
• Par Mohamed Ennabli  
Ancien ministre  
de l'Aménagement  
du territoire  
et de l'Environnement

Docteur ingénieur en hydraulique, formé à Grenoble au début des années 60, Ameur Horchani, ingénieur général, laisse après son décès le 5 août dernier, à l'âge de 83 ans, le souvenir d'un éminent spécialiste de l'eau, doublé d'un grand serviteur de l'État. Il intégra dès 1964 le ministère de l'Agriculture au sein duquel il fut secrétaire d'État en charge du secteur de l'eau, 17 ans durant, sans discontinuité, d'avril 1988 à août 2005. Hommage.



## RESIDENCE LA BRISE Jardins de Carthage

Vous invite à découvrir son nouveau projet "LA BRISE" sis aux jardins de Carthage. Résidence de très HAUT STANDING abritant 17 appartements S+1, S+2 et S+3 ainsi que 2 Duplex et un grand parking sous sol.



**A**u-delà de la perte d'un collègue, d'un ami de longue date, la disparition de celui qui, quatre décennies durant, a été l'une des figures marquantes des bâtisseurs de la jeune république, laisse un sentiment difficile à exprimer.

Si Ameur avait pleinement rempli sa longue vie professionnelle et les gouvernements successifs avaient été fort bien inspirés en lui garantissant le temps nécessaire lui permettant de mener à bien son ambitieux programme, car le travail à effectuer était loin d'être banal. Il était, au contraire, vital pour le développement économique et social, dans ce pays en état de stress hydrique frisant la pénurie.

Il était aussi prenant, car pesait sur les épaules des hydrauliciens une

très lourde responsabilité. Placide, mais imbu d'une sérénité que lui conférait sa solide formation dans le domaine, Si Ameur avait le don de rassurer ses collègues par la justesse de son jugement et sa profonde connaissance des spécificités du pays. Il était leur référence en ce domaine changeant où rien n'était définitivement acquis.

La crue exceptionnelle, soudaine, inattendue, dévastatrice !

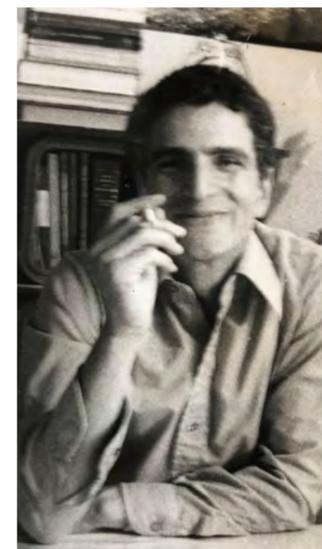
La sécurité des barrages à garantir avant tout, et celle de la population ainsi que de leurs biens. Nuits blanches et sueurs froides.

Il fallait avoir des nerfs solides et beaucoup de lucidité pour faire la part des choses. Il fallait de l'énergie pour insuffler le supplément d'âme nécessaire à l'équipe qui l'entourait et atténuer la pression qui oppressait les uns et les autres.

Si Ameur avait ces qualités, outre la droiture et la sagesse qui incitaient les jeunes à réfléchir.

C'était aussi un homme du Djérid, c'est-à-dire de vaste culture. Parlez-lui du pays profond, il vous décrira, avec force détails, l'histoire et même la généalogie de toutes les tribus constituant le substrat humain des régions. Evoquez Ibn Khaldoun et il vous dévoilera, contre toute attente, tous les aspects négatifs et cachés de la carrière et de la personnalité du grand homme.

Si Ameur, la communauté de l'eau du pays te doit beaucoup. Tu n'as guère couru derrière la vanité des honneurs pour privilégier le noble métier d'hydraulicien car c'était là que s'exprimait ta dignité d'ingénieur au service de l'Etat, au-dessus de toute autre considération. Le credo de tout haut fonctionnaire qui se respecte.



Pour plus d'informations, nous contacter au :

simpar@planet.tn  
www.simpar.tn



29 921 011 / 29 921 009

FM

Jawhara

Diga  
DIGGA

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 17H à 20H

جوهرة



CREATED BY CTEAM 9828999

Comment, dans un contexte où la compétition pour l'eau s'accroît, concilier les usages, anticiper les conflits, garantir la conservation de la ressource et maîtriser les risques, lesquels peuvent avoir pour origine des aléas naturels ou résulter de l'action de l'homme en relation avec les modes de gestion et d'emploi de la ressource ? Tel était le défi à relever.

Certes, la Tunisie a toujours su, à travers les siècles, tirer le meilleur parti des faibles ressources dont le ciel l'a parcimonieusement dotée. En témoignent les nombreux vestiges qui résistent encore au temps et Si Ameur vous entretiendra, des heures durant, du génie d'Ibn Chabbat et de la complexité des calculs sur lesquels il s'appuya pour assurer, en toutes saisons, une répartition équitable de l'eau des oasis.

Seuls trois grands barrages avaient été édifiés durant la période coloniale. Une quarantaine d'autres l'ont été après l'indépendance dans les principaux bassins versants du Nord et du Centre, outre quelque 1 250 barrages et lacs collinaires, afin de satisfaire les besoins de la population qui s'urbanisait, du tourisme qui se développait, des périmètres irrigués qui s'étendaient et des zones industrielles dont le nombre augmentait.

Il fallait investir et entreprendre malgré le regard de bailleurs de fonds soupçonneux, moyennement rassurés par ces jeunes cadres encore inexpérimentés, mais dévoués à la cause publique, décidés à exercer pleinement leurs prérogatives et pressés d'inaugurer les ouvrages stratégiques planifiés.

Peu de gens, à vrai dire, avaient conscience des charges qui pesaient sur les responsables de ces chantiers vaillamment lancés par le regretté

Lassad Ben Osman en particulier. Si Ameur était son cadet. Il avait avec lui des atomes crochus, et c'était avec lui qu'il avait déployé toute l'étendue de son art et de ses capacités, de son expérience et de son sens de l'Etat.

Outre la disponibilité en eau régulée qu'il était censé assurer, tout grand barrage se devait aussi de prévenir les inondations. Les obstacles ne manquaient pas, d'ordre institutionnel, juridique, organisationnel, environnemental, social et, par-dessus tout, technique: l'envasement à prévenir en particulier dont on ne maîtrisait, souvent, ni l'origine ni l'évolution à long terme et qui abrégait la vie des retenues.

Mille difficultés, donc, d'adaptation aux contraintes du terrain à surmonter. Mille préoccupations quant à l'impact des aménagements prévus, sur le plan tant social qu'environnemental. Mille précautions à considérer quant aux injonctions des bailleurs de fonds. Malgré tout cela et au-dessus de tout cela, le devoir de trancher au nom de l'Etat, dans l'intérêt bien compris de tous.

Sur ce plan, Si Ameur fut l'homme de la situation, à la hauteur des enjeux.

Ces enjeux étaient d'abord techniques, ayant trait aux surélévations devenues nécessaires, aux évacuateurs de crues, aux dérivations d'oueds, aux dépôts solides, à la qualité de l'eau.

Ils étaient aussi stratégiques :

- D'une part, pour conserver la capacité des barrages à maîtriser les crues malgré l'envasement, car les meilleurs sites sont irremplaçables.
- D'autre part, pour assurer, à l'échelle de l'ensemble du territoire, une démarche cohérente de planification,

avec le souci de l'équité dans la distribution de la ressource dans la mesure où 10% de l'écoulement total ne concernent que 2% du territoire (et 90% de l'écoulement que 50% du territoire). Cette situation, comparée à la distribution géographique de la population et des besoins en eau, a rendu nécessaire le transfert d'eau entre bassins.

Ce furent les plans directeurs du secteur de l'eau à l'horizon 2030 qui déterminèrent les projets de barrages, d'ouvrages de transfert inter-bassins, de conduites d'eau potable, de périmètres irrigués, de stations de dessalement, et dont Si Ameur fut le maître d'œuvre.

Cette forte mobilisation des ressources en eau du pays, par les grands barrages, a très largement contribué à atténuer les aléas des grandes sécheresses et les aménagements des périmètres publics irrigués ont garanti que le panier de la ménagère soit toujours dignement garni.

Cela a été mené avec le souci permanent de rechercher le juste équilibre entre les bénéfices économiques nationaux attendus de ces plans et les impacts sociaux et environnementaux locaux qu'impliquent les aménagements faits.

Améliorer la gestion opérationnelle des barrages. Promouvoir l'ingénierie des aménagements hydrauliques. Prévoir les adaptations nécessitées par le changement climatique. Autant de préoccupations prégnantes que Si Ameur n'a cessé d'inculquer à ses collaborateurs. Et à ce titre, ils ne lui doivent que de la reconnaissance.

Repose en paix l'Ami ! Le pays saura se souvenir de toi. 

M.N.

## Abonnez-vous

Ne ratez aucun moment & de vous recevrez  
votre Magazine mensuel  
et gagnez un livre offert de la collection  
Leaders de votre choix



Un livre offert

12 numéros  
50 DT

Offre spéciale



## Oui je m'abonne

12 exemplaires

~~60 DT~~

50 DT

+ un livre offert

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ]

Tel [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire  
 Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

[www.leadersbooks.com.tn](http://www.leadersbooks.com.tn)

## Faire du 5 août une journée nationale de l'eau

Partageant la même passion pour l'eau, les chemins de mon collègue et ami Ameer Horchani et le mien ont convergé au ministère de l'Agriculture depuis les années 1970 sous la férule de notre illustre aîné Lassaâd Ben Osman.

Né le 25 octobre 1937 à Degache, à quelques encablures de la ville de Tozeur, Ameer Horchani, à l'image de son célèbre aïeul Ibn Chabbat el Touzri, allia la science à la culture. Aussi, nos discussions convergent-elles souvent sur la spécificité tunisienne dans son rapport à l'eau. Nous rappelions à nos élèves qui sont aujourd'hui à la commande dans le domaine de l'eau ce que disait à ses élèves ce jeune professeur recruté au collège Sadiki, fraîchement débarqué de Paris au début du siècle dernier pour enseigner l'histoire des sciences. Comparant les réalisations d'Ibn Chabbat à celles des savants européens à la veille de la révolution industrielle, il affirmait en substance : «Les lois de Newton établies en 1687, celles de Buller en 1755, de Bernoulli en 1760, de Poiseuille en 1840, de Stokes en 1845 et de Darcy en 1856 sont venues bien plus tard confirmer ce qu'avait établi Ibn Chabbat el Touzri dans les années 1300.»



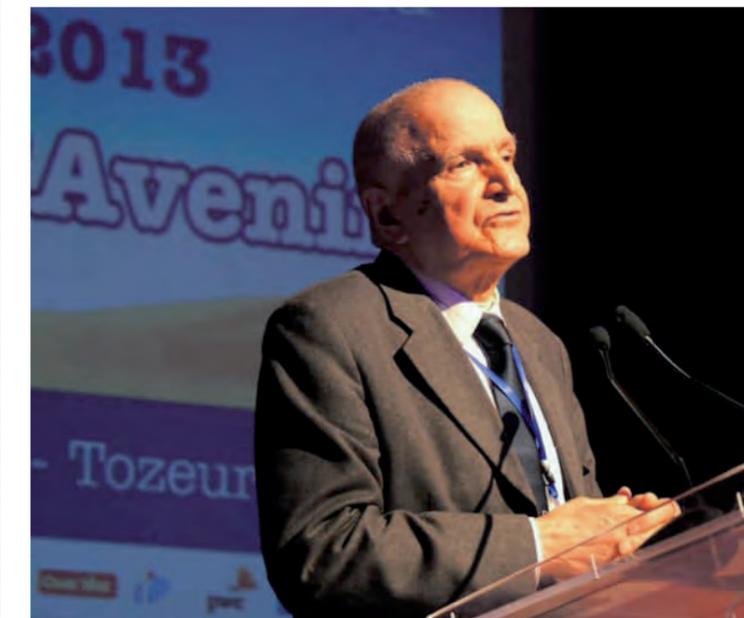
• Par Chadli Laroussi  
Ancien ministre

Ainsi, «le Djérid avait donné à l'humanité le premier ingénieur hydraulicien des temps modernes... qui avait su, par une gestion minutieuse des ressources en eau du Djérid, vaincre l'aridité du Sahara et transformer ses dunes de sable incultes en un immense verger verdoyant.» Puis grâce à son sens de l'équité, élevé à la dignité de cadî pour «juger les délicats litiges sur le partage des eaux dans ces régions désertiques où le droit à l'eau prime le droit à la terre, cet éminent savant conçut un cadastre foncières dans les régions agricoles du Tell au

nord et des steppes au centre, il ajouta le cadastre de l'eau dans les oasis du Sud. Nettement plus sophistiqué, ce nouveau cadastre permettait de déterminer la part d'eau réservée à chaque propriétaire de palmeraie, non seulement en fonction de la superficie à arroser, mais également en fonction du jour de l'année au cours duquel l'eau était livrée et du moment exact de sa livraison, selon que c'était avant ou après le lever du soleil.»

Puisse la Tunisie, qui vient de perdre son hydraulicien prodige Ameer Horchani en ce 5 août 2021, faire du 5 août la journée nationale de l'eau ? Ainsi les Tunisiens auront un rendez-vous annuel pour évaluer la contribution de tout un chacun, État et citoyens, à la préservation et au développement de cette ressource vitale: l'eau. ■

C.L.





# RadioMed

*une vague de bonheur*

Écoutez-nous sur :

NABEUL  
HAMMAMET  
100.0  
FM

CAP BON  
GRAND TUNIS  
104.1  
FM



FM

f @RadioMedTunisie



MOBILE



WEB

@ RadioMedTN



PODCASTS

Radio Med

Téléchargez notre application maintenant  
Sur Google Play !!



📍 Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul-Tunisie 🌐 www.radiomedtunisie.com

☎ (+216) 72 32 85 00 📞 (+216) 72 32 85 60 ✉ marketing@radiomedtunisie.com

## Un stratège doublé d'un parrain

L

a stratégie est à interpréter comme la capacité d'organiser dans le temps des actions différentes qui permettent de contribuer à la réalisation d'un objectif majeur préalablement fixé. Elle signifie aussi la capacité à déjouer toutes les tentatives visant à entraver la réalisation d'un tel objectif.

Lors d'une réunion avec un groupement de bureaux d'études comprenant le Cnea à propos d'un aménagement hydroagricole de 10 mille ha, Si Ameer a refusé le travail présenté et menacé de rompre le contrat. La vraie raison d'un tel comportement est loin d'être la qualité du travail, mais l'absence, relevée par Si Ameer, de cohésion au sein de l'équipe mobilisée par les deux bureaux. Il voulait avoir affaire à une équipe plus soudée. Cette menace a fait oublier aux ingénieurs leur appartenance à des bureaux différents. L'objectif étant devenu : satisfaire le client et honorer le contrat.



• Par Professeur Mohamed Salah Bachta

Dans le cadre de la sauvegarde du périmètre de Ras Jebel, l'équipe Cnea a formulé quelques remarques à propos de l'aménagement hydraulique qu'elle a présentées à Si Ameer. La réponse était : «Faites votre travail et laissez la Direction générale des grands travaux hydrauliques faire le sien».

Après la construction du barrage Sidi Salem, les critiques de l'équipe Cnea sont devenues sans valeur. Contrairement à l'équipe Cnea, Si Ameer avait donc en tête la réalisation de ce barrage. Selon lui, une stratégie qu'on dévoile n'est plus une stratégie.

Quelques années après sa nomination à la tête de l'Egth, on lui propose le poste de PDG de la Sonede, sa réponse fut nette : «Je n'ai pas terminé mon projet à l'Egth!»

Outre son rôle de stratège, Si Ameer trouvait du plaisir à encadrer ses collaborateurs, à les aider à performer dans leurs postes réciproques, à «briller» (son expression favorite). Il incitait ses collaborateurs hydrauliciens à s'initier aux questions agronomiques et aux calculs économiques de l'analyse des projets. Il leur permettait de fréquenter les bureaux des équipes Cnea travaillant sur des projets hydroagricoles. C'était sa qualité de parrain. ■

M.S.B.





**LA MATINALE** 06:00 - 10:00  
DU LUNDI AU VENDREDI

Durant 4 heures Hamza Belloumi entouré de Mokhtar Khalfaoui, Mohamed Boughalleb, Houcem Hamad, Malek Jlassi, Zina Zidi, Hassan Zargouni et Amine Bouneoues décryptent l'actualité : politique, économique, sociale, culturelle et insolite... Rien n'échappe à la vigilance de nos matinaliers !  
**Le tout dans la bonne humeur !**

**Toujours à nos côtés, valorisant les compétences**



• Par Hamadi Habaieb  
Professeur, directeur général du Bureau de planification et des équilibres hydrauliques (Bpeh) au ministère de l'Agriculture

**I**l était une mine précieuse d'informations sur les techniques de mobilisation des ressources en eau en Tunisie. Connaissant dans le détail le réseau des oueds à travers toutes les régions du pays, il a participé à la construction de la plupart des barrages. Il a ainsi parcouru le pays de long en large pour détecter les meilleurs sites et a suivi l'implantation de générations successives des barrages actuellement en service. Alors qu'on qualifiait Si Lassaâd Ben Osman de «Père des barrages», on surnommait Si Ameur «Monsieur barrages».

Une fois parti à la retraite, il a gardé la même disponibilité pour nous prodiguer ses conseils

à la mise en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources en eau en Tunisie et à la gestion des équilibres hydrauliques dans le pays.

Depuis que j'ai été nommé à la tête du Bureau de planification et des équilibres hydrauliques (Bpeh) en octobre 2017, il prenait contact avec moi régulièrement au moins une fois toutes les deux semaines pour s'enquérir de l'avancement de nos stratégies. Avec son amabilité habituelle, il ne manquait jamais de nous prodiguer ses conseils et de nous encourager pour redoubler d'efforts afin de répondre à temps aux défis que pose la gestion de nos ressources en eau. **L**

H.H.

# AVIS DE VENTE

SOCIETE  
**AL BUHAIRA**  
DE DEVELOPPEMENT  
ET D'INVESTISSEMENT



La Société Al Buhaira de Développement et d'Investissement, Al Buhaira-Invest (ex : Société de Promotion du Lac de Tunis) lance un appel d'offres ouvert aux personnes physiques et morales tunisiennes ou étrangères, pour la vente, au plus offrant, de **sept (07) lots de terrain viabilisés** sis au lotissement « **La Perle du Lac** » des Berges du Lac Nord de Tunis.

Les références et les caractéristiques techniques desdits lots sont indiquées ci-après :

Article N°	Référence du Lot	Vocation selon le C. des charges technique	Surface déf. (m²)	C.U.F.	C.O.S.	Hauteur max. de la construction en m/ Nombre d'étages
1	D 29 - 3	H.S.C.	2435	1,75	0,50	16 (R+3)
2	D 29 - 4	H.S.C.	2329	1,75	0,50	16 (R+3)
3	D 36 - 1	H.S.C.	2697	1,75	0,50	16 (R+3)
4	D 36 - 2	H.S.C.	1982	1,75	0,50	16 (R+3)
5	D 29 - 1	I.C.P.	2434	2,2	0,60	20 (R+4)
6	D 29 - 2	I.C.P.	2435	2,2	0,60	20 (R+4)
7	D 09 - 2	I.C.P.	2554	3,8	0,60	36 (R+8)

Les personnes physiques ou morales, désirant prendre part à cet appel d'offres, sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres auprès du siège de la Société **AL BUHAIRA INVEST** sis à : Rue du Lac Rodrigo de Freitas, Les Berges du Lac Nord de Tunis - 1053 Tunis et ce, moyennant le règlement de la somme de 200 dinars (non remboursable).

Les offres doivent parvenir au siège d' **AL BUHAIRA INVEST** au nom du **Directeur Général de la société et ce, par voie postale** ou par remise directe à son bureau d'ordre central, contre récépissés, sous plis fermés anonymes, ne portant que la mention « **Ne pas ouvrir/ Appel d'offres 03/2021 portant sur la vente de sept lots de terrain sis au lotissement La Perle du Lac** ». Aucune autre mention permettant l'identification du soumissionnaire ne doit figurer sur l'enveloppe.

La **date limite de réception des offres** au siège d'**AL BUHAIRA INVEST** est fixée au **mardi 21 Septembre 2021 à 17H00**, le cachet du Bureau d'Ordre de la Société **AL BUHAIRA INVEST** faisant foi. Toute offre parvenue après la date limite et/ou non conforme aux clauses du cahier des charges sera considérée nulle et ne sera pas prise en compte.

La séance publique d'ouverture des plis est publique, elle aura lieu conformément aux conditions prévues par le cahier des charges, **le mercredi 22 Septembre 2021 matin à 10H00** au siège d'**AL BUHAIRA INVEST**.



Pour plus d'informations,  
veuillez contacter  
la Direction Commerciale :  
**Tél : 71 861 800**  
[www.albuhairainvest.com](http://www.albuhairainvest.com)

Hommage à...

## Hamda Hafsia Le forestier, le chercheur et le formateur

Avec le décès de Hamda Hafsia, en août dernier, à l'âge de 88 ans, le ministère de l'Agriculture tunisien perd l'une de ses illustres figures. En 34 ans de carrière, depuis son retour à Tunis en 1959 jusqu'à son départ à la retraite en 1993, il avait dédié sa compétence et son énergie à deux domaines prioritaires : les forêts, puis l'enseignement, la recherche et la vulgarisation.

**N**é à Msaken le 2 février 1933, Hamda Hafsia poursuivra ses études au Lycée de Sousse et au Sadiki avant de partir en France. Il décrochera à la Sorbonne en 1956 une licence ès sciences économiques, assortie, un an après, d'un diplôme de spécialisation en géologie (1957), avant de rejoindre l'Ecole nationale des eaux et forêts de Nancy où il obtiendra en 1959 son diplôme d'ingénieur.

Intégrant immédiatement le ministère de l'Agriculture, Hamda Hafsia y fera toute sa carrière. Pendant vingt ans, il sera l'une des chevilles ouvrières des Forêts, exerçant dix ans durant (1970-1979) les fonctions de directeur. Enchaînant les hautes charges, il sera nommé par le ministre Lassaad Ben Osman, en 1979, directeur général de l'enseignement agricole, de la recherche et de la vulgarisation. Il s'y déploiera pendant 14 ans, jusqu'à son départ à la retraite en mars 1993.

Hamda Hafsia appartient à cette génération de jeunes bâtisseurs du ministère de l'Agriculture au lendemain de l'indépendance. Doté d'une solide formation d'ingénieur, rompu à l'action

sur le terrain, apprécié par la FAO et de nombreux organismes internationaux spécialisés qui le sollicitent souvent pour bénéficier de son expertise, il alliait la vision stratégique et la gestion opérationnelle. De par ses fonctions, il devait en effet esquisser les contours des stratégies d'avenir, tout en veillant l'administration au quotidien.

Ingénieur général, commandeur dans l'Ordre de la République, jouissant de beaucoup d'estime et de considération, Hamda Hafsia laisse le souvenir d'un grand forestier tunisien, d'un architecte du renouveau de l'enseignement agricole et de la recherche et d'un serviteur de l'Etat intègre, compétent et dévoué. ■



# La chute d'Ennahdha : quand la justice immanente se manifeste

T

out sauf le statu quo. Devant les risques de paralysie des institutions, Kais Saïed s'est finalement résolu le 25 juillet à franchir le Rubicon en activant le fameux article 80 de la constitution. Chose qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé. Du coup, le spectre d'une dictature ressurgit. Il lui a fallu protester de

ses bonnes intentions, se faisant fort de résister à toutes les tentations de bonapartisme. «Ce n'est pas à mon âge que j'entamerais une carrière de dictateur», assurera-t-il en paraphrasant le général de Gaulle.



• Par Hédi Béhi

Ce 25 juillet 2021 restera dans l'histoire de la Tunisie comme un véritable tournant, une délivrance d'Ennahdha qui a dominé la scène politique tunisienne pendant une décennie. Dès qu'elle a fait son apparition, la violence s'est installée dans le pays avec la rapidité de l'éclair au point de se banaliser. En un an, on franchira un nouveau palier dans l'horreur : huit soldats sont égorgés au mont Chaambi à l'heure de la rupture du jeûne, quinze autres seront tués par des terroristes dans les mêmes circonstances et au même endroit, sans oublier les attentats contre le musée du Bardo et l'hôtel Impérial de Sousse ou l'attentat contre la garde présidentielle, aussi meurtriers. Le bilan sera catastrophique : la Tunisie deviendra en un clin d'œil un sanctuaire pour les terroristes, l'Etat s'est clochardisé, son administration désorganisée. Pendant cette période, Ennahdha n'a pas construit une seule école, ni un seul hôpital. En revanche, le

pays est hérissé de mosquées. L'économie va à vau-l'eau, le déficit de la balance commerciale se creuse, le pays s'est vidé de ses élites. Grisé par le pouvoir, le parti islamiste s'est déréalisé au point de n'avoir pas vu venir l'orage. Il a suffi d'une bourde de l'un de ses cadres sur les réparations dues aux militants d'Ennahdha pour mettre le feu aux poudres. Une grande partie de l'opinion publique y a vu une provocation en pleine crise économique. Ce sera la goutte d'eau qui fera déborder le vase. Sur sa lancée, il fixe au gouvernement une date-butoir pour indemniser les militants, faute de quoi... Ce sera le déclencheur de la chute d'Ennahdha. Le greffon n'a pas pris. C'est la justice immanente qui se manifeste. C'est le chant du cygne pour l'islam politique, Le 25 juillet, la pieuvre a lâché prise. Tunisie éternelle est redevenue elle-même, mais dans quel état ? Avant de mourir, Bourguiba a fait une confidence à l'un de ses plus proches collaborateurs : «J'aurais bien voulu débarrasser les Tunisiens d'eux (les islamistes) avant de partir». C'est fait. ■

H.B.